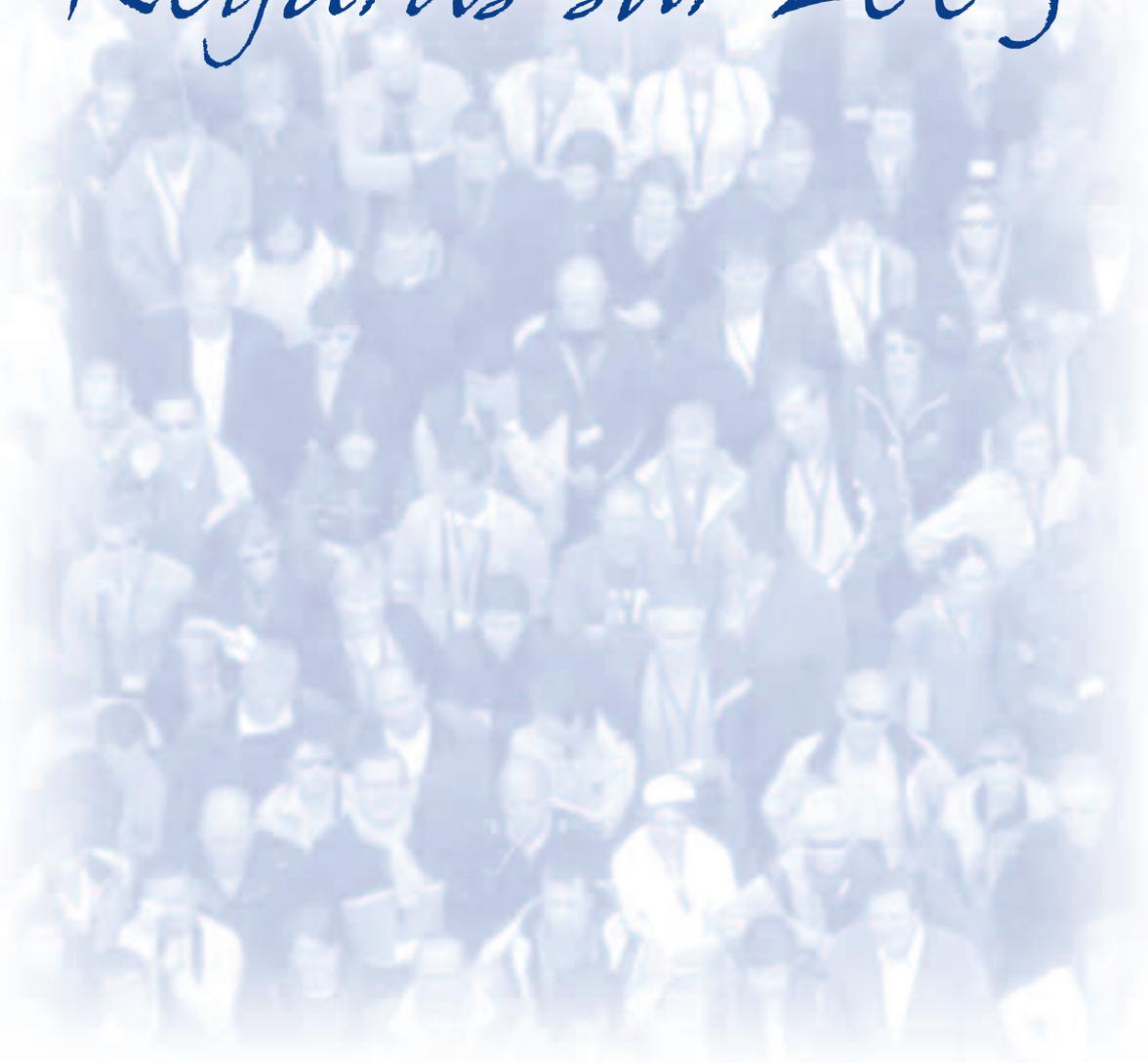


VM Matériaux

Regards sur 2005



Édito



Philippe Audureau
Président du Directoire

Le niveau élevé de l'activité du bâtiment ne s'est pas démenti en 2005, avec 410 000 logements mis en chantier. Il faut remonter à 1979 pour retrouver un tel chiffre et le début de l'année 2006 ne montre pas de ralentissement.

VM Matériaux profite évidemment de cette croissance, qui se trouve amplifiée dans nos régions Ouest par

les flux migratoires et le dynamisme économique.

Nous nous efforçons en outre de faire un peu mieux que nos concurrents, avec un objectif constant de gain de parts de marché, sans pour autant sacrifier la rentabilité.

Nous essayons chaque jour d'être plus professionnels, plus efficaces, plus proches de nos clients. Ce qui se traduit par des charges qui progressent moins vite que la marge, et une productivité accrue.

De ce fait, nous améliorons très sensiblement nos résultats, et notre équilibre financier.

L'entreprise prépare ainsi son avenir avec de nouvelles capacités d'investissements et de développement.

Ses hommes en tirent également profit avec un intéressement et une participation qui progressent de plus de 28 % en moyenne par personne, ce qui contribue également à construire le futur en motivant les équipes et en attirant les talents.

2006 verra à nouveau l'entreprise s'impliquer dans la préparation du prochain Vendée Globe, aux côtés de Jean Le Cam.

Image, notoriété, esprit de conquête contribueront ainsi à attirer de nouveaux clients et de nouveaux collaborateurs et participeront aux résultats de demain.

Sans oublier, comme en mer, de veiller au grain...



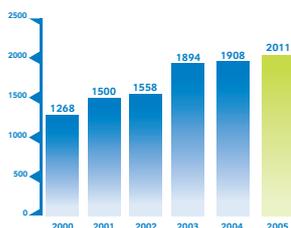
Olivier Robin
Président du Conseil
de surveillance

Sommaire

Rayonner et oser	p 4
Conseiller et se développer	p 6
Innover et apporter une qualité de service	p 9
Devenir des professionnels "remarquables"	p 10
S'organiser pour viser la performance	p 12
Nos implantations	p 14
Progresser et préparer l'avenir	p 16
Vie boursière	p 18

Vivre des idées constructives !

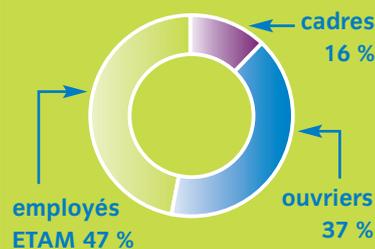
Des "pros" formés pour avoir des idées constructives !



Evolution des effectifs

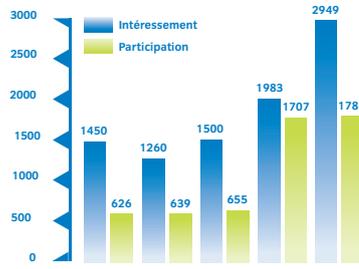
La formation est au cœur des préoccupations de VM Matériaux pour ses collaborateurs. Comprendre les contraintes des clients, maîtriser les techniques de pose... autant d'atouts. Pour cela, VM Matériaux a proposé en 2005 une formation à près de 900 d'entre eux représentant plus de 20 000 heures, tout en misant fortement sur la formation de jeunes en alternance. L'entreprise a mis en place plusieurs cursus diplômants ou permettant d'acquérir des Certificats de Qualification Professionnelle agréés par les branches professionnelles, pour des postes de commerciaux.

Avec la croissance de ses effectifs, une véritable gestion des "talents" est désormais en ligne de mire chez VM Matériaux : les collaborateurs de l'activité Béton prêt à l'emploi ont déjà expérimenté cette année une méthode d'évaluation de leurs compétences avec appui informatique.



Répartition des salaires formés par collège
(total : 895 personnes)

Rémunérer la performance ...



Evolution de l'intéressement et de la participation en M€

... des hommes et des femmes qui travaillent dans l'entreprise. Le premier accord d'intéressement a été mis en place en 1987 chez VM Matériaux. L'objectif était déjà alors de redistribuer une partie du résultat réalisé par l'entreprise aux salariés en récompensant la performance et le travail d'équipe. Depuis, le résultat du Groupe ne cessant de progresser, les montants de l'intéressement et de la participation versés ont suivi la même tendance.

En 2005, l'intéressement est encore en forte progression de + 52,8 %. Il reflète, une nouvelle fois, la progression des résultats du Groupe et l'intégration des sociétés acquises récemment, dans la politique d'intéressement de l'entreprise.



Développement durable ? Au-delà des mots... des réalisations concrètes

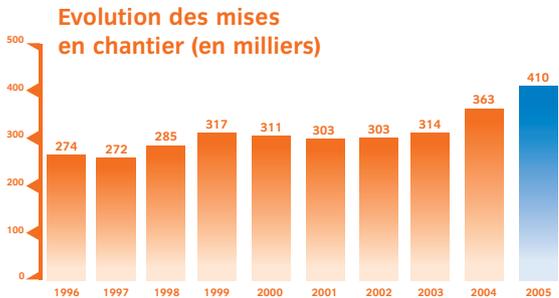


Depuis 1997, sans grande publicité, l'Association Martial Caillaud, avec les clients et les équipes de VM Matériaux, a permis la construction de 3 écoles, un réfectoire, une maison d'accueil et dernièrement la reconstruction de 24 maisons suite au tsunami sur le littoral de l'Océan Indien. Ces maisons ont été inaugurées en septembre dernier grâce aux fonds reçus spontanément par l'association (plus de 150 K€). Et ce n'est pas fini : en 2005, l'association est partie au Vietnam pour la construction d'un centre de formation professionnelle dans la ville de Thach Bich, à 30 km au sud de Hanoï. Il propose à des jeunes des formations à la couture, à l'informatique et du soutien scolaire. Alors, "la solidarité, une idée constructive" : plus que des mots, c'est ici du concret !



Rayonner et oser

Un marché toujours bien orienté



Avec 410 000 logements mis en chantier en 2005, niveau inégalé depuis plus de 25 ans, l'année 2005 affiche une progression soutenue : + 13 % par rapport à 2004. Confortés par la prolongation de la TVA à 5,5 % jusqu'en 2010 et les dernières incitations fiscales Borloo et de Robien, de nombreux experts prévoient une année 2006 prometteuse pour le

marché de la construction et de la rénovation. La croissance du nombre des ménages, l'allongement des durées de crédit, le manque de logements et l'attractivité du grand Ouest sont aussi gages de confiance. Les dernières statistiques à fin mars 2006 le confirment : + 19 % de logements autorisés en France par rapport au premier trimestre 2005.

VM Matériaux avec Jean Le Cam : un nouvel équipage pour de nouvelles ambitions



haut les couleurs du Groupe, mais aussi ses valeurs d'engagement, d'éthique et de performance.

Le programme des courses servira de support à différentes opérations à destination des clients, des collaborateurs, des partenaires et des actionnaires de l'entreprise. Il débutera dès octobre 2006 avec la Route du Rhum, reliant la métropole aux Antilles, où VM Matériaux est présent depuis plus de 5 ans.



Fort de l'expérience acquise avec Patrice Carpentier lors des deux précédentes éditions du Vendée Globe, VM Matériaux s'engage aujourd'hui aux côtés de Jean Le Cam pour les années 2006 à 2009.

Point d'orgue de ce partenariat : une nouvelle participation au Vendée Globe sur le 60 pieds racheté à Bonduelle par Jean Le Cam et constamment amélioré depuis 2004. Le départ de la prochaine édition sera donné des Sables d'Olonne en novembre 2008.

L'objectif de ce partenariat est pour VM Matériaux d'accroître la visibilité de ses marques et d'augmenter sensiblement la fréquentation de ses 82 agences.

Jean Le Cam, avec son humour et son parler vrai légendaire, portera



VM Matériaux primé aux Trophées de l'Entrepreneuriat Familial



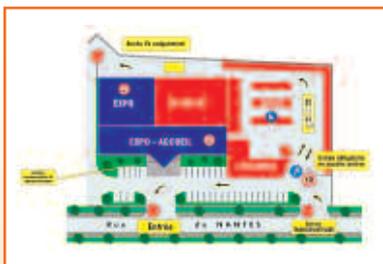
Le 13 mars 2006, VM Matériaux recevait le Prix de la "Performance stratégique" dans le cadre des Trophées de l'Entrepreneuriat Familial, organisés en lien avec JP Morgan et HEC. Ce prix récompense les entreprises familiales leaders sur leur marché et ayant affiché une performance financière et une croissance significatives sur les 3 dernières années.

Hygiène et sécurité : sensibilisation plus, plus, plus !

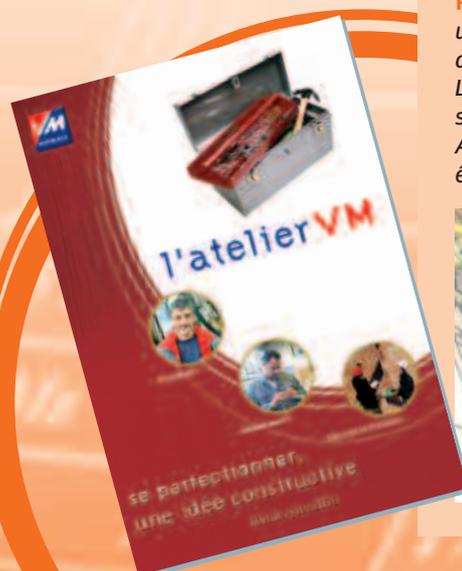
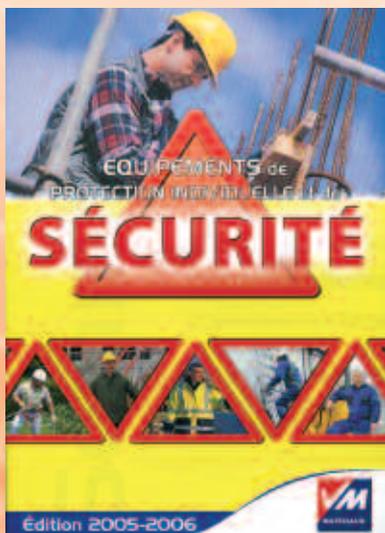


En 2005, VM Matériaux a mis les bouchées doubles pour former et sensibiliser l'ensemble de ses équipes aux enjeux de l'hygiène et surtout de la sécurité : évaluation des risques, déploiement de plans de circulation dans chacun de nos sites, diffusion de protocoles de chargement / déchargement à l'ensemble des entreprises de transport de nos fournisseurs. Plus de 240 formations à l'usage des chariots élévateurs, grues auxiliaires, ponts roulants et

chargeuses ont été dispensées à l'ensemble des collaborateurs du Groupe. L'implication de l'encadrement, la diffusion de livrets d'accueil à la sécurité, la mise en place de campagnes d'affichage et le passage d'habilitations électriques sont autant de mesures concrètes pour la sécurité des collaborateurs, des clients et des fournisseurs qui fréquentent chaque jour nos 115 établissements. La qualité de service en est renforcée !



Plan de circulation de VM La Rochesur-Yon Nord



Regard sur...

l'atelier VM

se perfectionner, une idée constructive



En mars dernier, VM Matériaux lançait "L'atelier VM", un nouvel atelier de perfectionnement spécialement créé pour les clients professionnels de VM Matériaux et leurs salariés. Philippe Chauvet, responsable de l'atelier VM, nous en parle.

En quoi l'atelier VM propose-t-il des formations différentes ?

Philippe Chauvet : "Nous proposons des formations techniques courtes, animées par des professionnels du bâtiment et immédiatement applicables dans l'environnement de nos clients. Plus de 75 % du temps de formation est en effet consacré à la pratique. Elles leur permettent soit de se perfectionner dans leur cœur de métier, soit d'acquérir des compétences complémentaires. Ainsi, un plâtrier pourra élargir ses compétences aux techniques de la décoration. L'atelier VM est aussi capable de monter des formations sur-mesure, spécifiques aux besoins d'une ou plusieurs entreprises du bâtiment. "

Comment se passe le démarrage de l'atelier VM ?

P.C. : "Au premier semestre 2006, une dizaine de sessions ont d'ores et déjà été organisées en Pays de la Loire. Une offre catalogue enrichie sera proposée en septembre. A moyen terme, l'atelier VM devrait être présent sur tout le grand Ouest. "



Conseiller et se développer

Activité historique du Groupe, le négoce de matériaux assure conseil technique, disponibilité des produits, logistique et transport de matériaux, qu'il s'agisse de gros œuvre, second œuvre ou de produits pour la décoration de la maison. Elle dispose d'une large gamme pour une clientèle de professionnels ou de particuliers "bricoleurs lourds".

Activité Négoce : carte d'identité

- 383 M€ de CA en 2005
- 1280 collaborateurs
- 75 agences sur le grand Ouest et 7 Outre-Mer
- Présence sur 25 départements
- 362 commerciaux
- 2 plates-formes logistiques
- 203 camions

Des relations professionnelles pas comme les autres



Dans les agences de négoce du Groupe, les opérations promotionnelles se succèdent, mais ne se ressemblent pas : Journées de l'isolation, Offres de "Pro", Batiday's, Batifoot... chaque corps de métier trouve une bonne raison de se déplacer en agence pour s'approvisionner, obtenir un conseil, un dépannage de dernière minute ou une offre compétitive sur un chantier spécifique ou un nouveau produit. Car ce qui compte, c'est la qualité des relations de "pro" à "pro" avec une touche non négligeable de convivialité. Les Batiday's, véritable fête du bâtiment et les voyages "challenge VM" sont pour cela emblématiques : en 2005, 400 clients

sont partis avec VM au Maroc et 800 au Vietnam pour inaugurer entre autres un dispensaire et un centre de formation construits avec l'association Martial Caillaud*. Ils le disent eux-mêmes : "les voyages VM, ce ne sont pas des voyages comme les autres !".

*Voir page 3



Croissance externe : VM Matériaux conforte ses positions à Montauban...

Déjà présent à Montauban à travers une agence spécialisée Bois Panneaux, VM Matériaux a décidé d'y renforcer sa présence en rachetant la SAS Montauban Matériaux. L'acquisition de cette agence généraliste et complémentaire, avec son offre en gros

et second œuvre, est effective en date du 6 janvier 2006 avec une prise de participation majoritaire dans le capital. Cette agence qui réalise 5,5 M€ de CA avec 13 salariés dispose de bâtiments neufs à côté de l'agence existante de VM Matériaux, au sud de Montauban.



...et renforce sa présence au pays de la porcelaine



Le 1^{er} mai 2006, VM Matériaux a racheté un fonds de commerce au nord de Limoges qui vient compléter l'offre de son agence existante au sud de l'agglomération, spécialisée en carrelage sanitaire, avec une offre

généraliste (gros œuvre, couverture, plaques de plâtre, isolation, menuiserie, bois-panneaux). Placé sur un terrain de 6 500 m², VM Pénicaud Bâtiment emploie 5 personnes et a réalisé en 2005 un chiffre d'affaires de 2,5 M€.

Créations : VM Matériaux s'installe à Tours...

Le 15 septembre 2005, VM Matériaux a ouvert une nouvelle agence SIMA au nord de Tours. Spécialisée Bois-Panneaux, elle répond à la demande des menuisiers agenceurs spécialisés en second œuvre.



...et quadrille la région nantaise

Déjà présent au sud et à l'ouest de Nantes avec ses agences de Vertou et Saint-Herblain, VM Matériaux ouvre en juin 2006 une nouvelle agence à Carquefou sur un bel emplacement de 8 720 m², route de Paris. Ce négoce généraliste, offre

une large gamme de produits gros œuvre, second œuvre et un espace libre service "quincaillerie & outillage". Il emploiera pour démarrer 7 professionnels expérimentés pour répondre au mieux à la clientèle nantaise.

De gros efforts de modernisation : Périgueux



Présent à Tréllissac en banlieue de Périgueux sur un site devenu trop exigü, VM Matériaux a déménagé en mai 2006 dans de nouveaux locaux, offrant sur un terrain de plus de 13 500 m², 1 500 m² de showroom et 2 200 m² de bâtiment de stockage, l'ensemble des spécialités du négoce des matériaux. VM Tréllissac devient l'un des fleurons du Groupe dans le négoce.

Une offre de produits et de services plus lisible



Pour y parvenir, de nouveaux moyens ont été mis en place : des modules d'exposition ont été déployés dans les agences pour mieux présenter les produits à valeur ajoutée. Chaque agence dispose d'espaces spécialisés : des salles d'exposition attractives au service des professionnels pour faciliter les choix de

leurs clients, des livres-services dédiés aux consommables et des espaces présentant les produits pour l'aménagement extérieur. Enfin, grâce aux moyens mutualisés au sein de MCD, le Groupe diffuse trimestriellement un nouveau support d'information à destination des professionnels : "Unis pour Bâtir".



Regard sur...

un nouvel interlocuteur pour les Grands Comptes



Il y a un an, VM Matériaux a confié à Joseph Cardinaud la responsabilité de développer son activité avec les Grands Comptes nationaux ou des entreprises présentes sur plusieurs départements. Désormais, ils ont tous un interlocuteur qualifié à leur écoute.

En quoi consiste votre fonction ?

Joseph Cardinaud : "Je présente et représente, auprès des Grands Comptes nationaux, les spécificités du groupe VM Matériaux : implantation géographique, trois métiers complémentaires, etc. En effet, ils gèrent souvent leurs achats via des contrats cadre annuels et attendent de nous compétitivité, qualité de service, bon niveau d'information technique et sécurité dans la chaîne de traitement des commandes."

Quelles sont plus précisément vos missions vis-à-vis de ces acteurs ?

J.C. : "Il s'agit d'identifier au sein de ces entreprises l'interlocuteur idoine, puis de garantir sur le terrain, auprès des conducteurs de travaux, les choix établis. Nos agences doivent pour cela assurer la qualité du contact avec les filiales locales de ces entreprises."

Je cherche également à établir avec les instances professionnelles des accords de partenariat. Ainsi, VM Matériaux est partenaire de l'Union Nationale des Constructeurs de Maisons Individuelles sur les Pays de Loire et est présent dans les assemblées générales des CAPEB, qui représentent les artisans du bâtiment."

Des synergies négoce/béton prêt à l'emploi à Olonne-sur-Mer

En avril 2006, Vendée Béton a fait l'acquisition de Béton des Olonnes, nouvelle centrale implantée face à l'agence de négoce VM Matériaux d'Olonne-sur-Mer. Béton des Olonnes, bien ancrée auprès d'une clientèle côtière, vient renforcer le maillage de Vendée Béton déjà présent à Challans, la Roche-sur-Yon, Longeville,

Montaigu, l'Aiguillon-sur-Vie, et La Barre de Mont. Les professionnels pourront ainsi trouver sur la même zone artisanale les matériaux et le béton nécessaires à leurs chantiers. Avec 7 salariés, la centrale a réalisé 2 M€ de chiffre d'affaires en 2005 et peut mettre à disposition de chantiers complexes ses camions équipés de tapis.



CERSAIE 2005 : "l'Assopiastrelle Award" décerné à VM Matériaux

Cette année, VM Matériaux a été choisi parmi les négociants de matériaux français pour recevoir "l'Assopiastrelle Award" à l'occasion du CERSAIE, salon international du carrelage & sanitaire qui s'est tenu à Bologne en septembre 2005. Ce prix, décerné par le syndicat italien des fabricants de carreaux céramiques et matériaux réfractaires, récompense les négociants étrangers pour la qualité de leur service. VM Matériaux distribue, en effet, depuis 1974 les marques italiennes les plus renommées aux côtés des marques françaises, espagnoles et portugaises.



Unis pour bâtir avec MCD

Depuis 2000, l'activité Négoce de VM Matériaux est membre du groupement national MCD (Matériaux de Construction Distribution), qui compte 6 négociants indépendants à vocation régionale. Avec 2,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires, 13 000 collaborateurs et 621 points de vente, MCD est le 2^e acteur dans le négoce de matériaux au plan national.

Créé en 1996, MCD permet à ses adhérents de générer des économies d'échelle : montage d'opérations commerciales en commun comme les Batidays, négociations des achats, développement de la marque distributeur "Les Indispensables"...



Unis pour bâtir

Réseau MCD



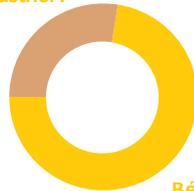
Innover et apporter une qualité de service

23 centrales à béton travaillant en synergie avec l'activité Négoce, 5 usines en béton industriel : fort de ces actifs, VM Matériaux se positionne comme l'un des tous premiers fabricants indépendants de produits en béton du grand Ouest.

Activité Béton : carte d'identité

- 71 M€ de CA en 2005
- 277 collaborateurs
- 110 camions malaxeurs
- 600 000 m³ de béton prêt à l'emploi livrés en 2005
- Plus de 500 000 m² de dalles et pavés

Béton industriel :
28 %



Béton prêt à l'emploi : 72 %

En 2005, sur un marché national en croissance de plus de 4 %, l'activité Béton prêt à l'emploi a su se placer sur de beaux chantiers sans négliger les nouvelles normes de qualité en vigueur contrôlées par ses deux laboratoires. Elle continue d'investir dans la formation de ses hommes, le développement de nouveaux produits autoplaçants ou autonivellants et dans ses outils de production pour élargir son offre de services : un camion malaxeur pompe supplémentaire vient désormais répondre à la demande des clients.



Béton industriel : devancer les attentes de la clientèle



En matière de Béton industriel, Naullet, usine de préfabrication basée à la Roche-sur-Yon, s'est agrandie d'un nouvel atelier de 800 m² pour répondre à une demande toujours soutenue. Quant à PPL, ses deux usines de fabrication de dalles et pavés offrent des produits conformes aux

normes CE et NF, avec une palette de couleurs et de matériaux toujours plus large. PPL mise particulièrement sur le développement des produits moulés dont la gamme s'enrichit de piliers, murs et couvre-murs et balustres "pour bâtir et embellir".



Regard sur...

l'innovation chez Vendée Béton avec Kalkiss, nouvelle chape fluide



Objet d'un dépôt de brevet, Kalkiss est une nouvelle chape ciment autonivellante, qui offre aux carreleurs et aux chapistes des qualités de pose confirmées. Antony Gazeau, attaché technico-commercial qui a mis au point ce nouveau produit, en explique la genèse.

Comment avez-vous été à l'origine de la chape Kalkiss ?

Antony Gazeau : "En bricolant dans mon garage avec un ami du métier, j'ai pensé à associer plusieurs liants hydrauliques en imaginant un nouveau produit hyperfluide. Quelques essais en centrale puis sur chantiers, ont démontré que le produit présentait un réel intérêt pour nos clients carreleurs et chapistes."

Qu'est-ce qu'apporte Kalkiss par rapport aux chapes traditionnelles ?

A.G. : "Elle offre une planéité parfaite, un enrobage des tuyaux optimisé en cas de planchers chauffants et un retrait contrôlé de sorte que les risques de fissuration sont limités. Elle permet aussi aux professionnels de gagner du temps grâce à l'usage d'une pompe à mortier. Fin 2005, VM Matériaux aura livré 4 550 m³ de chape Kalkiss (l'équivalent de 1 000 pavillons !) à des applicateurs agréés."



Devenir des professionnels “remarquables”

Avec des capacités de production permettant de répondre aux marchés en forte croissance du PVC et de l'aluminium, l'offre Atlantem est tout à fait en phase avec les tendances du marché porté à la fois par la construction neuve et la rénovation. Atlantem Industries se place ainsi parmi les dix premiers fabricants du secteur et diffuse sa large palette de produits via deux forces de vente spécialisées, selon qu'il s'agit de négoce ou de professionnels.

SCTPI se réorganise pour offrir le haut de gamme



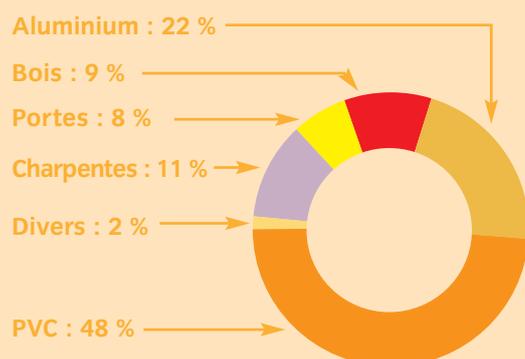
En avril 2005, Atlantem a racheté SCTPI, entreprise produisant et commercialisant des menuiseries PVC haut de gamme. Basée à Troyes, cette acquisition permet à Atlantem de disposer d'une unité industrielle et logistique pour se développer sur l'est de la France et de démultiplier ses ventes grâce à la trentaine d'installateurs conseil "Armor" devenus

adhérents Solabaie. En 2005, SCTPI a harmonisé sa gamme avec celles des autres entités d'Atlantem, réorganisé ses ateliers et adopté les outils informatiques en vigueur chez Atlantem. Elle devient l'entité de référence pour répondre aux commandes de menuiseries laquées, plaxées d'un film ton bois ou avec finition des angles satin, particulièrement esthétiques.

Les chiffres

- 54 M€ de CA en 2005
- 475 collaborateurs
- 130 000 menuiseries fabriquées
- 5 usines de fabrication de menuiseries PVC, bois et aluminium et 2 usines de fabrication de charpentes industrielles

Répartition des ventes 2005 par produit



Solabaie : la marque des professionnels remarquables



En effet, selon Batim'Etude, le marché de la fenêtre a augmenté de plus de 6 % entre 2002 et 2004, notamment grâce à la rénovation. 90 % de cette progression s'est faite chez les menuisiers poseurs indépendants, dotés d'un fort capital confiance, au détriment des réseaux d'enseigne intégrés. Avec la création du label Solabaie, Atlantem avait anticipé cette tendance. En intégrant le réseau Armor de SCTPI, Solabaie fédère aujourd'hui plus de 70 installateurs. Dotés d'un package marketing personnalisé pour développer leur notoriété locale, ils appuient leur développement sur Atlantem et la

garantie d'un fabricant industriel de menuiseries au sérieux reconnu, associée à leur travail artisanal de qualité.

Solabaie s'est fait "remarquer" lors du dernier salon Batimat. Il lui a permis d'accroître sa notoriété et d'attirer de nouveaux professionnels.



Atlantem se modernise et enrichit sa palette de compétences



Après de gros investissements pour accroître ses capacités de production en PVC en 2003 et 2004 - deux nouvelles lignes de fabrication - Atlantem a gagné en efficacité industrielle et logistique grâce au déploiement en 2005 du système informatique mis en place dans l'ensemble du groupe VM Matériaux.

L'entreprise a aussi enrichi le spectre de ses compétences en intégrant la fabrication de menuiseries PVC cintrées ainsi que, pour l'aluminium, les opérations de "barettage". Tout cela va dans le sens de délais de livraison et de stocks optimisés pour répondre au mieux aux exigences des clients avec des produits techniquement à la pointe.



Regard sur...

JDS Rénovation, installateur Solabaie à Creil (60)



Joël Salvar (2^e en partant de la gauche) lors de la remise des phares d'Or lors de la dernière convention Solabaie

Joël Salvar, gérant de l'entreprise JDS Rénovation, fut l'un des premiers professionnels à rejoindre Solabaie en 2003. Lors de la dernière convention Solabaie chez Deceuninck en Belgique en février 2006, il a reçu le "Phare d'or", récompensant la plus belle progression de chiffre d'affaires au sein de Solabaie. Il nous explique les clés de sa réussite :

Pourquoi avez-vous rejoint le réseau Solabaie ?

Joël Salvar : "Je voulais développer ma notoriété en m'adossant à un industriel reconnu. Solabaie répondait bien à ce besoin, d'autant plus qu'en tant que label national, il rassurait ma clientèle. Depuis, j'ai monté un espace d'exposition de 40 m² avec des menuiseries bois, PVC, aluminium et des portes, qui me permet de montrer les produits à mes clients en grandeur réelle. Nous sommes désormais cinq à travailler pour une clientèle très locale, quasi exclusivement en rénovation"

Voyez-vous d'autres avantages à être membre de Solabaie ?

J.S. : "Je bénéficie d'opérations promotionnelles bien orchestrées qui me permettent de développer mon chiffre d'affaires. L'opération "anniversaire

Solabaie" en cours marche très bien. Et puis, cela donne l'occasion de rencontrer d'autres professionnels de la menuiserie en toute confiance."



S'organiser pour viser la performance



Jean-Charles CHAIGNE
Directeur Activité Négoce
EDHEC - 50 ans



Bruno CADUDAL*
Directeur Activité Menuiserie
Ingénieur Agronome - 43 ans
*Membre du Comité de Direction



Daniel ROBIN
Directeur Activité Béton
IUT Gestion - 53 ans

Le Directoire

(Nommé en juin 2002
pour 4 ans)



Alain MARION
Directeur Général et Financier
MSG - 51 ans



Dominique BEAUFRAND
Directeur Ressources Humaines
ESC - 49 ans



Philippe AUDUREAU
Président du Directoire
ESSEC - 55 ans



Christian CUNAUD
Président du Groupe
Salmon Arc en Ciel



Yves GONNORD
Président du Conseil de
surveillance de Fleury Michon



Armand FOURNIER
Représentant des salariés
actionnaires



Jérôme CAILLAUD
Représentant permanent
de la société civile Sicat,
Président de la Baule Nautique



Christophe ROBIN
Prothésiste dentaire

Le Conseil de surveillance

(Mandats renouvelés
le 11 juin 2004
pour 3 exercices)



Olivier ROBIN
Président du Conseil de
surveillance et Président
des sociétés Peau & Senand



Pascal CAILLAUD
Vice-Président
du Conseil de surveillance

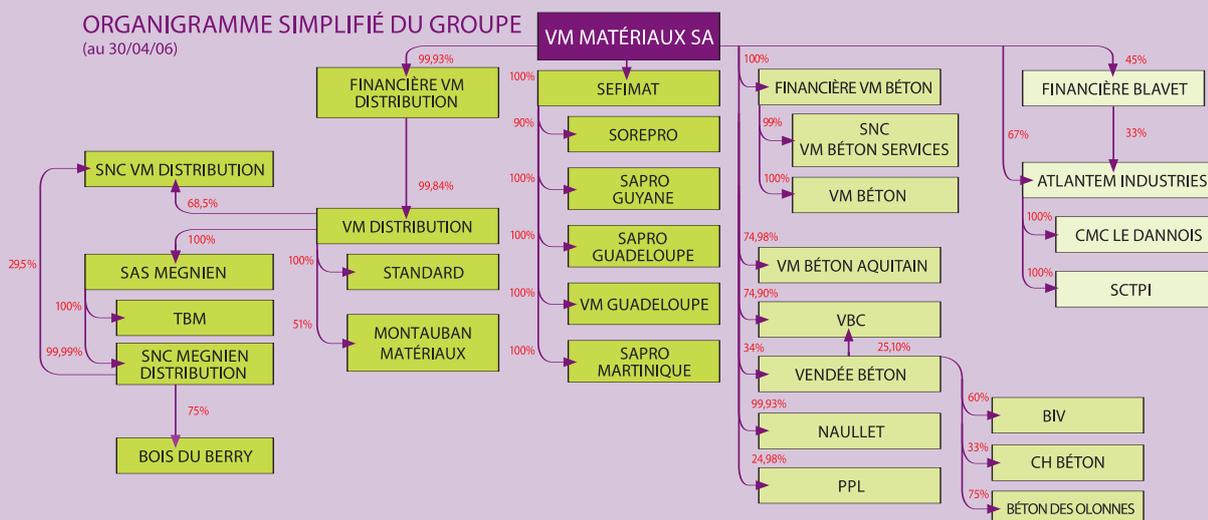


Hubert ROBIN
Co-fondateur du Groupe
VM Matériaux,
ancien Président du Conseil



Dominique CAILLAUD
Gérant de sociétés,
député de la Vendée,
maire de Saint-Florent-des-Bois

ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ DU GROUPE (au 30/04/06)



Gouvernement d'entreprise

Depuis 1998, la gouvernance de VM Matériaux est organisée en Directoire et Conseil de surveillance. De cette façon, le Groupe concilie dynamique de développement et prise en compte de l'intérêt des actionnaires. Ce mode de gouvernance permet d'anticiper les risques et d'assurer la transparence des décisions dans le respect des responsabilités incombant à chacun, management ou contrôle. Il favorise les échanges, renforcé par la présence d'experts et de membres indépendants.

- Le Directoire définit et met en œuvre la stratégie et les principales orientations du Groupe en accord avec le Conseil de surveillance. Il assure la direction et la gestion du Groupe en s'appuyant sur les comités de direction de chaque activité.
- Le Conseil de surveillance assure le contrôle et l'examen régulier des

comptes du Groupe et de ses filiales. Il examine notamment la stratégie du Groupe, sa politique de financement ; il se prononce sur l'approbation des budgets et l'engagement des investissements majeurs. Le Conseil de surveillance s'est réuni sept fois en 2005.

Le Conseil de surveillance a institué deux comités spécialisés :

- **le Comité des rémunérations** : créé en 2001, il réunit le Président du Directoire, le Directeur des Ressources Humaines et quatre membres du Conseil de surveillance. Il a une vocation d'analyse et de consultation en matière de rémunération des dirigeants.
- **Le Comité stratégique**, créé début 2003, réunit le Président du Directoire, le Directeur général et certains membres du Conseil de surveillance à l'initiative de son

Président et en fonction des thèmes abordés. Il a vocation à examiner les projets stratégiques du Groupe.

En 2005, l'AGEFI a décerné à VM Matériaux aux côtés de Fleury Michon et Latécoère la **3^e place du "Prix du Gouvernement d'entreprise" pour les valeurs moyennes**, hors valeurs du SBF 120. Ce prix récompense le Groupe pour la qualité de sa gouvernance toutes pratiques confondues.

Nommés par l'Assemblée Générale des actionnaires, les deux cabinets de commissariat aux comptes qui exercent un mandat chez VM Matériaux sont aujourd'hui :

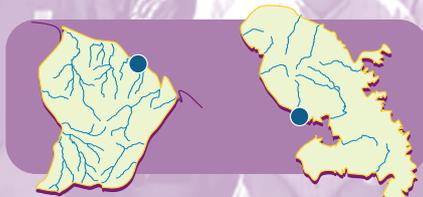
- le Cabinet Exco Atlantique à Nantes, nommé le 1^{er} juin 2001 pour six exercices,
- le Cabinet Boisseau et Associés à la Roche-sur-Yon, dont le mandat a été renouvelé le 10 juin 2005 pour six exercices.

"Génération VM"... une manière de pérenniser l'actionnariat familial

Le "club Génération VM" réunit régulièrement actionnaires familiaux et dirigeants avec pour objectif une meilleure connaissance de l'entreprise, de ses équipes et de son fonctionnement. Cette démarche est particulièrement destinée aux "jeunes", futurs actionnaires familiaux.

Implantations

- Agence de négoce
- Unité de production Atlantem
- Usine, centrale à béton



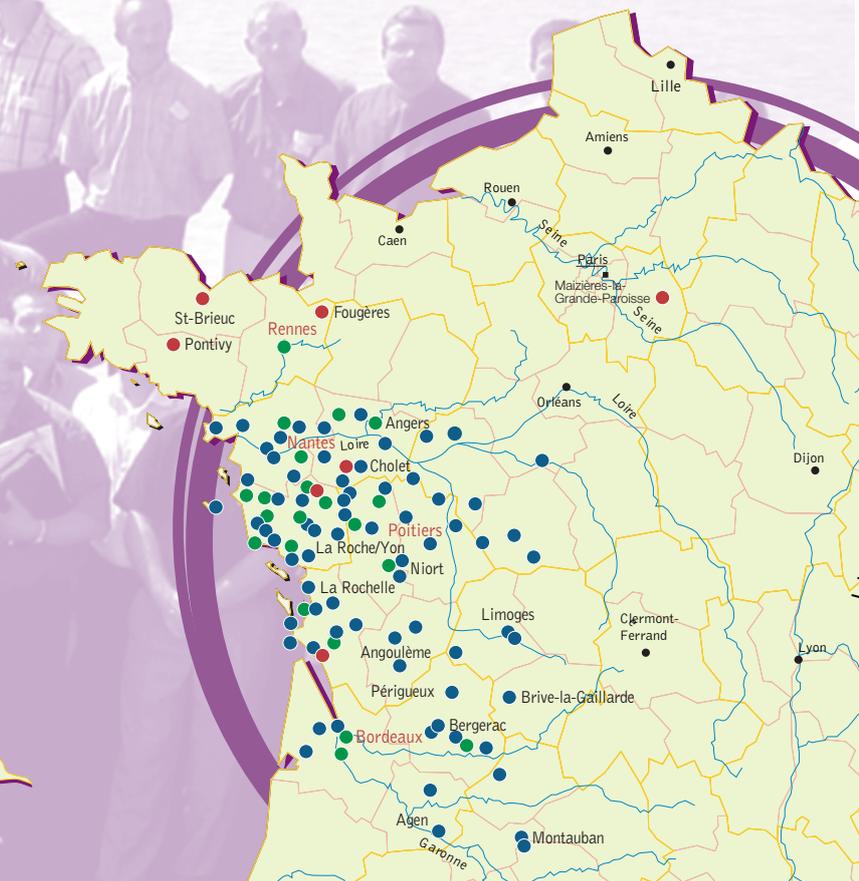
Guyane

Martinique



La Réunion

Guadeloupe



Nos implantations

Négoce Métropole

Dépt	Agence	Bois panneaux	Carrelage & sanitaire & environnement	Gros-couverture & couverture	Quincaillerie & outillage	Menuiserie, parquet & revêtements de sol	Plaque de plâtre & isolation	Travaux publics & assainissement	Autres
16	SIMA - Angoulême - Tél. 05 45 61 07 84	x			x	x	x		
	VM Champniers - Tél. 05 45 69 29 29		x			x			
	VM Rouillet - Tél. 05 45 66 42 20		x	x	x	x	x	x	
17	SIMA - Aytré - Tél. 05 46 30 06 30	x			x	x	x		
	VM Oléron - Tél. 05 46 47 23 08		x	x	x	x	x	x	
	VM Rochefort - Tél. 05 46 87 16 22		x	x	x	x	x	x	Centrale BPE *
	VM Royan Bois - Tél. 05 46 05 01 34	x			x	x	x		
	VM Royan Carrelage - Tél. 05 46 05 02 92		x						
	VM Royan Matériaux - Tél. 05 46 05 63 55			x	x		x	x	
	VM Saintes - Tél. 05 46 74 81 00		x	x	x	x	x	x	Centrale BPE *
19	VM Brive - Tél. 05 55 87 50 60		x	x	x	x	x	x	
24	MCF - Bergerac - Tél. 05 53 57 37 02					x			
	VM Bergerac - Tél. 05 53 63 77 00	x	x	x	x		x	x	
	VM Le Buisson de Cadouin - Tél. 05 53 22 00 21		x	x	x	x	x	x	Centrale BPE *
	VM Piegut-Pluviers - Tél. 05 53 56 46 11		x	x	x	x	x	x	
	VM Sarlat Carrelage - Tél. 05 53 31 51 58		x						
	VM Sarlat Matériaux - Tél. 05 53 31 51 51		E	x	x	x	x	x	
	VM Trélissac - Tél. 05 53 04 45 45		x	x	x	x	x	x	
33	VM Biganos - Tél. 05 56 03 94 00		x	x	x	x	x	x	
	VM Bordeaux Bois - Tél. 05 57 77 34 34	x				x			
	VM Bordeaux Matériaux - Tél. 05 57 77 34 30		E	x	x		x	x	
	STANDARD - Bordeaux - Tél. 05 56 86 55 05					x			
36	BOIS DU BERRY - Eguzon Chantome - Tél. 02 54 47 43 37	x		x		x	x		
	BMO - Le Blanc - Tél. 02 54 28 09 00		x	x		x	x	x	Mr Bricolage
37	VM SIMA Tours - Tél. 02 47 85 09 05	x			x	x	x		
41	SBMC - Saint Aignan sur Cher - Tél. 02 54 71 65 65	x	x	x	x	x	x	x	Mr Bricolage
44	VM Ancenis - Tél. 02 40 96 00 15		E	x	x	x	x	x	
	VM Carquefou - Tél. 02 51 85 05 85		E	x	x	x	x		
	VM Guérande - Tél. 02 40 24 97 04		x	x	x	x	x	x	
	VM La Plaine-sur-Mer - Tél. 02 51 74 27 40		E	x	x	x	x	x	
	CARITAL - Orvault - Tél. 02 51 77 82 00		x			P			
	VM Saint-Herblain - Tél. 02 40 92 18 48		E	x	x	x	x	x	
	VM Saint Philbert-de-Grand Lieu - Tél. 02 40 78 76 53		x	x	x	x	x	x	
	CARITAL - Treillières - Tél. 02 40 94 69 01		x						
	VM LE BIHEN - Trignac - Tél. 02 40 45 90 90	x			x	x	x		
	VM Vertou - Tél. 02 40 03 16 36	x	E	x	x	x	x	x	Centrale BPE *
46	VM Prayssac - Tél. 05 65 22 42 10	x		x	x	x	x	x	
47	VM Agen - Tél. 05 53 96 46 46	x	x	x	x	x	x	x	
	VM Villeneuve-sur-Lot - Tél. 05 53 49 40 49	x	x	x	x	x	x	x	
49	VM Angers - Tél. 02 41 43 42 60		E	x	x	x	x	x	
	VM Avrillé - Tél. 02 41 42 33 33		E	x		x	x	x	Centrale BPE *
	VM Cholet - Tél. 02 41 65 13 07		x	x	x	x	x	x	Station BPE *
	SBM Les Rosiers-sur-Loire - Tél. 02 41 38 06 06		E	x	x	x	x	x	
79	VM Bressuire - Tél. 05 49 65 09 12		x	x	x	x	x	x	Centrale BPE *
	VM Niort - Tél. 05 49 77 24 00		x	x	x		x	x	Centrale BPE *
	NIORTAISE DE MATERIAUX - Niort - Tél. 05 49 33 11 71			x	x	x	x	x	
	SIMA - Niort - Tél. 05 49 17 22 22	x			x	x	x		
	MDO - Parthenay - Tél. 05 49 94 17 99		x	x	x	x	x	x	
	VM Thouars - Tél. 05 49 66 43 26	x	x	x	x	x	x	x	

Implantations

Dépt	Agence	Bois panneaux	Carrelage & sanitaire & environnement	Gros-couvre & couverture	Quincaillerie & outillage	Menuiserie, parquet & revêtements de sol	Plaque de plâtre & isolation	Travaux publics & assainissement	Autres
82	VM Montauban - Tél. 05 63 63 00 69	x		x	x	x	x		
	MONTAUBAN MATERIAUX - Tél. 05 63 63 11 11		E	x	x		x	x	
85	VM Aizenay - Tél. 02 51 94 60 13		x	x	x	x	x	x	
	VM Beauvoir-sur-Mer - Tél. 02 51 49 78 68		x	x	x	x	x	x	
	VM Boufféré - Tél. 02 51 48 83 95	x	x	x	x	x	x	x	
	VM La Chataigneraie - Tél. 02 28 13 91 00		x		x	x	x	x	
	VM La Roche-sur-Yon Nord - Tél. 02 51 62 38 23		x			x			
	VM La Roche-sur-Yon Sud - Tél. 02 51 62 25 96	x	E	x	x	x	x	x	
	VM EXPO - Le Château d'Olonne - Tél. 02 51 22 19 87		x						
	ROUSSEAU MATERIAUX - Le Château d'Olonne - Tél. 02 51 21 40 07	x	E	x	x	x	x	x	
	VM Les Herbiers - Tél. 02 51 67 21 21		x						
	ORH - Les Herbiers - Tél. 02 51 66 93 49		E	x	x	x	x	x	
	VM L'île d'Yeu - Tél. 02 51 58 77 58		x	x	x	x	x	x	
	VM Longeville-sur-Mer - Tél. 02 51 33 32 76		x	x	x	x	x	x	
	SIMA - Luçon - Tél. 02 51 56 18 18	x			x	x	x		
	NIORTAISE DE MATERIAUX - Nalliers - Tél. 02 51 30 90 10		E	x		x	x	x	
	VM Olonne-sur-Mer - Tél. 02 51 21 04 66			x	x	x	x	x	
	VM PISCINES - Olonne-sur-Mer - Tél. 02 51 21 08 13								Spécialiste piscines
	VM Pouzauges - Tél. 02 51 57 03 73	x	x	x	x	x	x	x	
	VM Challans - Tél. 02 51 49 14 14		E	x		x	x	x	
	VM Saint-Gilles Croix-de-Vie - Tél. 02 51 55 11 51		x	x	x	x	x	x	
86	BMO - Chatelleraut - Tél. 05 49 02 35 00	x	x	x	x	x	x	x	Mr Bricolage
	BMO - Chauvigny - Tél. 05 49 47 20 20		x	x	x	x	x	x	Mr Bricolage
	SBM Mirebeau - Tél. 05 49 50 61 00			x		x	x	x	Mr Bricolage
	VM Poitiers - Tél. 05 49 46 19 41		E	x	x	x	x	x	
	SNBM - Vouneui-sous-Biard - Tél. 05 49 37 50 00	x	x	x	x	x	x	x	Mr Bricolage
87	VM Limoges - Tél. 05 55 30 29 22		x			x	x		
	VM PENICAUT - BÂTIMENT - Tél. 05 55 42 44 70	x	x	x	x	x	x	x	

Négoce Outre-Mer

97	SAPRO Guadeloupe - Point-à-Pitre - Tél. 05 90 25 22 54		x	x	x		x		
	VM Guadeloupe - Point-à-Pitre - Tél. 05 90 38 08 43	x		x	x		x	x	
	SAPRO Guyane - Cayenne - Tél. 05 94 35 22 26		x	x	x		x		
	SOREPRO La Réunion - Le Port - Tél. 02 62 43 42 70		x	x	x		x		
	SOREPRO La Réunion - Sainte-Clotilde - Tél. 02 62 29 39 39		x	x	x		x		
	SOREPRO La Réunion - Saint-Pierre - Tél. 02 62 25 96 99		x	x	x		x		
	SAPRO Martinique - Fort de France - Tél. 05 96 50 67 67		x	x	x		x		

Menuiserie Atlantem

Dépt.	Charpente	Menuiserie
10	SCTPI - Maizières-la-Grande-Paroisse	x
17	Le Dannois - Le Gua Tél. 05 46 22 82 21	x
22	Atlantem Hillion	x
35	Atlantem Fougères	x
49	Cholet - Service Commercial négoce Tél. 02 41 75 23 82	x
56	Service commercial professionnels Pontivy - Tél. 02 97 25 95 60	x
85	INCOBOIS Saint-Georges-de-Montaigu Tél. 02 51 48 96 30	x

*BPE : Béton prêt à l'emploi

E : offre en produits d'environnement seulement

P : offre en parquet & revêtements de sol seulement

Activité Béton

Dépt.	Béton industriel	BPE*
33	VM Béton Aquitain Carbon-Blanc - Tél. 05 57 77 34 34 Villenave d'Ornon	x
35	B.I.V. Rennes - Tél. 02 99 60 89 89	x
44	C.H. Béton Héric - Tél. 02 40 57 99 20	x
49	C.H. Béton Candé - Tél. 02 41 92 55 55	x
85	Naullet - La Roche-sur-Yon Tél. 02 51 37 30 37	x
85	P.P.L. - Saint-Georges-de-Montaigu Tél. 02 51 48 93 00	x
85	Vendée Béton Challans - Tél. 02 51 93 09 87 Montaigu - L'Aiguillon-sur-Vie - Longeville - La Barre de Monts - La Roche-sur-Yon Sud et Nord - Olonne-sur-Mer	x
85	Vendée Béton Contrôlé (VBC) Sainte-Florence - Tél. 02 51 66 02 87 Mortagne-sur-Sèvre	x

Progresser et préparer l'avenir

Croissance des ventes et progression des marges

Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2005 s'élève à 459,5 M€, en croissance de 8,4 % par rapport à l'exercice 2004 (+ 7,8 % à périmètre identique). La bonne orientation des trois activités (négoce de matériaux, production de béton et menuiserie industrielle) a permis au Groupe de dépasser son objectif de chiffre d'affaires annuel déjà révisé à la hausse en octobre 2005.

Le résultat opérationnel courant de 25,2 M€ affiche une croissance de 25,7 %. Cette performance est nourrie par une nouvelle augmentation de la marge brute et une hausse limitée des charges d'exploitation. Chacune des trois activités contribue à cette progression.

Le résultat net augmente de 30,4 % à 15,5 M€, porté par une baisse sensible des frais financiers consécutive à une bonne maîtrise du besoin en fonds de roulement.

Structure financière renforcée

Au 31 décembre 2005, le Groupe présente des fonds propres de 61,5 M€ faisant ressortir un ratio d'endettement

Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2006 : + 10,5 %

consolidé - M€	1 ^{er} trimestre 2006	1 ^{er} trimestre 2005	Variation %
Chiffre d'affaires	116,8	105,8	+10,5 %

de 54 % contre 59 % à fin 2004.

Le chiffre d'affaires consolidé du premier trimestre 2006 atteint 116,8 M€, en croissance de 10,5 % (+ 8,7 % à périmètre comparable) par rapport au premier trimestre 2005. Cette performance est légèrement supérieure à l'objectif de croissance annuelle de 6 %, annoncé lors de la présentation des résultats 2005.

Les trois activités du Groupe ont participé à cette progression : l'activité Négoce de matériaux fait ressortir un chiffre d'affaires de 96,5 M€ en progression de 9,4 %, l'activité Béton croît de 17,9 % à 9,4 M€, et enfin, l'activité Menuiserie industrielle connaît une hausse de 15,8 % à 14,5 M€.

La bonne orientation des ventes traduit la dynamique commerciale mise en œuvre par VM Matériaux sur un marché durablement porteur. Le Groupe a par ailleurs bénéficié d'un effet de base favorable sur le mois de mars (mars 2005 avait été pénalisé

par une météo défavorable).

Perspectives

2006 devrait représenter pour VM Matériaux une nouvelle année de croissance soutenue par l'orientation favorable des marchés de la construction et de la rénovation, et confortée par le maintien du taux réduit de TVA à 5,5 %.

Le Groupe est confiant dans la poursuite de son développement organique qui va bénéficier d'une accélération des investissements de développement interne portés de 16 à 18 M€ sur l'ensemble de l'année.

Compte de résultat

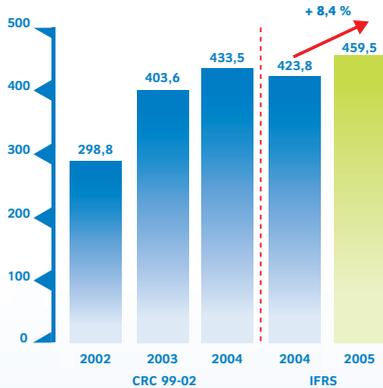
En M€	2005	2004	Var
Chiffre d'affaires	459,5	423,8	+ 8,4 %
Résultat opérationnel courant	25,2	20,1	+ 25,7 %
Marge opérationnelle courante	5,5 %	4,7 %	
Résultat net	15,5	11,9	+ 30,4 %
Marge nette	3,4 %	2,8 %	
Résultat net part du Groupe	14,8	11,5	+ 28,9 %

Bilan simplifié

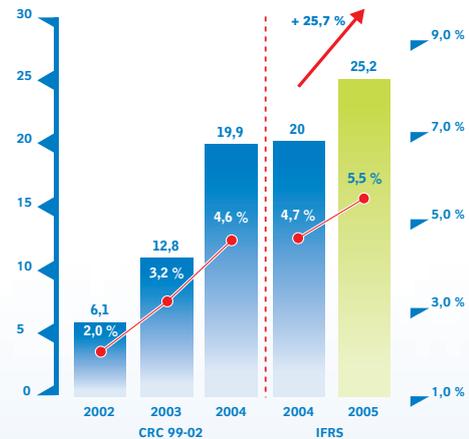
Actif	2005	2004
Immobilisations	79	76
Stocks	67	62
Clients	85	76
Autres actifs circulants	7	6
Disponibilités	6	13
TOTAL	244	233

Passif	2005	2004
capitaux propres	62	52
Provisions pour risques	11	9
Passif circulant	132	129
Dettes financières	39	43
TOTAL	244	233

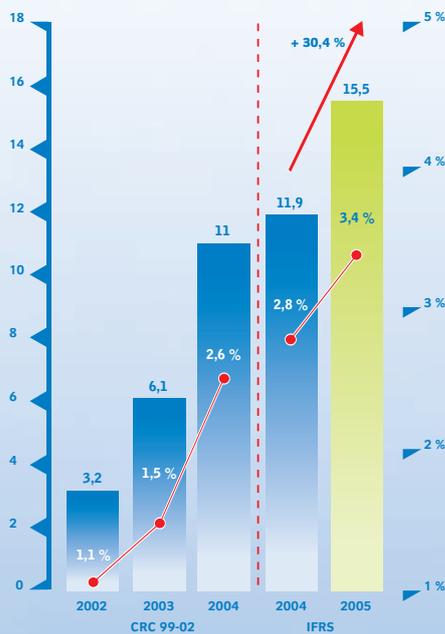
Chiffre d'affaires consolidé en M€ : + 8,4 %



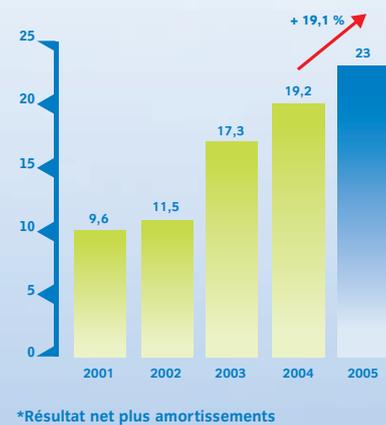
Résultat Opérationnel Courant en M€ : + 25,7 %



Résultat net : + 30,4 % en M€

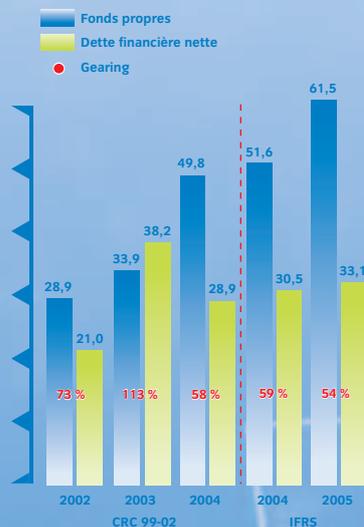


Marge Brute d'Autofinancement* en M€ : + 19,1 %



*Résultat net plus amortissements

Evolution du ratio Dettes financières / Fonds propres



L'impact de l'application des normes IFRS

Les états financiers du Groupe ont été préparés conformément aux normes internationales IFRS telles qu'adoptées dans l'Union Européenne. Les états financiers consolidés ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des actifs financiers disponibles à la vente et des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat. L'information comparative 2004 a été retraitée conformément aux principes définis dans l'IFRS 1.

	CA	Résultat Opérationnel Courant	Résultat Net	Capitaux propres	Endettement Net
IFRS	423,8	20,1	11,9	51,6	30,5
IAS 18 – Chiffre d'affaires	-9,7				
IAS 36 – Retraitement des valeurs			1,3	0,6	
IAS 19 – Avantages du personnel		0,4	0,4	-1,9	
IAS 16 – Immobilisations		0,5	0,3	5,2	
IAS 17 – Contrat de location		0,2	0,1	0,2	1,6
IAS 2 – Stocks		-0,7	-0,5	-2,2	
Autres			ns	ns	ns
CRC 99-02	433,5	20,5	11,0	49,8	28,9

Vie boursière

Cours de Bourse

Dans un article du 19 avril dernier, le journal Les Echos soulignait la progression de VM Matériaux sur 3 ans de plus de 727 %, en 10^e position dans le palmarès des valeurs du SBF 250 sur cette période.

Evolution du cours VM Matériaux sur 3 ans



Dernière cotation prise en compte le 10/05/06 : 156,3 €

Cours du BSA

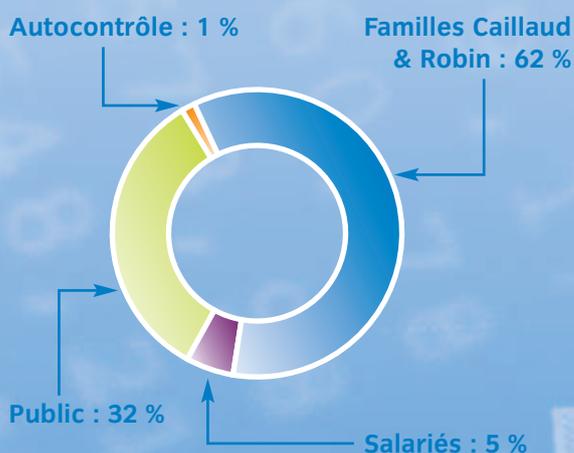
Lors de l'augmentation de capital réalisée en novembre 2004, 110 000 bons de souscription étaient attachés aux 110 000 actions nouvelles créées. Deux bons de souscription donnent droit à souscrire une action nouvelle au prix de 96 €. L'exercice des bons de souscription est possible jusqu'au 8 novembre 2007.

Le 10 mai 2006, les bons de souscription étaient cotés 38,25 €.

Evolution du cours du bon de souscription d'actions (BSA)



Répartition du capital au 31/12/05



Données par action

Données par action (€)	2005	2004	Variation
Nombre d'actions 31/12	1 360 518	1 356 692	-
BPA*	10,88	8,46	+ 29 %
CFPA**	16,89	14,22	+ 19 %
ANPA***	45,19	38,05	+ 19 %
Dividende	3,00	2,20	+ 36 %

* Bénéfice net par action

** Cash Flow = Résultat net + dotations aux amortissements

*** Actif net par action

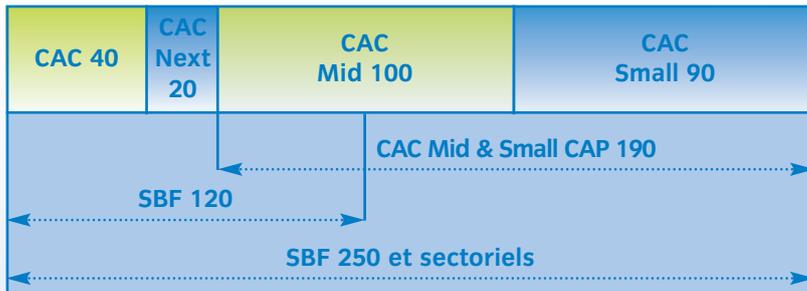
Des facteurs positifs pour la liquidité du titre...

Dès le 3 janvier 2005, sur décision d'Euronext Paris, la cotation de VM Matériaux a été transférée de la catégorie de cotation fixing (A) à la cotation continue.

Le même jour, en accord avec le Conseil Scientifique d'Euronext, le titre VM Matériaux intégrait les indices CAC Small 90, CAC Mid and Small 190, ainsi que le SBF 250.

Ces éléments ont entraîné une amélioration de la liquidité du titre.

Structure des nouveaux indices d'Euronext Paris



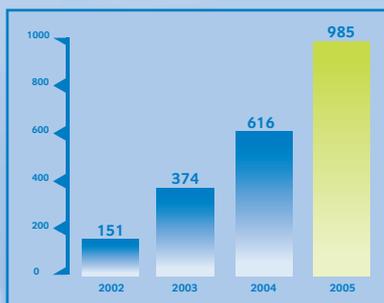
VM Matériaux désormais coté sur l'Eurolist au Compartiment B d'Euronext

L'évolution de la capitalisation boursière a permis au titre de rejoindre le compartiment B (plus de 150 M€). Le 30 avril 2006, celle-ci s'élevait à 218 M€.

Les différents compartiments d'Euronext Paris

CAPITALISATION	Compartiment A >1 milliard d'euros	Compartiment B entre 150 millions et 1 milliard d'euros	Compartiment C <150 millions d'euros
----------------	---------------------------------------	--	---

Evolution des volumes d'échanges

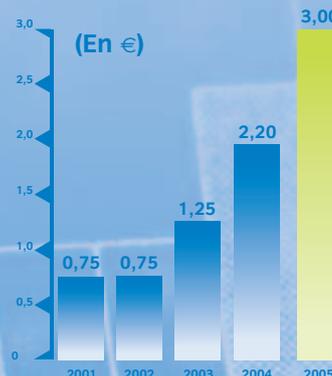


Nombre d'échanges moyens journaliers

Sur l'année 2005, les volumes d'échanges du titre VM Matériaux ont connu une progression de 60 %. Hausse qui s'est accélérée depuis janvier 2006 avec 1 309 titres échangés en moyenne par jour.

Dividendes par action : + 36 %

La distribution d'un dividende de 3€ par action, en croissance de 36 % par rapport à 2005, sera proposée à l'Assemblée Générale qui se réunit le 2 juin 2006.



Témoignage :

Armand Fournier portant un "Regard sur" ... l'actionariat salarié



Pour Armand Fournier, représentant des salariés au Conseil de surveillance du Groupe et président des Fonds Communs de placement VM Matériaux, "les salariés sont plus que jamais impliqués."

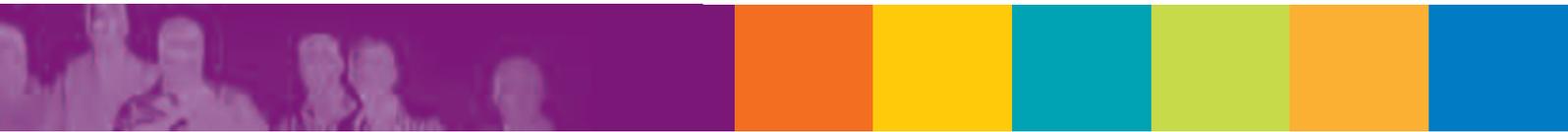
En quoi est-ce important que 5 % du capital du Groupe soient détenus par les salariés ?

Armand Fournier : "Les salariés actionnaires - ils sont aujourd'hui presque 1 500 - montrent ainsi qu'ils ont confiance dans la politique de l'entreprise. Ils cautionnent aussi le choix du Groupe de rester un acteur indépendant sur le marché du Négocio et de cette manière, y participent aux côtés des actionnaires familiaux.

De plus, les résultats étant en pleine progression, l'évolution favorable de leur épargne en actions VM Matériaux, la politique d'intéressement, les fruits de la participation sont pour tous des facteurs de motivation et d'implication. Indépendamment du cours de Bourse, ils s'intéressent plus que jamais à la bonne évolution des fondamentaux de LEUR entreprise et la comprennent mieux."

Quel sens cela a-t-il pour vous de représenter depuis un an déjà les salariés au Conseil de surveillance du Groupe ?

A.F. : "Je suis amené au même titre que les autres membres du Conseil à surveiller la bonne gestion du Groupe et à en rendre compte. C'est aussi une preuve du souci de transparence de la Direction sur les choix qu'elle met en œuvre, avec les salariés. Elle les considère vraiment comme partenaires de son développement. Enfin, pour une Midcaps, demander à un salarié de siéger au Conseil de surveillance, cela fait partie des principes de gouvernance essentiels."



www.vm-materiaux.fr

Siège social : Route de la Roche-sur-Yon - BP 7
85260 L'Herbergement
Tél. 02 51 08 08 08 - Fax 02 51 42 47 90
E-mail : vm@vm-materiaux.fr



VM Matériaux : rapport financier 2005



Rapport financier 2005



Sommaire

> Renseignements concernant la société	p 4
> Rapport de gestion du Directoire	p 5
> Rapport du Directoire à l'Assemblée Générale extraordinaire	p 20
> Rapport du Conseil de surveillance	p 21
> Rapport du Président du Conseil de surveillance	p 22
> Bilan consolidé du groupe VM Matériaux	p 26
> Compte de résultat consolidé	p 28
> Variation des capitaux propres consolidés	p 29
> Tableau consolidé des flux de trésorerie	p 30
> Annexe aux comptes consolidés	p 31
> Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	p 54
> Bilan de VM Matériaux	p 55
> Compte de résultat de VM Matériaux	p 57
> Annexe aux comptes sociaux	p 58
> Filiales et participations	p 68
> Résultats financiers des cinq derniers exercices	p 71
> Rapports des commissaires aux comptes	p 72
> Résolutions	p 75

I – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SOCIÉTÉ

Identité

Dénomination sociale :
VM MATERIAUX

Date de création de la société : 1941

Nationalité : Française

Forme Juridique :
Société Anonyme à Directoire et
Conseil de surveillance.

Siège social :
Route de la Roche-sur-Yon,
85260 L'HERBERGEMENT.

**Registre du Commerce et des
Sociétés :**
545 550 162 RCS LA ROCHE-SUR-YON

Code APE : 741 J

Durée : La société prendrait fin en
2058 sauf dissolution anticipée ou
prorogation.

Objet social (extrait) : La société a
pour objet en France et dans tous
pays directement ou indirectement :

- Le commerce, la fabrication, la
mise en œuvre et le transport de
tous matériaux et fournitures se
rattachant au bâtiment, aux travaux
publics et à l'environnement,
l'acquisition et la gestion de tous
biens mobiliers et immobiliers,
notamment de toutes participations
dans le capital de toutes sociétés
françaises ou étrangères,
- La prestation de tous services se
rattachant aux activités ci-dessus
exposées.

Exercice social : du 1^{er} janvier au
31 décembre

**Capital et caractéristiques (au
31 décembre 2005) :** Le capital est
de 2 040 777 €. Il est divisé en
1 360 518 actions d'une valeur
nominale de 1,5 € chacune, toutes
entièrement libérées et portant
jouissance courante.
Aucune clause statutaire ne restreint
leur libre cession. Elles peuvent être
nominatives ou au porteur au choix

de l'actionnaire. Un droit de vote
double a été attribué par l'AGE du
11 juin 2004 à toutes les actions
entièrement libérées pour lesquelles
il sera justifié à compter du 11 juin
2007 d'une inscription nominative
depuis trois ans au moins.

**Introduction en Bourse au Second
Marché :** Le 17 mai 1990

Codes Boursiers
ISIN : FR0000066540
Reuters : VMMP.NT
Bloomberg : VMM.FP
Code mnémorique : VMMA

Appartenance aux indices :
SBF 250, CAC Mid et Small 190

Eurolist : compartiment B

Répartition statutaire des bénéficiaires :
Le bénéfice distribuable est réparti
entre tous les actionnaires
proportionnellement au nombre
d'actions appartenant à chacun d'eux.

Responsables de l'information :
Messieurs Philippe AUDUREAU et
Alain MARION. Tél. 02.51.08.08.08.
Les documents et renseignements
relatifs à la société sont mis à la
disposition des actionnaires et du
public au siège social.

Conseil de surveillance

**Président du Conseil
de surveillance :**
Olivier ROBIN

Vice-Président :
Pascal CAILLAUD

**Membres du Conseil
de surveillance :**
Messieurs Dominique CAILLAUD,
Christian CUNAUD, Armand
FOURNIER, Yves GONNORD,
Christophe ROBIN, Hubert ROBIN
Société Sicat – représentant
permanent : Jérôme CAILLAUD

Directoire

Président du Directoire :
Philippe AUDUREAU

Directeur Général :
Alain MARION

Membres du Directoire :
Messieurs Dominique BEAUFRAND,
Jean-Charles CHAIGNE, Daniel ROBIN.

Contrôle

**Commissaires aux comptes
titulaires :**
Cabinet EXCO ATLANTIQUE
46 bis, rue des Hauts Pavés
44000 NANTES
Nommé le 1^{er} juin 2001
pour 6 exercices.

Cabinet BOISSEAU et ASSOCIES
52, rue Jean-Yves Cousteau
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Renouvelé le 10 juin 2005
pour 6 exercices.

**Commissaires aux comptes
suppléants :**
Monsieur François MACE
46 bis, rue des Hauts Pavés
44000 NANTES
Nommé le 1^{er} juin 2001
pour 6 exercices.

Monsieur Bernard GRONDIN
52, rue Jean-Yves Cousteau
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Renouvelé le 10 juin 2005
pour 6 exercices.

II – RAPPORT DE GESTION

Rapport de gestion du Directoire à l'Assemblée Générale annuelle ordinaire

1 - Environnement économique et conjoncturel

L'année 2005 a été marquée par une forte progression de la construction de logement avec 410 000 logements mis en chantier, soit +13 % par rapport à 2004 (363 000 logements en 2004). Les maisons individuelles progressent de 5,8 %.

2 - Faits marquants

> Croissance

Au cours de l'année 2005, le Groupe a renforcé le maillage du négoce par :

- la création, en mars, d'une agence à la Plaine-sur-mer (44),
- la création, en septembre, d'une agence à Tours (37).

L'activité de la menuiserie, quant à elle, s'est renforcée par :

- l'acquisition, en avril, de la société SCTPI "ARMOR" fabriquant de menuiseries PVC à Maizières la Grande Paroisse à côté de Troyes réalisant un chiffre d'affaires annuel de 3,5 M€ avec un effectif de 30 salariés.
- Le développement de son réseau de revendeurs indépendants sous l'enseigne "SOLABAIE".

3 - Changement de méthode comptable

> Passage aux IFRS

Les états financiers consolidés du Groupe VM Matériaux ont été préparés conformément aux normes IFRS telles qu'adoptées dans l'Union Européenne. Les états financiers consolidés ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des actifs financiers disponibles à la vente et des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat.

En application du règlement n° 1606/2002 du Conseil Européen adopté le 9 juillet 2002, les comptes

consolidés du Groupe VM Matériaux publiés au titre de l'exercice 2005 sont établis conformément aux normes comptables internationales (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

L'information comparative 2004 a été retraitée conformément aux principes définis dans l'IFRS 1.

Les principes généraux de la transition aux IFRS, l'explication et le chiffrage des principaux retraitements IFRS sont donnés dans la note 33 de l'annexe aux comptes consolidés.

4 - Comptes du Groupe

> Activité consolidée

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe en 2005 s'est élevé à 459,5 M€ contre 423,8 M€ en 2004,

en progression de 8,4 %. A périmètre constant la progression 2005 s'établit à 7,8 %.

> Activité par secteur

Chiffre d'affaires géré

Le chiffre d'affaires géré que nous vous donnons ci-dessous correspond au chiffre d'affaires de toutes les sociétés du Groupe, qu'elles soient consolidées par intégration globale ou par mise en équivalence. Quatre sociétés sont intégrées par mise en équivalence : Vendée-Béton, BIV, CH Béton et PPL.

Le chiffre d'affaires 2005 géré dans le Groupe se répartit comme suit :

- négoce de matériaux : 75 %
- béton industriel : 14 %
- menuiserie industrielle : 11 %

Répartition du chiffre d'affaires par activité (en M€)	2005	2004	Variation
Négoce de matériaux	383,0	354,0	+ 8,20 %
Industrie du béton	70,9	64,9	+ 9,23 %
Menuiserie industrielle	53,7	49,0	+ 9,60 %
Divers	0,6	0,5	
Total CA des sociétés gérées	508,3	468,5	+ 8,53 %
A déduire sociétés consolidées par mise en équivalence	- 35,2	- 31,7	
A déduire CA intercompagnies	- 13,7	- 13,0	
Total CA Consolidé	459,5	423,8	+ 8,40 %

Chiffre d'affaires consolidé

Après déduction du chiffre d'affaires des sociétés consolidées par mise en équivalence et de celui des intercompagnies, le chiffre d'affaires consolidé s'établit comme suit :

Répartition du chiffre d'affaires consolidé (en M€)	2005	2004	Variation
Négoce de matériaux	379,2	350,4	+ 8,22 %
Industrie du béton	33,8	31,5	+ 7,30 %
Menuiserie industrielle	45,8	41,4	+ 10,63 %
Divers	0,6	0,5	
Total CA consolidé	459,5	423,8	+ 8,40 %

> Résultat consolidé

Les soldes intermédiaires de gestion comparés des années 2005 et 2004 se présentent comme suit :

(en M€)	2005	2004	Variation
Chiffre d'affaires	459,5	423,8	8,4 %
EBE	33,3	27,1	23,0 %
Résultat opérationnel courant	25,2	20,1	25,7 %
Résultat opérationnel	25,0	20,5	22,3 %
Résultat avant impôt	22,8	18,1	26,4 %
Quote part des sociétés mises en équivalence	0,4	0,4	
Résultat net consolidé	15,5	11,9	30,4 %

Le résultat opérationnel courant de 25,2 M€ affiche une croissance de 25,7 %. Cette performance est nourrie par une nouvelle augmentation de la marge brute et une hausse limitée des charges d'exploitation.

Chacune des trois activités contribue à cette progression.

Le résultat opérationnel ressort à 25 M€ après :

- la constatation d'une provision exceptionnelle de 0,4 M€ en couverture d'une condamnation dans un litige,
- et un produit exceptionnel de 0,3 M€ correspondant à l'abandon de créances de l'associé minoritaire de la société VMBA, l'abandon de

la société mère du Groupe étant lui-même éliminé dans les comptes consolidés du Groupe.

Le résultat des sociétés consolidées par mise en équivalence ressort à 0,4 M€, égal au résultat 2004.

La charge financière nette s'élève à 2,2 M€ soit 0,5 % du chiffre d'affaires contre 2,4 M€ en 2004, en légère baisse, conséquence d'un taux d'intérêt constant et d'une bonne maîtrise du besoin en fonds de roulement.

Le résultat net après impôt s'établit à 15,5 M€ contre 11,9 M€ en 2004 en progression de 30,4 %.

> Résultat par secteur d'activité

(en M€)	2005		2004		variation 2004/ 2005
	montant	%CA	montant	%CA	
Total chiffre d'affaires	459,5		423,8		8,4 %
Résultat opérationnel courant					
- Négoce	15,9	4,2 %	12,7	3,6 %	+ 25,3 %
- Menuiserie	2,6	4,8 %	2,2	4,5 %	+ 17,5 %
- Béton	1,6	4,6 %	1,5	4,4 %	+ 6,6 %
- Autres	5,1		3,7		
Total Résultat opérationnel courant	25,2	5,5 %	20,1	4,7 %	+ 25,7 %
Résultat net					
- Négoce	9,1	2,4 %	7,4	2,1 %	+ 23,5 %
- Menuiserie	1,5	2,9 %	1,3	2,6 %	+ 19,8 %
- Béton	1,7	4,8 %	1,3	3,9 %	+ 28,5 %
- Autres	3,1		2,0		
Total Résultat net	15,5	3,4 %	11,9	2,8 %	+ 30,4 %

> Structure financière

Le bilan du Groupe se présente comme suit :

(en M€)	2005	2004
actif non courant	79,1	76,0
actif courant	164,9	156,8
capitaux propres	61,5	51,6
passif non courant	32,6	34,0
passif courant	149,8	147,2
Total du bilan	244,0	232,8

> Actif non courant

L'évolution de nos actifs immobilisés (non courants) se décompose comme suit :

- 8,9 M€ d'investissements d'exploitation contre 6,3 M€ en 2004,
- 2,5 M€ d'immobilisations nettes liées à la variation de périmètre inclus un écart d'acquisition de 1,2 M€,
- 0,3 M€ de désinvestissement net,
- 7,8 M€ de dotations aux amortissements.

Le ratio "actifs non courants sur capitaux permanents (capitaux propres et endettement à plus d'un an)" ressort à 0,95 contre 0,99 en 2004 après retraitements liés aux normes IFRS.

> Capitaux propres part du Groupe

Les capitaux propres part du Groupe s'établissent à 58,5 M€ contre 48,9 M€ en 2004. Les principales variations de ces capitaux propres sont les suivantes :

- résultat 2005 part du Groupe : 14,8 M€
- distribution de dividende : 3 M€
- rachat d'actions propres : 1,3 M€
- avantages au personnel : 1 M€

Les avantages au personnel se composent des écarts actuariels liés aux indemnités de fin de carrière directement imputables en capitaux propres et aux coûts des options d'achats ou de souscription d'actions.

> Dettes financières

La dette financière nette s'établit comme suit au 31 décembre 2005 :

(en M€)	2005	2004
à plus d'un an	14,3	17,6
à moins d'un an	24,9	25,3
trésorerie disponible	6,2	12,4
Endettement net	33,1	30,5

La dette financière nette représente 54 % des capitaux propres contre 59 % à fin 2004.

> Flux de trésorerie

Les flux de trésorerie se répartissent comme suit :

(en M€)	2005	2004
Flux générés par l'activité	13,1	15,3
Flux liés aux opérations d'investissement	- 11,1	- 9,5
Flux liés aux opérations de financement	- 10,8	- 2,7

La variation de trésorerie qui en découle est négative de 8,9 M€ contre une variation positive de 3,2 M€ en 2004.

> Capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement et du paiement de l'impôt s'établit à 33 M€ contre 26,5 M€ en 2004 soit en progression de 24,5 %.

5 - Comptes de VM MATERIAUX

> Activité

Le chiffre d'affaires de la société VM MATERIAUX, société mère du Groupe, est constitué principalement de prestations administratives, commerciales et informatiques ainsi que de locations immobilières et de mise à disposition de personnel. Celui-ci s'est élevé à 16,3 M€ contre 14,1 M€ en 2004.

> Résultat

Le résultat d'exploitation s'élève à 5,2 M€ contre 3,7 M€ en 2004.

Les dividendes perçus des filiales se sont élevés à 3,8 M€ permettant de dégager un résultat courant de 8,9 M€ contre 6,1 M€ en 2004.

Le résultat net est de 6,6 M€ contre 4,3 M€ en 2004.

> Intégration fiscale

Le périmètre d'intégration est constitué de la S.A. VM MATERIAUX et des filiales suivantes :

- Sa Naullet
- Sas Financière VM Distribution
- Sarl Quadra
- Sa VM Distribution
- Sarl Sumaca Centre
- Sarl Standard
- Sas Mégnien
- Snc Mégnien Services
- Snc Mégnien Distribution
- Sci La Plaine
- Sas TBM.

> Répartition du capital et éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'OPA

Pour satisfaire à l'obligation des articles L. 233-13 et L. 225-100-3 du code de commerce, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Evolution du capital sur les cinq dernières années

	2001	2002	2003	2004	2005
Nombre d'actions composant le capital en début d'exercice	621 096	622 096	623 346	623 346	1 356 692
Nombre d'actions créées au cours de l'exercice					
- par division du nominal du titre par deux				623 346	
- par augmentation de capital				110 000	
- par levée d'options de souscription d'actions	1 000	1 250			3 320
- par exercice des bons de souscription d'actions					506
Nombre d'actions composant le capital en fin d'exercice	622 096	623 346	623 346	1 356 692	1 360 518
CAPITAL SOCIAL EN EUROS	1 866 288	1 870 038	1 870 038	2 035 038	2 040 777

> Structure du capital

Notre capital social s'établit à 2 040 777 €, réparti en 1 360 518 actions de 1,5 € chacune.

	2004		2005	
	% du capital	% droit vote	% du capital	% droit vote
Familles CAILLAUD-ROBIN	61,63 %	62,31 %	61,33 %	62,19 %
FCP Groupe VM	6,05 %	6,11 %	4,95 %	5,02 %
Autodétention	1,09 %	-	1,38 %	-
Public	31,23 %	31,58 %	32,34 %	32,80 %

En application de l'art. L. 233-13 du code de commerce, nous vous donnons les informations suivantes :

La société Civile SOFIRO détient plus des 3/20^e du capital et des droits de vote, la Société Civile SOFICA en détient plus du 10^e et la société SICAT plus du vingtième.

Conformément à l'article 12 de nos statuts, tout actionnaire détenant 1,5 % au moins du capital de la société est tenu d'en informer immédiatement la société par lettre recommandée avec avis de réception, cette obligation s'appliquant à chaque franchissement d'un multiple de ce pourcentage.

Droit de vote double

Un droit de vote double a été attribué par l'AGE du 11 juin 2004 à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié à compter du 11 juin 2007 d'une inscription nominative depuis trois ans au moins.

Restrictions statutaires et accords relatifs aux transferts d'actions

Aucune clause statutaire ne restreint leur libre cession. Elles peuvent être nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

Un pacte d'actionnaires a été conclu le 26 juin 2002 entre les groupes familiaux Caillaud d'une part, et Robin d'autre part. Ce pacte a fait l'objet d'un avis au Conseil des marchés financiers publié le 17 octobre 2003.

Par ailleurs, un engagement de conservation d'actions a été souscrit par les actionnaires familiaux dans le cadre de la loi Dutreil. Cet engagement a été transmis à l'AMF le 11 février 2005.

Pouvoirs du Directoire en matière de rachat d'actions

L'assemblée générale du 10 juin 2005 a autorisé le Directoire, pour une durée de dix-huit mois à compter de ladite Assemblée, conformément aux dispositions des articles L. 225-209 et suivants du code de commerce et à celles du règlement européen n°2273/2003 du 22 décembre 2003, à procéder à des achats d'actions de la société, afin de :

- attribuer les titres rachetés aux mandataires sociaux et/ou salariés de la société ou de son Groupe dans le cadre des plans d'options d'achats d'actions, des attributions d'actions gratuites, au titre de la participation des salariés aux fruits de l'expansion ou dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise,

- remettre les actions de la société, à la suite de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital, aux porteurs des dites valeurs mobilières,
- conserver ces actions et les remettre à titre d'échange, notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe,
- animer le marché secondaire ou la liquidité de l'action par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers.

Le nombre maximal d'actions susceptibles d'être rachetées par la société ne peut excéder 30 000 titres. Le nombre des actions détenues ne peut également excéder 10 % du capital social.

Le prix d'achat maximal par la société de ses propres actions ne peut excéder 180 € par action.

Mécanismes de contrôle prévus dans un système d'actionariat du personnel

L'art. 17-5 de nos statuts prévoit la nomination d'un membre du Conseil de surveillance représentant les salariés actionnaires par l'Assemblée Générale des actionnaires. Les candidats à la nomination sont désignés par le Conseil de surveillance du fonds commun de placement des salariés du groupe VM Matériaux. Monsieur Armand Fournier a ainsi été nommé à cette fonction lors de l'Assemblée Générale du 11 juin 2004.

> Actionariat salariés

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du code de commerce, nous vous indiquons la proportion du capital que représentent les actions détenues par les salariés au 31 décembre 2005 par l'intermédiaire de divers fonds communs de placement : 4,95 %.

> Autodétention

La société autodétient, au 31 décembre, 17 882 actions VM MATERIAUX directement et 871 titres par le contrat de liquidité soit un total d'autodétention de 18 753 titres représentant 1,38 % du capital social.

6 - Informations boursières

> Marché du titre VM MATERIAUX

L'action VM Matériaux est cotée sur l'Eurolist d'Euronext, compartiment B. Le nombre d'actions s'élève au 31 décembre 2005 à 1 360 518.

Au cours de l'exercice 2005, il a été créée 3 826 actions nouvelles :

- 3 320 par exercice d'options de souscription d'actions,
- 506 par exercice de 1 012 bons de souscription d'actions.

Cours de l'action des 15 derniers mois

MOIS	NB titres échangés	capitaux en K€	cours moyen	cours le + haut	cours le + bas	dernier cours
janv-05	20 971	2 019	94,07	111,90	83,30	107,20
févr-05	16 225	1 736	106,46	110,00	102,00	105,00
mars-05	21 369	2 315	109,39	115,00	104,20	106,80
avr-05	23 775	2 661	109,18	121,90	101,20	103,00
mai-05	15 183	1 623	107,04	110,50	101,50	109,80
juin-05	15 739	1 699	108,93	114,00	104,00	105,00
juil-05	25 606	2 970	114,77	121,50	105,00	120,00
août-05	8 040	953	118,20	122,00	111,30	119,90
sept-05	31 375	3 913	121,13	129,50	117,00	125,50
oct-05	31 155	3 997	128,16	131,50	117,10	123,10
nov-05	15 530	1 894	123,80	129,00	117,30	122,50
déc-05	28 213	3 332	117,62	124,90	111,60	123,50
janv-06	28 758	3 622	125,70	129,50	121,70	126,50
févr-06	19 488	2 596	133,50	136,00	126,60	135,50
mars-06	27 955	4 060	145,49	147,20	136,30	146,50

Bon de souscription du BSA au cours des 15 derniers mois

MOIS	+ haut	+ bas	Clôture	Volume
janv-05	15,10	15,00	15,10	8 294
févr-05	18,20	18,20	18,20	6 294
mars-05	17,60	17,60	17,60	2 421
avr-05	16,50	15,50	15,50	2 067
mai-05	18,00	18,00	18,00	827
juin-05	15,51	15,51	15,51	1 775
juil-05	18,88	18,20	18,20	3 155
août-05	16,51	16,00	16,51	731
sept-05	19,99	19,98	19,98	2 706
oct-05	19,77	18,00	19,77	6 955
nov-05	18,70	18,70	18,70	3 025
déc-05	19,40	19,40	19,40	2 896
janv-06	18,60	18,60	18,60	7 779
févr-06	22,60	22,60	22,60	4 722
mars-06	28,00	28,00	28,00	5 912

> Evolution des cours de bourse en 2005

Action

Le nombre de titres échangés au cours de l'exercice 2005 a été de 253 181, soit une moyenne de 985 titres par séance. Le total des capitaux échangés s'est élevé à 29,1 M€, soit une moyenne par séance de 113 271 € pour un cours moyen de 113,23 €.

Le cours de bourse du 31 décembre 2005 s'établit à 123,50 € représentant une capitalisation boursière de 168 M€.

> Rachat d'actions

Synthèse des achats et des ventes d'actions de l'exercice 2005

Au titre du programme autorisé par l'assemblée du 11 juin 2004, la société a procédé à la vente de 7 600 actions, dans le cadre des plans d'options d'achats d'actions, au prix moyen de 18,25 €.

Au titre du programme autorisé par l'assemblée du 10 juin 2005, la société a procédé à :

- l'achat de 12 977 actions au prix moyen de 117,94 €
- la vente de 1 200 actions, dans le cadre des plans d'options, au prix moyen de 18,32 €.

Les achats de l'exercice 2005 représentent 0,95 % du capital.

Des actions ont également été acquises et cédées au titre du contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie approuvée par l'AFEI :

- nombre d'actions inscrites au nom de la société au 1^{er} janvier 2005 : 1 056
- nombre d'actions achetées : 1 624
- nombre d'actions vendues : 2 633
- nombre d'actions inscrites au nom de la société au 31 décembre 2005 : 872

Situation au 31 mars 2006

- % du capital auto-détenu : 1,38 %
- nombre de titres annulés : néant
- nombre de titres en portefeuille : 18 771
- valeur comptable du portefeuille : 1 837 K€
- valeur de marché du portefeuille : 2 750 K€

> Bons de souscription d'action

Lors de l'augmentation de capital réalisée en novembre 2004, 110 000 bons de souscription étaient attachés aux 110 000 actions nouvelles créées. Deux BSA donnent droit à souscrire une action nouvelle au prix de 96 €. L'exercice des BSA est possible jusqu'au 8 novembre 2007.

Situation des BSA au 31 décembre 2005

- nombre de BSA exercés en 2005 : 1 012
- nombre d'actions nouvelles : 506
- nombre de BSA en circulation : 108 988
- nombre d'actions potentielles : 54 494

7 - Filiales

> Prises de participations

Conformément à l'article L. 233-6 du code de commerce, nous vous informons des prises de participations directes et indirectes par la société au cours de l'exercice :

- 100 % de la société SCTPI – Maizières la Grande Paroisse
- 100 % de la SCI Maizières

Par ailleurs, ont été créées au cours de l'exercice 2005, les sociétés suivantes détenues à 100 % par la société VM Matériaux directement ou indirectement :

- Financière VM Béton - 85260 L'Herbergement
- VM Béton Services - 85260 L'Herbergement
- VM Distribution Béton - 85260 L'Herbergement
- VM Béton - 85260 L'Herbergement
- Sarl Crozet - 85260 L'Herbergement
- VM ASIA - Hong Kong

Enfin, nous vous informons que 2 sociétés du Groupe ont été absorbées par transmission universelle de patrimoine au cours de l'année 2005 :

- ORH a été absorbée par VM Distribution,
- CHD a été absorbée par Mégnién Services.

> Participations réciproques

Conformément à l'article L. 233-29 du code de commerce, nous vous informons des participations réciproques existant dans le Groupe :

La SNC MEGNIEN SERVICES, filiale à 100 % de la SAS MEGNIEN, détient 10,80 % du capital de la SAS MEGNIEN.

> Tableau de comparaison 2004/2005 des chiffres d'affaires et des résultats des filiales et sous-filiales

Sociétés	Méthode de consolidation	Chiffre d'affaires HT		résultat de l'exercice		Observations
		2005	2004	2005	2004	
Négoce de matériaux de construction						
VM DISTRIBUTION	IG	266 208	242 289	7 773	3 820	
SNC VM DISTRIBUTION	IG	5 273	5 138	3 871	4 355	
VM CENTRE LOIRE	IG	-	51	37	135	
STANDARD	IG	1 616	1 415	19	11	
ORH	IG	-	70	-	36	Fusionnée dans VM Distribution en 2005
MEGNIEN DISTRIBUTION	IG	110 945	104 110	2 113	2 450	
T.B.M	IG	1 778	1 745	105	107	
BOIS DU BERRY	IG	3 403	3 011	157	134	
SAPRO MARTINIQUE	IG	4 210	4 869	43	51	
LA DIMENSION	IG	2 429	2 430	119	65	
SAPRO GUADELOUPE	IG	2 910	3 391	8	25	
SOREPRO	IG	10 462	9 997	309	278	
VM SEFIMAT	IG	4 966	4 586	201	156	
VM ASIA	IG	352		87		Création en 2005
Industrie du béton et béton prêt à l'emploi						
NAULLET	IG	8 847	8 319	317	271	
VENDEE BETON CONTROLE	IG	5 099	5 031	52	51	
VM BETON AQUITAIN	IG	4 233	3 939	951	- 135	
PREFA PAYS DE LOIRE (PPL)	ME	11 261	9 967	547	514	
VENDEE BETON	ME	18 116	16 603	625	581	
VM BETON SERVICES	IG	-		-		Création en 2005
VM DISTRIBUTION BETON	IG	-		-		Création en 2005
VM BETON	IG	-		-		Création en 2005
Menuiserie Industrielle						
ATLANTEM-INDUSTRIES	IG	49 537	47 507	1 031	786	
LE DANNOIS	IG	2 006	1 739	242	168	
SCTPI	IG	3 640	3 568	41	136	Acquisition le 1 ^{er} avril 2005
Financières						
FINANCIERE VM DISTRIBUTION	IG	-	-	3 418	1 105	
FINANCIERE BLAVET	IG	-	-	196	119	
FINANCIERE VM BETON	IG	-		-		Création en 2005
QUADRA	IG	-	-	137	94	
MEGNIEN SERVICES	IG	-	-	149	- 17	
C.H.D	IG				41	Fusionnée dans Mégnién Services en 2005
SAS MEGNIEN	IG	-	-	3 324	1 937	
SEFIMAT	IG	287	261	104	387	

IG : Intégration globale - IP : Intégration proportionnelle - ME : Mise en équivalence

Sociétés	Méthode de consolidation	Chiffre d'affaires HT		résultat de l'exercice		Observations
		2005	2004	2005	2004	
Immobilières						
SCI DUCLOS	IG	156	148	37	27	
SCI JACATTE	IG	79	79	47	46	
SCI JACMI	IG	41	39	29	27	
SCI DE LA PLAINE	IG	128	115	67	58	
SUMACA CENTRE	IG	35	34	26	25	
SCI FLORENCE	IG	205	202	128	127	
SCI GUILLAUME	IG	110	110	88	100	
SCI JULIE	IG	137	137	23	15	
SCI CROZET	IG	145		- 86		Création en 2005
SCI MAIZIERES	IG	27	58	9	- 3	Acquisition le 1 ^{er} avril 2005

IG : Intégration globale - IP : Intégration proportionnelle - ME : Mise en équivalence

8 - Evénements postérieurs à la clôture

> Croissance

Le 4 janvier 2006, le Groupe a acquis 51 % de la société MONTAUBAN MATERIAUX, société de négoce de matériaux de construction basée à Montauban. Cette société réalise un chiffre d'affaires annuel de 5,5 M€ avec un effectif de 13 salariés.

Chiffres d'affaires du 1^{er} trimestre 2006

Le chiffre d'affaires consolidé au 31 mars 2006 s'établit à 116,8 M€, en progression de 10,5 % par rapport à la même période de l'année 2005. A périmètre constant, la progression est de 8,7 %.

Perspectives 2006

VM Matériaux est confiant quant à la poursuite en 2006 d'une orientation favorable du marché des mises en chantier et de la rénovation, conforté par le maintien du taux réduit de TVA à 5,5 %.

CA du 1^{er} trimestre par secteur d'activité :

(en M€)	2006	2005	Variation
Négoce de matériaux	96,5	88,2	+ 9,4 %
Industrie du béton	9,4	7,9	+ 17,9 %
Menuiserie industrielle	14,5	12,6	+ 15,8 %
Autres	0,1	0,1	
Eliminations inter-secteurs	- 3,7	- 3,1	
1^{er} trimestre (total)	116,8	105,8	+ 10,5 %

9 - Informations sociales

Effectif en équivalent temps plein, moyenne annuelle, par domaine d'activité

	Effectif
Activité Négoce	1 316
Activité Béton	90
Activité Menuiserie	480
Siège social	113
Effectif Groupe Consolidé	1 999
Effectif des sociétés mis en équivalence	135
Effectif Groupe Géré	2 134

Effectif inscrit consolidé par collège au 31 décembre 2005

Collège	Effectif	%
Ouvriers	962	44,8 %
ETAM*	957	44,6 %
Cadres	228	10,6 %
TOTAL	2 147	100 %

* ETAM : Employés, Techniciens et Agents de Maîtrise

En 2005, le Groupe a recruté 70 nouveaux collaborateurs, dont 96 % en contrats à durée indéterminée. Ces recrutements ont concerné 28 ouvriers, 27 ETAM et 15 cadres, soit une progression de 3,38 % de l'effectif inscrit.

Ventilation de l'effectif par type de contrat

L'effectif consolidé au 31 décembre 2005 se répartit entre 2 057 contrats à durée indéterminée et 86 contrats à durée déterminée, dont 28 contrats en alternance.

Age moyen et ancienneté

Pour chacun des 3 domaines d'activité du Groupe, l'âge moyen et l'ancienneté sont les suivants :

	Age moyen	Ancienneté
Négoce	40,60	11,00
Menuiserie	38,72	9,63
Béton	40,24	10,62

Effectif sous statut de contrat à temps partiel

Le Groupe consolidé compte 97 contrats à temps partiel au 31 décembre 2005, correspondant à 61,66 équivalents temps plein.

Personnel externe

Compte tenu de la nature des activités du Groupe, il est peu fait appel à la sous-traitance. A titre indicatif, l'emploi de personnel en intérim a représenté 2 061 K€ en 2005, soit 68 équivalents hommes (estimation sur la base de 152 heures travaillées par mois et par personne, avec un coût horaire moyen de 16,64 €).

Plan de réduction des effectifs

En 2005, le Groupe n'a procédé à aucun plan de réduction d'effectifs.

Organisation du temps de travail

L'ensemble du Groupe applique une organisation du travail sur la base de 35 heures, soit sous forme de modulation annuelle, soit sur une moyenne de 35 heures de travail effectif sur une moyenne de 4 semaines, soit sur la base de 35 heures hebdomadaire. Un avenant à l'accord sur l'aménagement du temps de travail a été signé au sein d'Atlantem afin de distinguer le temps de pause du temps effectif travaillé. Cet accord fait l'objet d'une procédure de droit d'opposition en cours d'instruction. Nous précisons en outre qu'au sein de TBM, notre filiale Transport, l'horaire spécifique du travail tient compte des accords de la branche transport.

Nos agences Outre-mer, quant à elles, fonctionnent sur une référence hebdomadaire de 35 heures.

Répartition de l'absentéisme par nature

Les montants du tableau qui suit sont exprimés en pourcentage de l'effectif géré en équivalents temps plein au 31 décembre 2005 :

Absentéisme par nature	%
Maladie	3,09
Accident du travail	0,60
Maternité	0,37
Paternité	0,10
Total	4,16

Evolution des rémunérations

En milliers d'euros	2004	2005	Variation
Masse salariale totale (Salaires et charges hors intérim)	61 024	65 057	+ 6,6 %
Intéressement	1 983	2 949	+ 48,7 %
Participation	1 707	1 781	+ 4,3 %

L'intéressement est en forte progression en 2005 avec + 48,7 %. Il reflète la progression des résultats du Groupe et provient pour une part de la création du contrat d'intéressement sur la société Mégrien.

En ce qui concerne la participation, celle-ci est quasiment stable compte tenu de l'application des nouvelles normes IFRS, principalement du fait du changement de méthode de valorisation des stocks.

Le taux de charge moyen sur les rémunérations a été de 38,6 % en 2005, contre 36,4 % en 2004, soit une progression de 2,2 %. Elle s'explique principalement par la fin des aides Aubry 1 et les nouvelles formules de calcul d'allègement Fillon, à quoi s'ajoute depuis juillet 2004, une nouvelle cotisation pour la journée de solidarité.

Relations professionnelles et accords collectifs

L'ensemble du personnel du Groupe consolidé a été représenté par quatre comités d'entreprise en 2005 : celui de l'Unité Economique et Sociale (UES) de VM Distribution, celui de l'UES de l'Industrie du béton, le Comité d'entreprise d'Atlantem et le Comité d'entreprise de Mégrien Distribution. En 2005, 39 réunions ont été tenues par ces différentes instances.

Sur l'exercice 2005 et à l'échelle du Groupe, 11 accords ou avenants ont été conclus : 3 avenants concernent l'actualisation de nos accords de participation, 7 accords ou avenants

instituent ou modifient des accords d'intéressement et un avenant vient s'ajouter à l'accord sur l'aménagement et la réduction du temps de travail chez Atlantem.

Gestion des Ressources Humaines

Le Groupe gère les effectifs des sociétés liées à 6 conventions collectives différentes, celles :

- du négoce de matériaux de construction,
- de la plasturgie,
- du bâtiment,
- des transports routiers et des activités auxiliaires de transport,
- du négoce de bois d'œuvre et produits dérivés,
- du commerce de gros.

Management social

En 2005, l'encadrement s'est efforcé de rencontrer l'ensemble de ses collaborateurs à l'occasion d'entretiens annuels, destinés à définir les objectifs, ainsi que les axes de progrès et moyens pour les atteindre.

Par ailleurs, parmi les entreprises sélectionnées pour le "Grand Prix de l'actionariat salarié", organisé sous l'égide de la "Fédération française des Associations d'actionnaires Salariés et anciens salariés (FAS)", dans la catégorie des sociétés appartenant à l'indice SBF 250, VM Matériaux figure en 6^{ème} position aux côtés des sociétés Latécoère, Air France, Stef-TFE, ASF et Safran, avec une note globale de 45,6 sur 70 et une note à 15 sur 17 points pour la qualité de son information vis-à-vis des actionnaires salariés.

Œuvres sociales

En 2005, le budget annuel des œuvres sociales alloué par le Groupe, y compris ses filiales minoritaires, s'est élevée à 242,6 K€ pour le Groupe, en progression de 5,5 %. Il a permis d'allouer 4 202 aides de tous ordres aux salariés du Groupe incluant chèques vacances, locations d'été ou de week-ends, participations à des licences sportives, séjours d'enfants des salariés, bons d'achats et billetteries diverses.

Au-delà du budget d'œuvres sociales alloué au Comité d'entreprise Groupe, VM Matériaux accorde des tickets restaurant à ses salariés, qui ont représenté en 2005 un budget de 427,8 K€.

Le nouveau site internet du Comité d'entreprise Groupe lancé en février 2005 et présentant les activités et aides proposées aux salariés, est de plus en plus fréquenté. En janvier 2006, il totalisait 550 visites dans le mois.

Conditions d'hygiène et de sécurité

Le Groupe est doté de 9 Comités d'Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT), qui ont, chacun, tenu 4 réunions en 2005. Un spécialiste "Hygiène, sécurité et environnement" travaille à temps plein sur l'amélioration des performances du Groupe dans ces domaines.

Parmi les réalisations de l'année 2005, on peut citer :

- la maintenance du "document unique" en vertu du décret 2001, évaluant les risques pour la santé et la sécurité des travailleurs,
- l'accueil de chaque salarié à la sécurité, avec le support d'un livret d'accueil à la sécurité décliné dans une version spécifique pour l'activité Menuiserie, l'activité Béton, l'activité Négoce Métropole et l'activité Négoce Outre-Mer ; en 2005, un nouveau livret a été édité et adressé à l'ensemble des salariés du Groupe, qui traite plus particulièrement des règles de sécurité informatique,
- la formation des chefs d'agence junior et des centraliers à la prévention sécurité,
- les formations à la sécurité au niveau du Groupe (FCOS, sauveteurs secouristes du travail, habilitations électriques, moniteurs grues et chariots élévateurs, sécurité incendie),
- un échange d'expérience avec les responsables sécurité de différents secteurs sur les bonnes pratiques en matière de sécurité,

- la mise en place bien avancée des plans de circulation pour chacun de nos établissements, avec l'envoi à 330 entreprises de transport d'un protocole de sécurité (chargement/déchargement) qui permet de sécuriser nos sites lors de la venue de transporteurs,
- la création de documents pour sensibiliser l'ensemble des équipes aux problèmes de sécurité (exemple : diffusion de "flashes d'information accidents" en cas d'accidents graves à l'attention de tous les sites concernés, fiches de poste déclinant les risques sur des postes sensibles - usage de déligneuse, bacs à traitement, scie murale, grues pour les camions, chariots élévateurs,...).

Un poste de formateur "Prévention sécurité" a été créé dans le Groupe en mars 2005. Il est chargé de la formation des salariés relative à l'usage des chariots élévateurs, grues auxiliaires, ponts roulants, chargeuses et aux habilitations électriques H0B0. Suite à ces formations, les responsables de sites peuvent autoriser leurs salariés à utiliser ces engins. Pour les valider, des carnets d'habilitation recensant l'ensemble des formations et habilitations reçues par chaque salarié sont instruits.

Le formateur est aussi responsable des formations Sauveteurs Secouristes du Travail.

300 salariés ont par ailleurs été formés en tant qu'équipiers de première intervention en cas d'incendie par un organisme extérieur.

Nombre de salariés formés à la Prévention Sécurité en 2005

Chariots élévateurs	120
Chargeuses	42
Conduite de grues	30
Habilitations électriques	10
Ponts roulants	16
Sauveteurs, secouristes du travail (SST)	23
Recyclage SST	60
Total	241

En 2006, ces formations étant désormais bien rodées, le formateur devrait tripler le nombre de salariés formés.

Au total, pour l'effectif géré, le nombre d'accidents avec arrêts de

travail a légèrement augmenté. Le taux de fréquence (1) des accidents de travail est passé de 27 en 2004 à 33,22 en 2005, mais reste très inférieur aux taux des années 2001, 2002 et 2003 qui se situaient tous au dessus de 40. Quant au taux de gravité (2), il est passé de 0,7 à 0,82, mais reste aussi bien inférieur aux taux des années 2001, 2002 et 2003.

Au total, les taux de fréquence d'accidents de travail relatifs à chacun des secteurs d'activité du Groupe restent inférieurs aux taux recensés par la CRAM au niveau national.

On relèvera la bonne performance d'Atlantem depuis 5 ans dans le domaine de la prévention Sécurité qui traduit la forte implication de l'encadrement : leur taux de fréquence d'accidents du travail est passé de 32,03 en 2004 à 24,42 en 2005 et leur taux de gravité de 0,9 en 2004 à 0,37 en 2005.

Vêtements de travail

Suite à la réflexion menée au sein des CHSCT, une dotation de nouveaux vêtements de travail a été faite à 1 138 salariés, représentant un budget de 145 K€.

Travailleurs handicapés

En 2005, VM Matériaux a employé 50 personnes handicapées. Elles se répartissent en 27 personnes pour l'activité Négoce, 3 personnes pour l'activité Béton et 20 personnes pour l'activité Menuiserie.

Formation

En 2005, VM Matériaux a proposé une action de formation à 895 de ses salariés, à raison de 20 204 heures et un investissement de 725 K€ (coûts salariaux inclus). Au-delà de ce montant, le Groupe a formé en alternance une moyenne annuelle de 26 jeunes en contrats d'apprentissage ou de professionnalisation correspondant à 15 000 heures.

En 2005, l'Ecole de Formation de la société Naullet (85) a formé 2 nouveaux jeunes au métier d'agent de préfabrication en béton architectonique en collaboration avec le CEFICEM, l'organisme de formation de la branche Carrières et Matériaux. Une nouvelle promotion a été lancée début 2006 avec 4 jeunes.

(1) Taux de fréquence des accidents du travail : (Nombre d'accidents du travail x 1 million) / Nombre d'heures travaillées

(2) Taux de gravité des accidents du travail : (Nombre de journées perdues par accident du travail x 1 000) / Nombre d'heures travaillées

Répartition des stagiaires formés	
Ouvriers	30 %
ETAM	48 %
Cadres	22 %
Total	100 %

Dans le cadre de l'Ecole de Formation Négoce, le Groupe a proposé 30 sessions dans 8 modules métier différents (menuiserie, couverture, sanitaire, carrelage, libre-service, environnement, gros œuvre et plâtre-isolation) à ses attachés technico-commerciaux, vendeurs internes et chefs d'agence. Ces formations ont été organisées en partenariat avec l'AFPA. Dans cette même école, 20 sessions de formation aux techniques de vente et 13 sessions au management d'équipes commerciales ont été mises en place.

Chez Atlantem, le plan de formation a donné la priorité à des formations en management, à la conduite du changement et à la sécurité.

Le 14 septembre dernier, VM Matériaux lançait un partenariat avec le CFA Jean XXIII des Herbiers et créait une promotion de 17 jeunes dans le cadre du BTS "Négociation et relation client VM Matériaux en apprentissage". Les jeunes poursuivent leur formation pour obtenir leur BTS en mai 2007. Nous pouvons d'ores et déjà constater une très bonne intégration de ces jeunes apprentis au sein des équipes du Négoce et une forte implication des "maîtres d'apprentissage" (tuteurs) formés depuis septembre à cette nouvelle responsabilité.

En septembre 2004, le Groupe a lancé une nouvelle école de formation de vendeurs internes pour l'activité Négoce. Elle a permis l'intégration de 14 jeunes en apprentissage par alternance, avec tutorat et rattachement à l'une des agences des régions Loire et Vendée. Le 6 octobre 2005, en présence du skipper Patrice Carpentier, le Groupe décernait à 9 d'entre eux leurs Certificats de Formation Professionnelle avec une promesse de recrutement. En janvier 2005, le Groupe a lancé une nouvelle promotion de 17 vendeurs internes répartis sur l'ensemble des agences du Groupe en contrats de professionnalisation qui doivent obtenir leur Certificat de Qualification Professionnelle.

Salariés formés	895
% de l'effectif géré	41,7
Stagiaires	1 455
Nombre d'heures	20 204
Coût total	725 K€

10 - Politique en matière de responsabilité environnementale

Chez VM Matériaux, les questions de "responsabilité environnementale" sont d'autant plus sensibles que nos produits et nos services visent à **améliorer l'habitat et le style de vie de nos contemporains**. Avec des émissions de 120 millions de tonnes de CO², c'est-à-dire 25 % des émissions nationales, et une consommation de 70 millions de tonnes équivalent pétrole, le secteur du bâtiment est le plus gros consommateur d'énergie et à l'origine d'une grande partie des rejets de CO² nationaux.

VM Matériaux entend donc participer à sa mesure au respect de l'environnement dans la filière du bâtiment et s'assurer de ce que notre réussite industrielle et commerciale ne se fasse pas aux dépens de la qualité de vie des personnes, des collectivités et des environnements concernés par nos activités.

En 2005, VM Matériaux a donc poursuivi ses efforts pour conduire son activité en acteur responsable, soucieux de créer de la valeur tant au plan économique, social qu'environnemental.

Au niveau du Groupe :

Concrètement, au plan informatique, le Groupe procède au recyclage de ses consommables et de son matériel obsolète.

L'ensemble des 114 sites du Groupe trie ses déchets dans des bennes dédiées au bois, aux objets métalliques et autres déchets.

Pour l'ensemble de ses usines de fabrication de produits béton et de menuiseries, le Groupe procède à l'analyse de tous ses risques chimiques dans tous les produits de nettoyage et de traitement qu'il utilise.

Enfin, au plan électrique chaque fois que c'est possible, le Groupe élimine les transformateurs aux PCB pour se

raccorder directement au réseau, conformément à la loi qui l'exigera en 2010.

Concernant l'activité Négoce, le respect de l'environnement se traduit d'abord par le **sens de la qualité et la chasse au gaspillage à tous les niveaux** : l'optimisation des tournées de nos camions, la qualité de nos livraisons sur chantiers pour éviter la casse des produits fragiles, la professionnalisation de nos commerciaux - leur rôle est de conseiller les bons produits à nos clients leur garantissant économie d'énergie et de sécurité - en sont quelques exemples. Nous veillons à **référencer les matériaux conformes aux normes de qualité et de respect de l'environnement** (ex : respect de la norme PEFC pour le bois-panneaux...) et **communiquer en toute transparence sur leur origine**. Au-delà, notre offre de produits en elle-même intègre un **certain nombre de matériaux dit "écologiques"** (produits en béton, produits et charpentes en bois...), ainsi que des produits sanitaires et de salles de bain adaptés aux besoins des personnes handicapées. VM Matériaux propose également dans ses agences un choix de produits innovants et le plus large possible, permettant de pallier parfois aux pénuries sur certains matériaux traditionnels et de contourner les surcoûts liés à l'augmentation du prix de certaines matières premières.

Par ailleurs, l'activité Négoce met en service chaque année de **nouveaux camions de livraison de matériaux, qui respectent la nouvelle norme "Euro 3"** pour la limitation des émissions de pollution.

Les efforts de **mise à niveau aux normes environnementales des bacs à traitement du bois** existant dans certaines agences spécialisées ont été poursuivis.

Certaines agences ont fait l'objet de **travaux de rénovation importants**, parmi lesquelles VM Pouzauges, VM Aizenay et VM Chauvigny.

De façon générale, chaque fois que VM Matériaux engage des travaux importants dans l'un de ses établissements ou **lorsque le Groupe crée un nouveau site, il veille à ce que ses installations s'intègrent bien dans le paysage et tiennent compte des questions liées au respect de l'environnement**. Ainsi,

pour la nouvelle centrale à béton de Niort, le terrain est paysagé avec plantation d'arbres et un bardage a été posé. La centrale bénéficie aussi d'un bassin de rétention des eaux d'orage et d'une station de recyclage, permettant de récupérer en boucle fermée les eaux usées et les matières premières solides pour la production.

Concernant Atlantem, le pôle menuiserie industrielle du Groupe, le souci en matière de responsabilité environnementale s'illustre aussi par de nombreux exemples concrets : les déchets de PVC sont retraités, recyclés et extrudés en profils annexes sur l'ensemble de la production. Les sites de Pontivy (56), Fougères (35), Cholet (49) et Hillion (22) procèdent au recyclage de leurs déchets de miroiterie.

Le site d'Hillion a fait le choix de revoir l'emballage de ses menuiseries finies en utilisant des matériaux recyclables. A Cholet, la cabine de teinte des menuiseries bois n'utilise plus de solvants depuis 2005, mais des peintures et égalisateurs de teinte à base d'eau. Cholet a aussi procédé à une mise en conformité du site. En conséquence, le site ne sera plus soumis à autorisation en installation classée pour l'environnement, mais seulement à déclaration.

Sur le site de Fougères, un tri sélectif des déchets en carton et plastique est en place et, à Pontivy, l'atelier de cintrage utilise des huiles végétales.

Sur l'ensemble des sites Atlantem, les allumages électriques et les aspirations liés à la production ont été optimisés, réduisant la consommation d'énergie. En 2005, des systèmes de détection des poussières métalliques dans les aspirations de Cholet et Fougères ont été ajoutés.

A Hillion et à Pontivy, des portes sas ont été installées au niveau des services expédition, générant des économies de chauffage.

Quant à Incobois à Saint-Georges de Montaigu (85), du fait de son statut d'installation classée liée à l'usage de produits de traitement, le site contrôle les eaux de pluie rejetées sur ses aires de stockage deux fois par an par piézomètre. Ses chutes de bois sont également recyclées pour la production de panneaux type agglomérés.

Enfin, Atlantem commercialise des menuiseries PVC et aluminium, plus performantes en matière d'isolation, donc génératrices d'économies d'énergie, que la moyenne des produits comparables sur le marché. Elles ont aussi gagné en ergonomie et

en performance au plan de la sécurité, ce qui contribue à l'amélioration du cadre de vie de nos clients.

Concernant l'activité béton, l'ensemble des centrales à béton du Groupe est inscrit au Registre des installations classées. Dix-huit d'entre elles sont certifiées NF BPE pour la fabrication de bétons conformes à la norme NF - EN 206-1. Neuf d'entre elles (Saintes et Vertou en 2005) sont équipées de stations de recyclage, permettant de récupérer en boucle fermée les eaux usées et les matières premières solides pour la production. L'ensemble des silos à ciments du Groupe est équipé de filtres anti-poussières. Un bardage phonique est installé sur le malaxeur de la centrale de la Roche-sur-Yon sud. En 2005, à la centrale de la Châtaigneraie, un bardage esthétique a été posé autour des bassins de décantation et de la sauterelle d'approvisionnement en agrégats. Les éléments techniques de la centrale ont aussi été remis à niveau.

Chez PPL, usine de fabrication de dalles, pavés et parpaings basée à Saint Georges de Montaigu (85), une deuxième opération de traitement des déchets inertes (broyage, concassage et criblage à la granulométrie voulue) a été organisée fin 2005 / début 2006. Elle a permis de traiter 2 500 tonnes de déchets (rebuts de production, invendus, produits défectueux) accumulés au fil des ans et de les transformer en 3 produits : 650 m³ de sable, 500 m³ de gravier et 450 m³ de refus. La totalité de cette transformation est recyclable en production pour les sables et graviers et en remblai (usage interne) pour le refus. L'économie liée à cette valorisation s'élève à plus de 8 K€. PPL a ainsi le souci de préserver ses ressources naturelles en minimisant ses mises en déchets et en recyclant, autant que faire se peut, ses rebuts de production.

Par ailleurs, toujours chez PPL, le montage d'un refroidisseur à air, en remplacement d'un refroidisseur à eau sur une presse à dalles, a permis d'économiser 3 000 m³ d'eau, soit 25 % de la consommation totale du site et une économie de charge de 1,5 K€ dès la première année pour un investissement de 2,5 K€.

Enfin, de par son activité de fabrication de parpaings et accessoires, PPL n'hésite pas à promouvoir la Haute Qualité Environnementale des blocs béton en

lien avec l'association Blocalians, à l'occasion de campagnes télévisuelles et radio. Le bloc béton est ainsi promu pour sa solidité, son confort acoustique, la possibilité de le recycler à 100 %, sa tenue au feu, ses qualités d'isolation thermique et sa faible consommation énergétique sur l'ensemble de son cycle de vie.

En lien avec le syndicat SNBPE, le Groupe participe aussi à des écobilans, où il s'agit d'étudier le cycle de vie de nos produits béton et les pollutions dégagées, lorsqu'elles existent.

11 - Mandataires sociaux

Conformément à l'article L225-102-1, nous vous communiquons ci-après :

> **Le montant de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés, durant l'exercice, aux mandataires sociaux, par la société et les sociétés contrôlées au sens de l'article L233-16.**

Directoire

Information donnée en euros

Nom	Mandat	Fonction	Fixe	Intéressement	Avantages en nature	jeton de présence	NB stock-options
Audureau Philippe	Président du Directoire	Président	142 920	12 557	-	3 000	1 500
Marion Alain	Directeur Général	Directeur financier	112 983	12 557	-	3 000	1 000
Chaigne Jean-Charles	Membre du Directoire	Directeur activité négoce	111 643	12 557	-	3 000	1 000
Beaufrand Dominique	Membre du Directoire	Directeur Ressources Humaines	80 801	12 557	-	-	700
Robin Daniel	Membre du Directoire	Directeur activité béton	66 435	12 791	-	-	800
Total			514 782	63 019	-	9 000	5 000

Une partie variable s'ajoute aux rémunérations et intéressement ci-dessus :

- Mode de calcul : 2 % du résultat net du Groupe majoré lorsque la rentabilité des capitaux investis (ROI) est supérieure à 5 %.
- Répartition : au prorata de la rémunération fixe brute.
- Montant de la rémunération variable qui sera versée en 2006 : 593 410 €

Conseil de surveillance

Le montant des rémunérations versées aux membres du conseil de surveillance s'est élevé à 137 483 €, dont 48 900 € de jetons de présence et 30 659 € de rémunération des présidents de conseil de surveillance.

Par ailleurs, nous vous informons qu'aucun engagement n'a été pris par la société au bénéfice des mandataires sociaux à raison d'un changement ou d'une cessation de leurs fonctions.

> **La liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice :**

Nom	Société	Fonction
AUDUREAU PHILIPPE	SA VM MATERIAUX	Président du Directoire
	SAS FINANCIERE VM DISTRIBUTION	Membre du Conseil de surveillance
	SA VM DISTRIBUTION	Président du Conseil d'administration
	SA NAULLET	Administrateur
	SAS SEFIMAT	Président
	SAS VENDEE BETON	Repr. permanent personne morale Membre du Conseil de surveillance
	SA PREFA DES PAYS DE LOIRE	Repr. permanent personne morale Administrateur
	SA FINANCIERE BLAVET	Repr. permanent personne morale Administrateur
	SAS ATLANTEM INDUSTRIES	Président
	SAS IMMOBILIERE DE L'ATLANTIQUE	Membre du Conseil de surveillance
	VM DISTRIBUTION BETON	Gérant
SCI 53 GEORGES D'AMBOISE	Gérant	
BEAUFRAND DOMINIQUE	SA VM MATERIAUX	Membre du Directoire

Nom	Société	Fonction
CAILLAUD DOMINIQUE	SA VM MATERIAUX	Membre du Conseil de surveillance
	SARL SECA SERVICES IMMOBILIER	Gérant
	SARL VENDEE COTE SUD	Gérant
	SARL CAIM	Gérant
	SCI MCA	Gérant
CAILLAUD JEROME	SA VM MATERIAUX	Repr. permanent personne morale Membre du Conseil de surveillance
	SARL IMMOBILIERE ST HERBLAIN	Co-gérant
	SARL IMMOBILIERE LA ROCHE	Co-gérant
	SARL IMMOBILIERE CHOLET	Co-gérant
	SARL IMMOBILIERE GUERANDE	Co-gérant
	SARL IMMOBILIERE ANCENIS	Co-gérant
	SARL IMMOBILIERE DE L'OUEST	Co-gérant
	SAS LA BAULE NAUTIC	Président
	SAS LBN Développement	Président
	SAS SILUG	Président
SA PORT DE PORNICHET	Administrateur	
CAILLAUD PASCAL	SA VM MATERIAUX	Vice-Président du Conseil de surveillance
	SAS IMMOBILIERE DE L'ATLANTIQUE	Président du Conseil de surveillance
	SARL IMMOBILIERE TRELISSAC	Co-gérant
	SCI JADE	Gérant
CHAIGNE JEAN-CHARLES	SA VM MATERIAUX	Membre du Directoire
	SAS FINANCIERE VM DISTRIBUTION	Membre du Conseil de surveillance
	SA VM DISTRIBUTION	Directeur Général
	SAS VM CENTRE LOIRE	Président
	SARL STANDARD	Gérant
	SARL VM BETON	Gérant
	SNC VM DISTRIBUTION	Gérant
	SNC MEGNIEN DISTRIBUTION	Gérant
SCI CROZET	Gérant	
CUNAUD CHRISTIAN	SA VM MATERIAUX	Membre du Conseil de surveillance
	SAS GROUPE SALMON ARC EN CIEL	Président
	BABY GIFT INTERNATIONAL SYSTEM	Président
	SAS ARC EN CIEL PRODUCTION	Président
	SAS ARC EN CIEL BOUTIQUE	Président
	SAS ARC EN CIEL MAILLE	Président
	SAS FIGSA	Président
	SARL ARC EN CIEL DISTRIBUTION	Gérant
	SA LE NOUVEL OUEST	Administrateur
	SA LACROIX	Membre du Conseil de surveillance
	SA BNA FINANCES	Membre du Conseil de surveillance
	GROUPE SALMON ARC EN CIEL ESPANA	Président du Conseil d'administration
FOURNIER ARMAND	SA VM MATERIAUX	Membre du Conseil de surveillance

Nom	Société	Fonction
GONNORD YVES	SA VM MATERIAUX	Membre du Conseil de surveillance
	SA FLEURY MICHON	Président du Conseil de surveillance
	SA BENETEAU	Membre du Conseil de surveillance
	SAS SHCP	Président
MARION ALAIN	SA VM MATERIAUX	Membre du Directoire / Directeur Général
	SAS FINANCIERE VM DISTRIBUTION	Président
	SA VM DISTRIBUTION	Administrateur
	SA FINANCIERE BLAVET	Administrateur / Directeur général délégué
	SAS IMMOBILIERE DE L'ATLANTIQUE	Membre du Conseil de surveillance
	SAS MEGNIEN	Président
	SAS TBM	Président
	SARL SUMACA CENTRE	Gérant
	SARL QUADRA	Gérant
	SARL FINANCIERE VM BETON	Gérant
SCI JACMI	Gérant	
ROBIN CHRISTOPHE	SA VM MATERIAUX	Membre du Conseil de surveillance
	SAS VENDEE BETON	Membre du Conseil de surveillance
	SARL IMMOBILIERE TRELISSAC	Co-gérant
ROBIN DANIEL	SA VM MATERIAUX	Membre du Directoire
	SA NAULLET	Président du Conseil d'administration
	SAS VENDEE BETON CONTRÔLE	Président
	SARL VM BETON AQUITAIN	Gérant
	SAS VENDEE BETON	Président
	SARL Ph. THOMAS	Gérant
	SARL BETON D'ILLE ET VILAINE	Gérant
SCI ROLONNE	Gérant	
ROBIN HUBERT	SA VM MATERIAUX	Membre du Conseil de surveillance
	SAS FINANCIERE VM DISTRIBUTION	Président du Conseil de surveillance
	SA NAULLET	Repr. Permanent Personne Morale Administrateur
	SAS VENDEE BETON	Président du Conseil de surveillance
	SAS IMMOBILIERE DE L'ATLANTIQUE	Membre du Conseil de surveillance
ROBIN OLIVIER	SA VM MATERIAUX	Président du Conseil de surveillance
	SARL IMMOBILIERE ST HERBLAIN	Co-gérant
	SARL IMMOBILIERE LA ROCHE	Co-gérant
	SARL IMMOBILIERE CHOLET	Co-gérant
	SARL IMMOBILIERE GUERANDE	Co-gérant
	SARL IMMOBILIERE ANCENIS	Co-gérant
	SARL IMMOBILIERE DE L'OUEST	Co-gérant
	SAS SENAND	Président
	SAS Ets PEAU	Président
	SARL FINANCIERE ALKAID	Gérant
	SARL ALIOTH	Gérant
SCI PHECDA	Gérant	

12 - Affectation du résultat de VM MATERIAUX

Le bénéfice net de l'exercice ressort à 6 635 405,39 €, auquel il convient d'ajouter le report à nouveau antérieur de 2 950 185,15 €, soit un total de 9 585 590,54 € que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

- dotation à la réserve légale : 573,90 €,
- distribution aux actionnaires d'un dividende de 3 € par action, soit 4 081 554 €,
- le solde au poste Report à nouveau soit 5 503 462,64 € étant précisé que ce montant sera augmenté de la fraction des dividendes correspondant aux actions propres détenues par la société.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., nous vous indiquons :

- que l'intégralité des dividendes perçus par les personnes physiques est éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158-3 2° du C.G.I.
- que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividende net	
	par action	global ⁽²⁾
2002	1,50 € ⁽¹⁾	935 019 €
2003	2,50 € ⁽¹⁾	1 558 365 €
2004	2,20 €	2 984 722 €

(1) avant division du nominal de juillet 2004

(2) montant incluant les actions d'autodétention

13 - Jetons de présence

Il vous est proposé de fixer à 37 800 € le montant des jetons de présence à allouer au conseil de surveillance, pour l'exercice 2005 et les suivants, ce jusqu'à décision contraire.

14 - Mandats des dirigeants et Commissaires aux comptes

La société SICAT nous a fait part de sa décision de démissionner de son mandat de membre du conseil de surveillance, pour convenance personnelle. Il vous est proposé de nommer en remplacement et pour le temps restant à courir de ses fonctions Monsieur Jérôme CAILLAUD.

Monsieur François MACE, commissaire aux comptes suppléant, nous a également fait part de sa démission. Nous vous proposons de nommer en remplacement Monsieur Pierre JOUIS demeurant 46 bis Rue des Hauts Pavés à Nantes.

15 - Achat par la société de ses actions

Nous vous proposons de renouveler l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 10 juin 2005 au Directoire de procéder à des achats en bourse d'actions de la société, dans les conditions et limites définies par les articles L225-209 et suivants du code de commerce et conformément à celles du règlement européen du 22 décembre 2003.

Les objectifs du programme de rachat sont les mêmes que l'année précédente.

L'autorisation d'acquisition est donnée pour une durée de 18 mois et dans les conditions suivantes :

- le nombre maximal d'actions susceptibles d'être rachetées ne pourra excéder 30 000 titres,
- le prix d'achat maximal par action est fixé à 250 €,
- le montant global affecté à ce programme est fixé à 7 500 000 €.

16 - Informations diverses

Conformément à l'art. L. 621-18-2 du code monétaire financier et au règlement général de l'AMF, nous vous communiquons ci-dessous l'état récapitulatif des opérations réalisées par les dirigeants de VM Matériaux sur le titre VM Matériaux :

	Titre concerné	nombre	Montant en K€
Acquisitions	action	828	98
	bsa	250	5
Cessions	action	5 377	655



Rapport du Directoire à l'Assemblée Générale extraordinaire

Mise en conformité des statuts avec la loi du 26 juillet 2005

La loi pour la confiance et la modernisation de l'économie du 26 juillet 2005 a modifié l'article L. 225-37 du code de commerce en ajoutant la possibilité pour les membres du Conseil de surveillance d'assister aux réunions de ces Conseils par des moyens de télécommunication permettant leur identification et garantissant leur participation effective.

Les moyens de télétransmission admis ainsi que les modalités de leur mise en oeuvre restent à définir par décret.

Nous vous proposons de modifier l'article 18 des statuts relatif à l'organisation et au fonctionnement du Conseil de surveillance afin de prendre en compte ces nouveaux modes de réunions.

Augmentation de capital par incorporation de réserves

Nous vous proposons de procéder à une augmentation de capital par incorporation de réserves. Cette opération permettrait d'une part d'augmenter le capital social sans apport nouveau et d'autre part de réduire la valeur boursière des actions dont le cours a progressé, au 30 avril 2006, de plus de 175 % depuis la division par deux du nominal de l'action en juillet 2004.

Nous vous proposons en conséquence de décider le principe d'une augmentation du capital par prélèvement sur le poste "primes d'émission, de fusion et d'apport" dont le montant sera égal au montant du capital existant au jour de l'opération.

Les actions nouvelles créées en représentation de cette augmentation de capital seraient attribuées gratuitement aux actionnaires actuels à raison de une action nouvelle pour une action ancienne.

A titre d'information, le nombre d'actions existantes au 30 avril 2006 est de 1 366 638, le montant nominal de l'augmentation de capital sur cette base serait donc de 2 049 957 €.

Nous vous précisons que cette décision, bien que de la compétence de l'Assemblée réunie en la forme extraordinaire, relève des conditions de quorum et de majorité prévues pour les Assemblées Générales ordinaires.

Si vous approuvez cette augmentation, il conviendra de déléguer au Directoire tous pouvoirs pour la mettre en oeuvre.

Nous vous remercions de bien vouloir voter les résolutions qui vous sont proposées et nous tenons à votre disposition pour vous apporter tout complément d'information que vous pourriez souhaiter.

Rapport du Conseil de surveillance

à l'Assemblée Générale annuelle du 2 juin 2006

Mesdames, Messieurs,

Le Directoire de notre société vous a convoqué en Assemblée Générale annuelle conformément à la loi et aux statuts afin :

- d'une part, de vous exposer l'activité de la société et du Groupe au cours de l'exercice 2005, ses résultats et les perspectives d'avenir, et de fournir les autres informations prescrites par la loi ;
- d'autre part, de soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice, comptes sociaux et comptes consolidés, ainsi que l'affectation du résultat.

Lecture du rapport du Directoire et des rapports des commissaires aux comptes vous a été faite.

Conformément à l'article L225-68 du code de commerce, nous vous présentons nos observations sur le rapport du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice.

Le rapport du Directoire

Tout au long de l'exercice, votre Directoire nous a régulièrement tenu informé de la marche des affaires sociales et de ses principales décisions de gestion.

Le rapport du Directoire nous apparaît comme une information suffisamment complète et fidèle de l'activité de la société et des résultats de l'exercice 2005.

Le Conseil de surveillance n'a pas d'observation à formuler sur les termes de ce rapport.

Les comptes de l'exercice

Les états financiers détaillés de l'exercice écoulé nous ont été transmis dans les délais réglementaires et nous avons pu obtenir auprès de la société toutes les informations nécessaires.

Après exercice de notre mission de vérification et de contrôle, nous n'avons pas d'observation à formuler sur le bilan, le compte de résultat et l'annexe, lesquels font apparaître un total de bilan de 54 452 681,83 € et un résultat de 6 635 405,39 €.

De même, la vérification et le contrôle des comptes consolidés, faisant apparaître un résultat net consolidé de 15 476 736 €, dont part du Groupe 14 803 775 €, n'a soulevé aucune remarque particulière.

Les conventions de l'article L225-86 du code de commerce n'appellent par ailleurs aucun commentaire particulier.

Résolutions soumises à l'Assemblée Générale

Le Conseil de surveillance a pris connaissance du projet des résolutions soumises à l'Assemblée Générale annuelle et en approuve les termes.

Le Conseil de surveillance

Rapport du Président du Conseil de surveillance

Rapport du Président du Conseil de surveillance à l'Assemblée Générale Annuelle du 2 juin 2006 en application de l'article L225-68 du Code de Commerce

Mesdames, Messieurs,

En application des dispositions de l'article L.225-68, du code de commerce, je vous rends compte aux termes du présent rapport :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil de surveillance au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2005,
- des procédures de contrôle interne mises en place par le Groupe.

Préparation et organisation des travaux du Conseil de surveillance

> Organisation du gouvernement du Groupe

La gestion de la société VM Matériaux repose sur la distinction prévue par les articles L225-57 à L225-93 du Code de Commerce entre les fonctions de direction dévolues au Directoire et le contrôle de cette direction assumée par le Conseil de surveillance.

Les dispositions statutaires de la société VM Matériaux prévoient en leur article 16, à titre de mesures internes non opposables aux tiers, une autorisation préalable par le Conseil de surveillance pour la conclusion de certaines opérations engageant le Groupe, et notamment en matière de :

- définition de la stratégie et du plan pluriannuel, et de la politique de financement,
- approbation des budgets d'exploitation, d'investissement et de trésorerie,

- définition des seuils d'autorisations d'investissements hors budget ou de prises de participation,
- décisions relatives aux cadres supérieurs de la société.

> Composition du Conseil

Nous vous rappelons que le Conseil de surveillance est composé de 9 membres dont 3 membres sans lien familial avec les familles fondatrices. La liste des membres du conseil, incluant les fonctions exercées dans d'autres sociétés, est mentionnée dans le rapport de gestion du Directoire.

A titre de rappel, la liste nominative est la suivante :

- M. ROBIN Olivier, Président
- M. CAILLAUD Pascal, Vice-Président
- M. CAILLAUD Dominique
- M. CUNAUD Christian
- M. FOURNIER Armand, représentant des salariés actionnaires
- M. GONNORD Yves
- M. ROBIN Christophe
- M. ROBIN Hubert
- La société SICAT, représentée par M. CAILLAUD Jérôme

7 des 9 membres du Conseil ont acquis des expériences dans le monde de l'entreprise et chacun d'entre eux possède également des compétences dans des domaines complémentaires permettant ainsi d'avoir un conseil pluridisciplinaire.

> Invités aux Conseils

Le président du Directoire et le directeur général ont participé aux réunions du Conseil ainsi que les autres membres du Directoire, en fonction des thèmes abordés.

> Fréquence et tenue des réunions

Au cours de l'exercice écoulé, le conseil de surveillance s'est réuni à 7 reprises au siège social de la société. Le quorum pour chacune des réunions a été largement atteint.

> Convocation des membres

Le Conseil de surveillance se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige ou que la législation l'impose.

La convocation des membres du Conseil est effectuée par courrier électronique.

Les commissaires aux comptes sont convoqués par lettre recommandée avec accusé de réception, aux réunions qui se prononcent sur les comptes semestriels et annuels conformément aux dispositions de l'article L 225-38 du Code de Commerce.

> Information des membres

Les membres du Conseil ont reçu les documents nécessaires à leur mission dans les délais utiles à leur examen. En particulier, le Directoire a fourni au Conseil quatre rapports trimestriels au cours de l'année 2005 ainsi que des situations d'exploitation régulières.

En dehors des séances de Conseil, les membres sont informés de tout événement affectant de manière significative les informations préalablement communiquées au Conseil de surveillance. Ils reçoivent également, à titre informatif, les principaux communiqués de presse concernant le Groupe VM Matériaux.

> Comités spécialisés

Au cours de l'année 2003, le Conseil de surveillance a créé le comité des rémunérations et le comité stratégique. La composition et les travaux de ces deux comités spécialisés sont les suivants :

Comité des rémunérations :

Le Conseil de surveillance a nommé comme membres le président du conseil, M. Caillaud P, M. Cunaud C, M. Gonnord Y, le DRH du Groupe et le président du Directoire.

Ce comité a pour attribution de formuler au Conseil de surveillance des propositions de rémunérations fixes et variables des membres du Directoire et de certains responsables clés du Groupe. Il s'est réuni le 2 décembre 2005 et a examiné les rémunérations 2005. A l'issue de la réunion, il a proposé les rémunérations pour l'année 2006.

Comité stratégique :

Le comité stratégique est composé de membres du Conseil de surveillance sur l'initiative de son président en fonction des thèmes abordés, ainsi que du président du Directoire et de son directeur général. Des invités extérieurs peuvent être associés aux réunions du comité en fonction des sujets devant y être abordés.

Ce comité s'est réuni à 3 reprises au cours de l'année 2005, et a examiné des projets stratégiques concernant l'évolution des différentes activités du Groupe.

> Travaux du Conseil de surveillance

Le Conseil de surveillance a réalisé en 2005 des travaux concernant :

Des opérations de contrôle de la gestion du Groupe :

- approbation du budget et du plan financier annuel,
- vérification et contrôle des comptes semestriels et annuels arrêtés par le Directoire,
- examen et validation du passage des comptes financiers aux normes IFRS,
- traitement et supervision des questions soumises aux comités spécialisés,
- répartition des jetons de présence alloués par l'Assemblée Générale des actionnaires,
- fixation des rémunérations des membres du Directoire,

- autorisation de souscription d'emprunts et acceptation de cautions.

Des opérations stratégiques pour le Groupe :

- Examen et autorisation de projets de développement.

Procédures de contrôle interne

> Objectifs du contrôle interne

Conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) applicables sur 2005, le contrôle interne mis en place par le Conseil de surveillance, les dirigeants et l'ensemble du personnel est un processus destiné à fournir une assurance raisonnable quant à l'atteinte des objectifs suivants qui sont de :

- veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements du personnel s'inscrivent dans le cadre défini par :
 - les lois et règlements applicables,
 - les valeurs et les règles internes propres au Groupe ;
- contribuer à la fiabilité de l'information comptable, financière et de gestion ;
- veiller à l'efficacité et au bon fonctionnement des opérations ;
- prévenir et maîtriser les risques résultant des activités du Groupe et les risques d'erreurs ou de fraudes.

Ces procédures de contrôle interne, si elles permettent de limiter considérablement les risques, ne peuvent toutefois fournir une garantie absolue que ceux-ci soient totalement éliminés.

> Les acteurs du contrôle interne

Le Conseil de surveillance

Dans le cadre de sa mission générale de contrôle et de surveillance, le Conseil de surveillance est régulièrement informé de l'état d'avancement des travaux menés en matière d'amélioration des procédures de contrôle interne.

Le Directoire et les comités métiers

L'organisation générale du Groupe repose sur une large pratique de la

délégation qui se formalise et se généralise progressivement. Le Directoire s'appuie sur ses comités métiers, composés de responsables opérationnels et fonctionnels du Groupe, pour la coordination de la mise en œuvre des objectifs en matière de contrôle interne.

L'audit interne

L'audit interne, créé en 2005, est rattaché au président du Directoire et au directeur général et financier. Il intervient, à la demande du Directoire, dans l'ensemble des entités du Groupe VM Matériaux. La fonction a été confiée à une collaboratrice présente dans le Groupe depuis 4 ans et membre de l'IFACI.

Le contrôle de gestion

Le contrôle de gestion est responsable en particulier de la conformité des procédures d'exploitation appliquées sur tous nos sites ainsi que des bonnes pratiques.

Les responsables fonctionnels et opérationnels

L'organisation du contrôle interne repose principalement sur une mutualisation centralisée de services permettant un contrôle plus efficace sur des postes significatifs ou à risques, tels que : les services comptables, le reporting de gestion, les ressources humaines, l'informatique, la trésorerie, le juridique, les assurances, le crédit management, les investissements immobiliers.

Les commissaires aux comptes

Conformément à leur mandat légal, les travaux de nos commissaires aux comptes viennent compléter notre dispositif de contrôle interne et apporter une assurance supplémentaire quant à la fiabilité et à la sincérité de l'information comptable et financière.

> Les procédures de contrôle interne relatives à l'information comptable et financière

Le contrôle interne de l'information comptable et financière s'organise autour des éléments de gestion financière suivants : le processus prévisionnel, le reporting mensuel et enfin la consolidation statutaire des comptes.

Le processus prévisionnel :

Le plan à 3 ans synthétise les axes stratégiques et leurs conséquences. Il est réactualisé tous les ans afin d'intégrer les évolutions du Groupe et les variations du contexte économique.

Les budgets sont élaborés conjointement entre le contrôle de gestion et les responsables opérationnels au cours du mois d'octobre, et permettent ainsi d'établir les prévisions d'activités, de charges et d'investissements pour une période budgétaire de 12 mois commençant en janvier. Ils sont validés par le Directoire, en cohérence avec le plan à 3 ans, et servent de référence pour le suivi de l'activité tout au long de la période budgétaire.

Le reporting mensuel :

Un reporting mensuel et cumulé des comptes de résultat détaillés par activité met en comparaison le réalisé, le budgété et le réalisé de l'année précédente. Ce reporting de gestion est communiqué au Directoire chaque mois et transmis au Conseil de surveillance.

Un reporting de statistiques commerciales par métier permet également d'assurer un suivi régulier et homogène de l'activité au travers d'indicateurs spécifiques extraits d'un outil de type "système d'information décisionnel".

La consolidation statutaire des comptes est basée sur :

- Une direction comptable, qui réalise intégralement l'ensemble des opérations de consolidation à partir des travaux du service révision et des liasses des sociétés situées dans les départements d'Outre-Mer, dans la mesure où la comptabilité est tenue localement.
- Un service de révision comptable, qui a pour mission de veiller au respect des réglementations comptables, fiscales et financières, de réaliser la révision des comptes

de chaque filiale selon des procédures de contrôle établies en liaison avec les autres services du siège (contrôle de gestion, juridique, ressources humaines...) et de vérifier la fiabilité et l'exactitude des informations financières.

- Un référentiel comptable commun et un système informatique intégré type ERP mis en place dans la plupart des filiales, qui permettent une homogénéité et un traitement plus rapide des données comptables et financières lors des arrêtés de comptes individuels et des comptes consolidés (à l'exception des sociétés dans les DOM).

> Des services spécialisés participent à la gestion du Groupe

Au sein du groupe VM Matériaux, plusieurs services spécialisés concourent au processus de production des informations comptables et financières consolidées :

- Un service trésorerie assurant le suivi des opérations de trésorerie du groupe VM Matériaux et ses filiales.
- Un service de suivi des opérations juridiques assurant le suivi des assurances et la gestion des dossiers relatifs au droit des sociétés et au droit commercial avec l'appui ponctuel de conseils externes.
- Un service "ressources humaines" en charge des travaux liés à la paie et de la gestion des ressources humaines pour le Groupe.
- Un service crédit management permettant la maîtrise du risque clients par des actions de prévention des risques d'insolvabilité, de sécurisation des paiements, et de gestion partielle en interne des contentieux.
- Un service prévention sécurité assurant le maintien des dispositifs de sécurité et veillant également au respect de la réglementation en matière d'environnement sur tous nos sites.
- Un service parc immobilier - assurant la gestion du parc immobilier ainsi que la coordination et le suivi de tous les projets de constructions du Groupe : de la phase étude jusqu'à la phase opérationnelle.
- Un service parc roulant - assumant la gestion administrative et le suivi opérationnel du parc roulant composé de véhicules et de chariots élévateurs.

> Les principales actions 2005

Les actions conduites par le Directoire sur le contrôle interne s'articulent essentiellement autour des missions de l'audit interne, de visites des sites du Groupe en métropole et en Outre-Mer par l'auditeur interne, du démarrage d'un recueil des procédures de contrôle interne diffusées par un système informatique de type intranet et de la mise en place d'une démarche de cartographie des risques majeurs.

Ainsi les travaux d'audit menés en 2005 sur les procédures de contrôle interne ont permis de mettre en évidence un besoin de mise à jour et d'harmonisation de certaines pratiques et de certaines documentations au sein du Groupe. Ce constat s'explique principalement par une politique active d'acquisition de sociétés depuis ces dernières années.

On note toutefois que les procédures concourant à l'élaboration des comptes consolidés conformément aux nouvelles normes IFRS applicables à compter du 1^{er} janvier 2005, ont fait l'objet, avant cette date, d'une démarche de mise en conformité par rapport à la réglementation. La finalisation de la formalisation de ces procédures et de l'adaptation du système d'informations comptables et financières s'est déroulée sur l'année 2005.

Afin d'améliorer son système de contrôle interne et de l'adapter aux enjeux liés aux évolutions de la réglementation et au développement du groupe VM Matériaux, l'audit interne a également débuté une cartographie des risques en réalisant un inventaire des risques majeurs.

> La poursuite des actions sur 2006-2007

Les axes de travail définis pour 2006-2007 concerneront donc principalement les chantiers suivants :

- Les besoins de mises à jour des procédures de contrôle interne vont être mis à profit pour une transposition progressive de support papier vers un support type intranet garantissant ainsi la disponibilité et la régularité des mises à jour et l'assurance pour la direction d'une meilleure maîtrise des informations.
- La prise de connaissance du référentiel de contrôle interne élaboré par l'AMF fin du 1^{er} semestre 2006 et sa mise en application progressive au sein du Groupe.
- La continuation de la démarche de cartographie des risques au niveau du groupe VM Matériaux avec l'assistance d'un cabinet de conseil pour la partie analyse sectorielle et apport d'outils méthodologiques pour la phase d'évaluation des risques majeurs.
- L'élaboration d'un plan bi-annuel 2006-2007 d'audit interne.

Ce rapport a été rédigé en collaboration avec l'auditeur interne et la direction générale et financière du Groupe VM Matériaux. Son contenu a été revu et commenté avec le président du Directoire.

Je vous précise que, conformément à l'article L 225-235 du Code de commerce tel que modifié par la loi n° 2003-706 du 1^{er} août dite "de sécurité Financière", nos Commissaires aux comptes vous présenteront, dans un rapport joint à leur rapport général, leurs observations sur le présent rapport.

Le Président du Conseil de surveillance

Etats financiers consolidés IFRS au 31 décembre 2005

Bilan consolidé

Actif

En milliers d'euros	Notes	31-déc-05	31-déc-04
ACTIF NON COURANT			
Ecarts d'acquisition	5	22 973	21 797
Immobilisations incorporelles	5	1 475	1 311
Immobilisations corporelles	6	52 437	50 789
Participations dans des entreprises associées	7	963	869
Autres actifs financiers	8	1 056	889
Impôts différés actif	18	173	381
Total actif non courant		79 077	76 036
ACTIF COURANT			
Stocks et en cours	12	66 750	62 357
Clients et comptes rattachés	10	85 090	75 750
Autres créances	11	6 857	6 259
Disponibilités	13	6 200	12 444
Total actif courant		164 897	156 810
TOTAL ACTIF		243 974	232 846

Etats financiers consolidés IFRS au 31 décembre 2005

Bilan consolidé

Passif

En milliers d'euros	Notes	31-déc-05	31-déc-04
CAPITAL ET RESERVES			
Capital		2 041	2 035
Réserves consolidées		43 584	36 153
Actions auto-détenues		- 1 882	- 767
Résultat part du Groupe		14 804	11 484
Total capital et réserves part Groupe		58 547	48 905
INTERETS MINORITAIRES			
Réserves		2 265	2 329
Résultat		673	384
Total capital et réserves part intérêts minoritaires		2 938	2 713
FONDS PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		61 485	51 618
PASSIF NON COURANT			
Impôts différés passif	18	3 805	4 062
Provisions pour risques et charges	20	6 871	4 738
Emprunts et dettes financières	16	14 348	17 623
Autres passifs non courants	15	7 620	7 620
Total passif non courant		32 644	34 043
PASSIF COURANT			
Emprunts et dettes financières	16	24 936	25 331
Autres passifs courants	15	124 909	121 854
Total passif courant		149 845	147 185
TOTAL PASSIF		243 974	232 846

Etats financiers consolidés IFRS au 31 décembre 2005

Compte de résultat consolidé

En milliers d'euros	Notes		2005	2004
Chiffre d'affaires	4	+	459 464	423 767
Achats consommés		-	303 959	282 596
Charges de personnel	23	-	71 848	67 017
Charges externes		-	43 754	40 931
Impôts et taxes		-	6 657	6 183
Dotations / reprises amortissements		-	7 505	7 423
Dotations / reprises provisions		-	- 790	- 912
Autres produits et charges	21	+	- 1 320	- 476
Résultat opérationnel courant			25 211	20 053
% roc / ca			5,5 %	4,7%
Autres produits et charges opérationnels	22	+	- 175	415
Résultat opérationnel			25 036	20 468
Charges et produits financiers	24	+	- 2 204	- 2 405
Impôts sur les résultats	25	-	7 748	6 593
Résultat net des sociétés intégrées			15 084	11 470
Quote-part des sociétés mises en équivalence	7	+	393	398
RESULTAT NET CONSOLIDE			15 477	11 868
% rn / ca			3,4 %	2,8 %
dont part du Groupe			14 804	11 484
dont part des intérêts minoritaires			673	384
Résultat part Groupe par action (en euros)	26		11,1	9,2
Résultat dilué par action (en euros)	26		10,5	9,0

Etats financiers consolidés IFRS au 31 décembre 2005

Tableau de variation des capitaux propres

En milliers d'euros	Capital	Primes	Actions propres	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Situation au 1^{er} janvier 2004	1 870	2 405	-243	21 964	5 883	31 879	2 480	34 359
MOUVEMENTS 2004								
Affectation résultat 2003				5 883	- 5 883			
Variation capital VM Matériaux	165	7 469				7 634		7 634
Distribution				- 1 548		- 1 548	- 174	- 1 722
Variation actions propres			-524	- 106		- 630		- 630
Divers				- 343		- 343	23	- 320
Avantages au personnel		329		100		429		429
Résultat consolidé de l'exercice					11 484	11 484	384	11 868
Situation au 31 décembre 2004	2 035	10 203	-767	25 950	11 484	48 905	2 713	51 618
MOUVEMENTS 2005								
Affectation résultat 2004				11 484	- 11 484			
Variation capital VM Matériaux	6	325				331		331
Distribution				- 2 969		- 2 969	- 176	- 3 145
Variation actions propres			- 1 115	- 173		- 1 288		- 1 288
Avantages au personnel		27		- 982		- 955	- 64	- 1 019
Divers				- 281		- 281	- 208	- 489
Résultat consolidé de l'exercice					14 804	14 804	673	15 477
Situation au 31 décembre 2005	2 041	10 555	- 1 882	33 029	14 804	58 547	2 938	61 485

Etats financiers consolidés IFRS au 31 décembre 2005

Tableau consolidé des flux de trésorerie

En milliers d'euros	31-déc-05		31-déc-04	
	Détail	Total	Détail	Total
Flux de trésorerie liés à l'activité				
Résultat net	15 477		11 868	
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité				
- amortissements et provisions	7 801		5 948	
- charges et produits liés aux stock-options	27		329	
- plus et moins-values de cession	- 150		- 456	
- quote-part des sociétés mises en équivalence	- 393		- 398	
- dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	261		195	
- coût de l'endettement financier net	2 204		2 405	
- charge d'impôt	7 748		6 593	
Capacité d'autofinancement avant impôts et frais financiers	32 975		26 484	
Coût de l'endettement net payé	- 2 202		- 2 424	
Impôt payé	- 8 370		- 4 731	
Variations du besoin en fonds de roulement				
- stocks	- 4 062		- 5 123	
- clients	- 8 893		- 8 741	
- fournisseurs	4 058		4 905	
- autres créances et dettes	- 424		4 952	
Variation du BFR lié à l'activité	- 9 321		- 4 007	
Flux net de trésorerie généré par l'activité		13 082		15 322
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement				
Acquisition d'immobilisations	- 8 872		- 6 277	
Cession d'immobilisations	540		1 003	
Incidence de la variation de périmètre	- 2 782		- 4 218	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		- 11 114		- 9 492
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement				
Dividendes versés aux actionnaires	- 2 969		- 1 548	
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	- 175		- 174	
Augmentation de capital en numéraire	331		7 634	
Emission d'emprunts	3 525		3 574	
Remboursements d'emprunts	- 10 422		- 11 613	
Rachats et reventes d'actions propres	- 1 115		- 524	
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		- 10 825		-2 651
VARIATION DE TRESORERIE et Equivalent de trésorerie		- 8 857		3 179
Trésorerie d'ouverture	- 455		- 3 634	
Trésorerie de clôture	- 9 312		- 455	
VARIATION DE TRESORERIE et Equivalent de trésorerie		- 8 857		3 179

Annexe aux comptes consolidés

Notes aux états financiers consolidés

1 - Informations générales

VM Matériaux est centré sur l'univers du Bâtiment, à travers 3 domaines d'activité :

- le négoce de matériaux : distribution de matériaux de construction pour le bâtiment et les travaux publics, au travers d'un réseau de 80 agences spécialisées offrant à une clientèle de professionnels ou "d'auto-constructeurs", conseil et proximité ;
- l'industrie du Béton : fabrication et distribution de béton industriel, préfabriqué et prêt à l'emploi ;
- la menuiserie industrielle : fabrication et distribution de menuiseries pour l'extérieur (fenêtres en PVC, aluminium ou bois, volets roulants, portes d'entrée).

VM Matériaux est coté sur l'Eurolist, d'Euronext, Compartiment B.

Ces états sont présentés en milliers d'euros sauf indication contraire.

2 - Principes comptables et règles de consolidation

> Principes généraux

Les états financiers consolidés du groupe VM Matériaux ont été préparés conformément aux normes IFRS telles qu'adoptées dans l'Union Européenne. Les états financiers consolidés ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des actifs financiers disponibles à la vente et des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat (instruments dérivés compris).

En application du règlement n°1606/2002 du Conseil européen adopté le 19 juillet 2002, les comptes consolidés du groupe VM Matériaux publiés au titre de l'exercice 2005 sont établis conformément aux

normes comptables internationales (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

L'information comparative 2004 a été retraitée conformément aux principes définis dans IFRS 1.

En tant que 1^{er} adoptant des IFRS, les options retenues dans le cadre de la transition et les tableaux de réconciliation (bilan et compte de résultat) sont disponibles dans la note 32.

Le Groupe a décidé d'appliquer par anticipation les textes suivants :

- IAS 19 "Révision limitée de l'IAS 19 - Avantages au personnel - Gains et pertes actuariels, régime Groupe et informations à fournir", d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2006.

En revanche, le Groupe n'a pas opté pour l'application anticipée des autres normes, amendements de normes et interprétations.

> Utilisation des estimations

La présentation des états financiers suppose que la direction établisse des estimations et des hypothèses concernant le montant des actifs et passifs, et fasse état des actifs et passifs éventuels à la date de clôture des comptes consolidés ainsi que des revenus et des charges pendant l'exercice. Les résultats effectifs peuvent naturellement diverger de ces estimations.

> Méthodes de Consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe, directement ou indirectement, contrôle plus de la moitié des droits de vote, ou a le pouvoir d'exercer le contrôle sur les opérations, sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, une influence notable sans en avoir le contrôle sont

consolidées par mise en équivalence.

Les filiales sont consolidées à partir de la date à laquelle le contrôle effectif est transféré au Groupe. Elles ne sont plus consolidées à partir de leur date de cession.

Toutes les transactions inter-compagnies, soldes et plus ou moins values réalisées sur des opérations entre des sociétés du Groupe sont annulées. Lorsque cela est nécessaire, les méthodes comptables des filiales sont ajustées afin d'être en adéquation avec les règles et méthodes adoptées par le Groupe.

La liste des principales sociétés du Groupe figure en note 31.

L'impact des acquisitions et des cessions des filiales est donné en note 29.

> Comptabilisation des opérations étrangères

Les comptes des sociétés étrangères sont convertis selon les principes suivants :

- Les postes de bilan sont convertis au taux de clôture ;
- Les postes du compte de résultat sont convertis au cours moyen de l'exercice ;
- Les différences de conversion sont portées directement dans les capitaux propres sous la rubrique "Ecart de conversion".

Les opérations en monnaie étrangère sont comptabilisées au taux de change de la date d'opération. Les gains ou les pertes résultant du règlement de ces transactions et de la conversion des créances et dettes en monnaie étrangère, sont enregistrés au compte de résultat.

> Information sectorielle

L'information sectorielle du Groupe est présentée selon deux niveaux (secteur d'activité et secteur géographique). Le choix de ces niveaux et leur décomposition

reflètent le mode d'organisation du Groupe et les différences de risques et de rentabilité.

Le secteur d'activité constitue le premier niveau d'information sectorielle du Groupe. Il a été retenu les 3 principaux secteurs d'activités suivants :

- le négoce de matériaux ;
- l'industrie du béton ;
- la menuiserie industrielle.

Le secteur géographique constitue le second niveau d'information sectorielle du Groupe. Il a été retenu un seul secteur géographique : la France.

> Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition représente la différence entre le coût d'acquisition et l'actif net estimé à sa juste valeur des capitaux propres au moment de l'acquisition.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation de valeur annuellement et lorsque des événements ou des circonstances indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'intervenir.

La valeur de l'écart d'acquisition est ramenée à sa valeur recouvrable si elle est inférieure à sa valeur nette comptable. La charge de dépréciation éventuelle est enregistrée sur la ligne "dépréciation des écarts d'acquisition" du compte de résultat incluse dans le résultat opérationnel.

Ces tests sont réalisés au niveau de chaque Unité Génératrice de Trésorerie "UGT". Le niveau d'analyse auquel le Groupe apprécie la valeur des écarts d'acquisition correspond en général à un ou plusieurs sites commerciaux ou industriels.

Cette valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité :

Le **prix de vente net** de l'actif correspond à une estimation à partir de multiples de critères financiers (chiffre d'affaires, résultat).

La **valeur d'utilité** est estimée à partir de flux de trésorerie futurs actualisés qui seront générés par ces actifs et en y appliquant un taux d'actualisation approprié. Les données utilisées dans le cadre de cette méthode proviennent des budgets annuels et plans pluriannuels. Ces plans donnent lieu à des projections sur cinq ans.

> Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles (coûts de développement de logiciels informatiques, logiciels, marques et licences) sont évaluées au coût d'acquisition, révisées périodiquement en cas de perte de valeur. Elles sont amorties linéairement sur les durées suivantes :

- Brevets et concessions : 8 ans ;
- Licences informatiques : 2 à 5 ans ;
- Droit au bail : 20 ans.

> Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, à l'exception des terrains qui ne sont pas dépréciés du fait de leur durée de vie infinie.

Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leurs durées d'utilité sont significativement différentes.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur la base des durées suivantes d'utilisation probable :

- Constructions, agencements de terrains et de constructions : 10 à 30 ans ;
- Installations techniques, matériels et outillages : 3 à 12 ans ;
- Agencements de magasin : 3 à 10 ans.

La base amortissable des immobilisations corporelles est constituée du coût d'acquisition, qui inclut les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition, diminué le cas échéant de la valeur résiduelle.

Les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Lorsque la valeur comptable d'une immobilisation est supérieure à son montant recouvrable estimé, une dépréciation de l'actif est comptabilisée.

> Locations financières

Les contrats de location-financement portant sur des immobilisations corporelles sont immobilisés lorsque le Groupe supporte substantiellement tous les avantages et risques inhérents à la propriété du bien. Les immobilisations corporelles financées

par des contrats de location-financement sont capitalisées à leur valeur actuelle correspondant aux montants des redevances à payer. Chaque redevance est partagée entre une dette financière et une charge financière. Le solde entre les redevances et les charges financières est inclus dans le poste "Dettes financières". La charge financière est comptabilisée dans le compte de résultat sur la période du leasing. Les constructions, les aménagements et équipements acquis lors d'un contrat de crédit-bail sont amortis sur la durée de vie estimée de l'actif.

Les contrats de location qui ne confèrent pas au Groupe l'intégralité des risques et des avantages sont classés en contrat de location simple. Les paiements effectués pour ces contrats sont comptabilisés en charge sur la durée du contrat.

> Actifs financiers

Le Groupe classe ses actifs financiers selon les catégories suivantes : à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat, prêts et créances, disponibles à la vente.

Les investissements financiers non consolidés sont analysés comme des titres disponibles à la vente et sont comptabilisés à leur juste valeur. Les variations de valeur, positives ou négatives, sont enregistrées en capitaux propres en "réserve de réévaluation". En cas de perte de valeur jugée définitive, une provision pour dépréciation de ce montant est enregistrée en résultat financier.

Les placements financiers (valeurs mobilières) sont comptabilisés à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat financier.

Les prêts et créances sont considérés comme des actifs émis par l'entreprise et sont comptabilisés au coût. Ils peuvent faire l'objet d'une provision pour dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur. La perte de valeur correspondant à l'écart entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable est comptabilisée en résultat.

> Instruments financiers

Couverture de change

Le Groupe n'a pas appliqué de mesures de couverture de change.

Couverture de taux

Les instruments mis en place ont principalement pour objet de couvrir la variation de taux de la dette financière long terme à taux variable (au moyen de contrats de swap avec un taux fixe ou de cap avec un taux d'intérêt maximum couvrant une certaine période).

Ces dérivés sont initialement évalués au coût d'acquisition, puis réévalués à leur juste valeur. Le profit ou la perte résultant de l'instrument financier est comptabilisé directement dans les capitaux propres pour sa part efficace lorsqu'il existe une relation de couverture et en résultat de la période pour la part inefficace. L'instrument financier est lui rattaché au passif du bilan le concernant.

> Stocks

Les stocks sont comptabilisés au coût le plus faible du coût historique et de la valeur réalisable nette. Le coût est déterminé en utilisant la méthode du premier entré-premier sorti (First-In-First-Out, FIFO) ou la méthode du coût moyen pondéré selon les activités.

Le coût des produits finis et d'en-cours de production inclut le coût des matières premières, le coût de la main d'œuvre directe, les coûts directs et les frais de production correspondant.

La valeur nette réalisable correspond au prix de vente estimé dans le cadre de l'activité normale, net des coûts restant à encourir pour l'achèvement ou la réalisation de la vente.

> Créances clients

Les créances clients sont valorisées à leur valeur probable d'encaissement. Une estimation est faite pour les créances douteuses à partir d'une revue des créances dues à chaque clôture. Les pertes sur créances irrécouvrables sont passées en charges l'année de leur constatation.

> Affacturage

Les créances d'exploitation cédées dans le cadre d'un contrat d'affacturage sont traitées comme ayant été intégralement payées lorsque le Groupe a transféré les risques et avantages liés à la propriété de ces actifs.

Le montant des créances cédées et encaissées dans le cadre d'un mandat

de gestion conclu avec le factor est porté en dettes financières sous la rubrique "concours bancaires".

> Disponibilités/Trésorerie

Pour le bilan, le poste "Disponibilités" comprend les disponibilités bancaires et placements immédiatement disponibles. Les découverts bancaires sont inclus dans les emprunts parmi les dettes à court terme au passif du bilan.

Dans le tableau de financement, le poste "Trésorerie et équivalent de trésorerie" comprend les disponibilités bancaires, les valeurs mobilières de placement, nettes des concours bancaires courants.

> Capital

Les charges externes directement connectées à une émission d'actions nouvelles viennent en moins de la prime d'émission, nettes de taxes.

Lorsque la société ou ses filiales achètent leurs propres actions, le prix payé incluant les frais afférents à leur acquisition nets de taxes est déduit des capitaux propres dans le poste "actions propres" jusqu'à leur cession. Au moment de leur cession, la plus ou moins value réalisée est comptabilisée en capitaux propres.

> Emprunts

Les emprunts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur nette des commissions afférentes. Les emprunts sont ultérieurement comptabilisés à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La part à moins d'un an des dettes financières est classée en dettes financières courantes.

> Provisions pour risques et charges

Les provisions sont constituées lorsque le Groupe a une obligation actuelle vis-à-vis d'un tiers résultant d'événements passés, lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de cette obligation peut être estimé de façon fiable.

> Avantages du personnel

Engagements de retraite

Les sociétés du Groupe disposent de régimes de retraite à prestations définies qui définissent le montant de la prestation de retraite qui sera perçue par un salarié lors de son départ à la retraite.

Les engagements de retraites qui seront perçus par les salariés sont évalués suivant la méthode des unités de crédit projetées sur la base des conventions collectives en vigueur de chaque société. Ces évaluations tiennent compte notamment du niveau de rémunération future, de la durée d'activité probable des salariés, de l'espérance de vie et de la rotation du personnel.

La valeur actualisée des engagements ainsi évalués est comptabilisée au bilan, déduction faite de la juste valeur des actifs versés par les sociétés du Groupe à des organismes financiers.

La variation de cet engagement est comptabilisée en résultat opérationnel courant et en résultat financier selon la nature du sous-jacent.

Les gains et pertes actuariels, qui résultent principalement des modifications d'hypothèses et de la différence entre les résultats estimés selon les hypothèses actuarielles et les résultats effectifs, sont comptabilisés en intégralité en contrepartie des capitaux propres.

Paiements fondés sur des actions

Les plans d'options d'achat ou de souscription d'actions, ainsi que les plans d'attribution d'actions gratuites, donnent lieu à l'enregistrement d'une charge constituée de l'espoir de gain pour les bénéficiaires de ces plans ; l'espoir de gain est calculé le jour du Directoire ayant mis en place les plans selon la méthode Black et Scholes. Cette charge est répartie sur la période d'acquisition (4 ans) en contrepartie d'une augmentation des réserves.

Les sommes perçues lorsque les options sont levées, sont créditées aux postes "capital apporté" (valeur nominale) et "prime d'émission", nettes des coûts de transaction directement attribuables

Sont pris en compte en 2004 et 2005 tous les plans dont la période d'acquisition des droits était ouverte à la date du 1^{er} janvier 2004.

Participation, plans d'intéressement et primes

Le Groupe comptabilise un passif et une charge au titre de la participation, des intéressements et des primes. Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il a une obligation contractuelle ou si, du fait d'une pratique passée, il existe une obligation implicite.

Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail sont dues lorsque l'entreprise met fin au contrat de travail d'un salarié. Le Groupe comptabilise ces indemnités de fin de contrat de travail lorsqu'il est manifestement engagé à mettre fin au contrat de travail.

> Impôts courants et différés

Un impôt différé est calculé pour toutes les différences temporaires existantes entre la valeur comptable inscrite au bilan consolidé et la valeur fiscale des actifs et passifs. Le taux d'impôt utilisé est celui que le Groupe s'attend à payer ou à recouvrer auprès des administrations fiscales et qui a été adopté ou quasi adopté à la date d'arrêté des comptes.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés et sont classés au bilan en actifs et passifs non courants.

Les impôts différés actifs sont constatés s'il existe une réelle probabilité de récupération de ces impôts sur les exercices futurs.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés si les entités possèdent un droit légal de compensation et relèvent de la même administration fiscale.

> Résultat par action

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion des actions achetées par la société et détenues à titre d'autocontrôle.

Le résultat net par action dilué est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice ajusté de l'impact de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires. Le Groupe dispose de deux catégories d'instruments dilutifs : les options de souscription d'actions et les bons de souscription d'actions.

> Distribution de dividendes

Les distributions de dividendes aux actionnaires de la Société sont comptabilisées en tant que dette dans les états financiers du Groupe

au cours de la période durant laquelle les dividendes sont approuvés par les actionnaires de la Société.

3 - Faits marquants

> Variation de périmètre

Les variations de périmètre intervenues au cours de l'année 2005 sont les suivantes :

Acquisition par la société ATLANTEM INDUSTRIES de la société SCTPI, société industrielle de menuiserie, située à Maizières la Grande Paroisse, près de Troyes, réalisant un chiffre d'affaires de 3,5 M€ avec un effectif de 30 personnes, et la SCI Maizières, propriétaire des locaux industriels de SCTPI.

Création des sociétés suivantes :

- Financière VM Béton
85260 L'Herbergement
- VM Béton Services
85260 L'Herbergement
- VM Distribution Béton
85260 L'Herbergement
- VM Béton
85260 L'Herbergement
- Sarl Crozet
85260 L'Herbergement
- VM Asia Limited - Hong Kong

Les impacts de ces variations de périmètre sont non significatives sur la présentation des états financiers.

4 - Information sectorielle

> Secteur d'activité

Au 31 décembre 2005, le Groupe est structuré en 3 principaux secteurs d'activité :

- le négoce de matériaux : distribution de matériaux de construction pour le bâtiment et les travaux publics ;
- l'industrie du béton : béton industriel, préfabriqué et prêt à l'emploi ;
- la menuiserie industrielle.

Les résultats par secteur d'activité, pour les exercices clos 2004 et 2005, sont détaillés ci-après :

Résultats 2004	Négoce	Menuiserie	Béton	Autres	Total Groupe
Total ventes	353 958	49 042	33 234	14 091	450 325
Inter-secteurs	- 3 592	- 7 671	- 1 731	- 13 565	- 26 559
Ventes	350 366	41 371	31 503	526	423 766
Résultat opérationnel courant	12 704	2 216	1 473	3 660	20 053
Résultat opérationnel	13 119	2 216	1 473	3 660	20 468
Résultat financier	- 1 444	- 207	- 94	- 660	- 2 405
Quote-part des résultats des entreprises associées			398		398
Résultat avant impôt	11 675	2 009	1 777	3 000	18 461
Impôt	- 4 283	- 725	- 497	- 1 088	- 6 593
Résultat net	7 392	1 284	1 280	1 912	11 868

Résultats 2005	Négoce	Menuiserie	Béton	Autres	Total Groupe
Total ventes	382 954	53 733	35 729	16 268	488 684
Inter-secteurs	- 3 779	- 7 905	- 1 917	- 15 619	- 29 220
Ventes	379 175	45 828	33 812	649	459 464
Résultat opérationnel courant	15 919	2 603	1 570	5 119	25 211
Résultat opérationnel	15 506	2 603	1 808	5 119	25 036
Résultat financier	- 1 484	- 260	- 66	- 394	- 2 204
Quote-part des résultats des entreprises associées			393		393
Résultat avant impôt	14 022	2 343	2 135	4 725	23 225
Impôt	- 4 891	- 805	- 490	- 1 562	- 7 748
Résultat net	9 131	1 538	1 645	3 163	15 477

Les autres éléments du compte de résultat ventilés par secteur sont :

2004	Négoce	Menuiserie	Béton	Autres	Total Groupe
Amortissements	4 474	1 246	813	890	7 423
Dépréciation des écarts acquisition					
Dotations / reprises provisions pour dépréciation des créances clients	- 888	- 42	- 26		- 956
Dotations / reprises provisions pour dépréciation des stocks	134	58			192
2005	Négoce	Menuiserie	Béton	Autres	Total Groupe
Amortissements	4 529	1 573	866	537	7 505
Dépréciation des écarts acquisition					
Dotations / reprises provisions pour dépréciation des créances clients	- 1 420	- 49	35		- 1 434
Dotations / reprises provisions pour dépréciation des stocks	499	172	29		700

Le tableau ci-dessous détaille les actifs et passifs sectoriels au 31 décembre 2004 et 31 décembre 2005 ainsi que les acquisitions d'actifs pour les exercices clos à ces dates :

au 31 décembre 2004	Négoce	Menuiserie	Béton	Autres	Total Groupe
Actifs	181 671	27 416	13 067	10 692	232 846
Entreprises associées			869		869
Total Actifs	181 671	27 416	13 936	10 692	233 715
Total Dettes	129 752	21 803	9 570	20 103	181 228
Total acquisitions immobilisations	3 768	1 704	355	434	6 261
au 31 décembre 2005	Négoce	Menuiserie	Béton	Autres	Total Groupe
Actifs	188 922	32 600	13 183	9 269	243 974
Entreprises associées			963		963
Total Actifs	188 922	32 600	14 146	9 269	244 937
Total Dettes	136 324	24 391	9 873	11 901	182 489
Total acquisitions immobilisations	5 330	1 736	452	1 205	8 723

5 - Immobilisations incorporelles

	Ecart d'acquisition	Logiciels	Autres	Total
au 1^{er} janvier 2004				
Coût	26 692	4 525	76	31 293
Amortissements et provisions	- 7 014	- 2 561	- 44	- 9 619
Dépréciation	- 478			- 478
Valeur nette comptable	19 200	1 964	32	21 196
Exercice 2004				
Acquisitions		384	20	404
Cessions ou rebut	- 49	- 5	- 12	- 66
Variation de périmètre	2 645	6	6	2 657
Dotation aux amortissements		- 1 082	- 2	- 1 084
Valeur nette comptable à la clôture	21 796	1 267	44	23 107
au 31 décembre 2004				
Coût	29 403	4 668	52	34 123
Amortissements et provisions	- 7 129	- 3 401	- 8	- 10 538
Dépréciation	- 478			- 478
Valeur nette comptable	21 796	1 267	44	23 107
Exercice 2005				
Acquisitions		934		934
Cessions ou rebut			- 1	- 1
Variation de périmètre	1 177	8		1 185
Dotation aux amortissements		- 774	- 3	- 777
Valeur nette comptable à la clôture	22 973	1 435	40	24 448
au 31 décembre 2005				
Coût	30 581	5 258	50	35 889
Amortissements et provisions	- 7 130	- 3 823	- 10	- 10 963
Dépréciation	- 478			- 478
Valeur nette comptable	22 973	1 435	40	24 448

6 - Immobilisations corporelles

	terrains constructions	matériel et outillage	autres	Total
au 1^{er} janvier 2004				
Coût	59 839	24 430	22 345	106 614
Amortissements	- 23 014	- 17 765	- 16 124	- 56 903
Valeur nette comptable	36 825	6 665	6 221	49 711
Exercice 2004				
Acquisitions	1 994	2 625	1 238	5 857
Cessions	- 90	- 65	- 270	- 425
Variation de périmètre	1 236	115	648	1 999
Dotations aux amortissements	- 2 116	- 2 040	- 2 218	- 6 374
Reprise provisions	22			22
Valeur nette comptable à la clôture	37 871	7 300	5 619	50 790
au 31 décembre 2004				
Coût	63 201	24 007	21 554	108 762
Amortissements	- 25 330	- 16 707	- 15 935	- 57 972
Valeur nette comptable	37 871	7 300	5 619	50 790
Exercice 2005				
Acquisitions	3 135	2 442	2 187	7 764
Cessions	- 308	- 10	- 78	- 396
Variation de périmètre	634	377	77	1 088
Dotations aux amortissements	- 2 458	- 2 272	- 2 079	- 6 809
Valeur nette comptable à la clôture	38 874	7 837	5 726	52 437
au 31 décembre 2005				
Coût	66 548	26 444	22 521	115 513
Amortissements	- 27 674	- 18 607	- 16 795	- 63 076
Valeur nette comptable	38 874	7 837	5 726	52 437

7 - Participations dans des entreprises associées

	2005	2004
au 1^{er} janvier	869	696
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	393	398
Distribution de dividende	- 261	- 195
Autres variations des capitaux propres	- 38	- 30
au 31 décembre	963	869

La quote-part dans le résultat des entreprises associées est présentée après déduction des impôts et des intérêts minoritaires des entreprises associées.

La quote-part du Groupe dans les actifs, passifs (hors capitaux propres) et dans les résultats des entreprises associées est exposée ci-dessous :

	Actifs	Passifs	Ventes	Résultat	% Participation
2004					
Groupe Vendée Béton	2 755	2 240	6 387	262	34 %
Préfa Pays de Loire	1 390	1 023	2 491	136	25 %
	4 145	3 263	8 877	398	
2005					
Groupe Vendée Béton	2 897	2 276	6 984	257	34 %
Préfa Pays de Loire	1 502	1 095	2 814	136	25 %
	4 400	3 371	9 798	393	

8 - Autres actifs financiers

	2005	2004
Valeur nette comptable à l'ouverture	889	746
Variation de l'exercice	150	17
Variation de périmètre	17	56
Dotation provision		- 1
Reprise provision		71
au 31 décembre	1 056	889

	2005	2004
Titres divers et VMP	84	84
VMP Contrat de liquidité	77	
Prêts aux salariés	6	1
Dépôts et cautionnements	889	804
au 31 décembre	1 056	889

9 - Instruments financiers dérivés

	2005	2004
Instruments financiers - Actif	7	
Instruments financiers - Passif		- 39
Total Net	7	- 39

Les instruments financiers mis en place (swap de taux) ont principalement pour objet de couvrir le risque de taux de la dette financière à long terme à taux variable :

1^{er} emprunt : Echéance oct. 06 : 7 500 K€ Taux couvert : 2,56 %

2^{ème} emprunt : Echéance oct. 06 : 7 500 K€ Taux couvert : 2,56 %

La juste valeur de ces swaps est estimée au 31 décembre 2005 à un profit de 7 K€.

Compte tenu de l'efficacité de ces couvertures sur le plan comptable, la variation de valeur est inscrite en capitaux propres, sans impact sur le compte de résultat.

10 - Clients

	2005	2004
Créances clients	91 032	83 055
Provision pour dépréciation	(5 942)	(7 305)
Créances clients – net	85 090	75 750

Les créances cédées dans le cadre du contrat d'affacturage et exclues du poste clients s'élèvent à :

	2005	2004
Créances cédées	14 604	15 539

11 - Autres actifs courants

	2005	2004
Avances et acomptes	196	131
Créances diverses nettes	4 818	4 950
Charges constatées d'avance	1 843	1 178
Total	6 857	6 259

12 - Stocks

	2005	2004
Matières premières	5 610	4 927
Travaux en cours	1 022	1 033
Produits intermédiaires et finis	1 267	857
Marchandises	62 841	58 816
Valeur Brute	70 740	65 633
Provision pour dépréciation	(3 990)	(3 276)
Valeur nette	66 750	62 357

13 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2005	2004
Valeurs mobilières de placement	4 350	10 142
Disponibilités	1 850	2 302
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 200	12 444
Découverts bancaires (note 16 : Emprunts)	(15 512)	(12 899)
Trésorerie nette	(9 312)	(455)

14 - Capital apporté

	Nombre d'actions	Capital	Primes	Actions propres	Total
au 1^{er} janvier 2004 (1)	1 246 692	1 870	2 405		4 275
Actions propres	- 12 508			- 243	- 243
Net au 1 ^{er} janvier 2004	1 234 184	1 870	2 405	- 243	4 032
Augmentation de capital	110 000	165	7 469		7 634
Avantages attribués aux salariés lors de la souscription à l'augmentation de capital			321		321
Plans d'options sur actions réservés aux salariés					
- Valeur des services rendus			8		8
- Sommes reçues des émissions d'actions					0
Rachat d'actions propres	- 1 197			- 524	- 524
au 31 décembre 2004	1 342 987	2 035	10 203	- 767	11 471

(1) Le nombre d'actions détenu au 1^{er} janvier et les rachats d'actions propres réalisés avant la division du titre intervenue en juillet 2004 ont été multipliés par deux pour assurer la comparabilité.

	Nombre d'actions	Capital	Primes	Actions propres	Total
au 1^{er} janvier 2005	1 342 987	2 035	10 203	- 767	11 471
Augmentation de capital					0
Plans d'options sur actions réservés aux salariés					
- Valeur des services rendus			27		27
- Sommes reçues des émissions d'actions	3 826	6	325		331
Rachat d'actions propres	- 4 177			- 1 038	- 1 038
Contrat de liquidité	- 872			- 77	- 77
au 31 décembre 2005	1 341 764	2 041	10 555	- 1 882	10 714
Nombre d'actions composant le capital social	1 360 518				
Dont nombre d'actions propres	18 754				

> Stock-options

Des options sur actions ont été attribuées aux dirigeants et à certains salariés. Le prix d'exercice des options octroyées est égal au prix du marché des actions à la date d'octroi. Les options sont subordonnées à l'accomplissement de 4 années de service. Le Groupe n'est tenu par aucune obligation contractuelle ou implicite de racheter ou de régler les options en numéraire.

Le nombre d'options en circulation et leur prix d'exercice moyen pondéré sont détaillés ci-après :

	2005		2004	
	Prix d'exercice moyen pondéré (€)	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré (€)	Nombre d'options
au 1^{er} janvier	23,80	30 800	20,45	34 500
Octroyées	109,36	6 200	31,97	3 400
Exercées	20,90	12 120	15,22	7 100
au 31 décembre	46,54	24 880	23,80	30 800

Sur les 24 880 options en circulation (30 800 en 2004), 5 280 options (3 800 en 2004) pouvaient être exercées. 12 120 options (8 800 options d'achat et 3 320 options de souscription) ont été exercées en 2005 au prix d'exercice moyen pondéré de 20,90 € : les options de souscription exercées ont donné lieu à l'émission de 3 320 actions de 1,50 €.

Les dates d'expiration et les prix d'exercice des options sur actions en circulation à la clôture de l'exercice sont détaillés ci-après :

Type d'options	Année de départ d'exercice	Année d'expiration	Prix d'exercice (€)	Nombre d'options 2005	Nombre d'options 2004
Achat	2004	2007	16,08		3 800
Achat	2005	2008	19,92	1 500	6 500
Souscription	2005	2009	27,89	3 780	7 100
Souscription	2006	2010	25,82	7 100	7 100
Souscription	2007	2011	18,15	2 900	2 900
Achat	2008	2012	31,97	3 400	3 400
Achat	2009	2013	109,36	6 200	
				24 880	30 800

La juste valeur des options attribuées au cours de l'exercice 2005, déterminée à l'aide du modèle d'évaluation Black-Scholes, ressort à 98 K€. Les hypothèses du modèle Black-Scholes retenues sont les suivantes :

- prix de l'action à la date de l'octroi : 109,36 €
- prix d'exercice : 109,36 €
- taux d'intérêt annuel sans risque : 3,44 %
- volatilité : 10,00 %

L'exercice des options ne pouvant intervenir qu'à l'issue de 4 ans de service, la charge de personnel correspondante est répartie sur 4 ans. Compte tenu des options attribuées en 2004, la charge de l'exercice 2005 est de 27 K€.

> Bons de souscription d'actions

Lors de l'augmentation de capital réalisée en 2004, 110 000 bons de souscription (BSA) ont été émis. Deux bons donnent droit à souscrire à une action nouvelle au prix unitaire de 96 €.

Au cours de l'année 2005, 1 012 bons ont été exercés et ont donné lieu à l'émission de 506 actions nouvelles au prix unitaire de 1,50 €. Le solde a été inscrit en prime d'émission déduction faite des frais afférents net d'impôts.

L'exercice de ces BSA court jusqu'au 8 novembre 2007.

	2005	2004
Le nombre de BSA en circulation au 31 décembre est le suivant	108 988	110 000
Le nombre d'actions potentielles pouvant être émises à la levée des BSA	54 494	55 000

15 - Autres passifs

> Autres passifs non courants

	2005	2004
Dettes sur immobilisations (1)	7 620	7 620
Total autres passifs non courants	7 620	7 620

(1) Dettes sur titres de participation

> Autres passifs courants

	2005	2004
Fournisseurs	96 929	93 329
Avances et acomptes	794	845
Dettes fiscales et sociales	21 488	21 941
Dettes sur immobilisations	2 934	3 012
Autres dettes	2 764	2 727
Total autres passifs courants	124 909	121 854

16 - Emprunts

	2005	2004
Non courants		
- Emprunts bancaires	11 888	14 676
- Capital restant dû sur crédits bails et locations	1 990	2 447
- Emprunts et dettes financières diverses	470	500
Total I	14 348	17 623
Courant		
- Emprunts bancaires	6 230	9 175
- Capital restant dû sur crédits bails et locations	683	890
- Emprunts et dettes financières diverses	2 511	2 367
- Sous total	9 424	12 432
- Concours bancaires	13 923	11 135
- Dailly et escomptes	1 589	1 764
Total II	24 936	25 331
Total des emprunts et autres dettes financières (I+II)	39 284	42 954

Les échéances des emprunts et autres dettes financières sont indiquées ci-après :

	2005	2004
- A moins d'un an	24 936	25 331
- De 1 an à 5 ans	12 658	16 135
- A plus de 5 ans	1 690	1 488
Total	39 284	42 954

17 - Exposition aux risques financiers

> Risque de taux

Des instruments financiers ont été mis en place afin de couvrir le risque de taux de la dette financière à long terme (voir note 9 : Instruments financiers dérivés)

La décomposition de la dette entre taux fixe et taux variable est la suivante :

	2005	2004
Emprunts et dettes financières à taux fixe	6 799	6 796
Emprunts et dettes financières à taux variable	13 992	20 392
Total	20 791	27 188

> Risque de liquidité

Certains financements mis en place sont assortis des covenants suivants :

- Endettements à terme/CAF < 4
- Capitaux propres consolidés/endettements à terme > 1,2
- EBE Consolidé / Charges financières nettes > 3

A la clôture de l'exercice 2005, ces covenants étaient respectés.

	2005	2004
Emprunts soumis à covenants	6 572	8 286

> Risque de change

Compte tenu de la faible proportion des importations et la quasi inexistence d'exportations, le risque de change peut être considéré comme non significatif.

18 - Impôts différés

Le tableau ci-dessous indique les montants après compensation le cas échéant :

	2005	2004
Actifs d'impôts différés	173	380
Passif d'impôts différés	3 805	4 062
Total	3 632	3 682
Variations des impôts différés :		
au 1^{er} janvier	3 682	3 368
Impôts imputés au compte de résultat	31	- 111
Impôts imputés directement en capitaux propres	- 198	212
Variation de périmètre	117	213
au 31 décembre	3 632	3 682

19 - Engagements de retraite et avantages assimilés

	2005	2004
A l'ouverture	3 287	2 875
Passifs assumés lors d'un regroupement d'entreprises	30	9
Ecart actuariels	1 604	435
Charge imputée au compte de résultat	424	365
Cotisations versées	(259)	(397)
A la clôture	5 086	3 287

Les montants constatés au bilan sont déterminés de la façon suivante :

	2005	2004
Valeur actualisée des obligations	5 255	3 445
Juste valeur des actifs du régime	(169)	(158)
Valeur actualisée des obligations non financées	5 086	3 287
Passif inscrit au bilan	5 086	3 287

Le tableau ci-après indique les montants comptabilisés au compte de résultat :

	2005	2004
Coût des services rendus	273	243
Coût financier	158	129
Rendement attendu des actifs du régime	(7)	(7)
Montant total inclus dans les charges liées aux avantages du personnel (note 23 : Charges liées aux avantages du personnel)	424	365

Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

	2005	2004
Taux d'actualisation	4,0 %	4,4 %
Taux d'augmentation future des salaires :		(1)
- Cadres	3,5 %	
- Non cadres	3,0 %	

(1) utilisation d'une table d'évolution des salaires en fonction de l'ancienneté.

Les hypothèses se rapportant aux taux de mortalité reposent sur des données provenant de statistiques publiées et de données historiques.

20 - Provisions pour autres passifs

	Engagements de retraite	Médailles du travail	Litiges	Autres	Total
au 1^{er} janvier 2005	3 287	522	833	97	4 738
Dotations	424	5	636	38	1 104
Reprise de montants inutilisés			(125)	(16)	(141)
Utilisées	(259)	(68)	(169)	(18)	(514)
Variation de périmètre	30		20	30	80
Autres	1 604				1 604
au 31 décembre 2005	5 086	459	1 195	131	6 871

> Engagements de retraite

Voir note 19 : Engagements de retraite et avantages assimilés

21 - Autres produits et charges

	2005	2004
Redevances et droits divers	- 106	- 100
Jetons de présence	- 61	- 52
Créances irrécouvrables	- 2 642	- 2 396
Indemnités Sfac	1 097	666
Subventions d'exploitation reçues	86	60
Quote-part opérations faites en commun	121	113
Plus-values de cessions courantes	171	322
Solde net des litiges commerciaux provisionnés		385
Autres	14	526
Net charges (-) et produits (+)	- 1 320	- 476

22 - Autres produits et charges opérationnels

	2005	2004
Provision pour litige	- 413	
Abandon de créances	238	
Plus-value de cession fonds de commerce Sefiram		330
Plus-value cession biens immobiliers		85
Total autres produits (+) et charges (-) opérationnels	- 175	415

23 - Charges liées aux avantages du personnel

	2005	2004
Traitements et salaires	46 727	44 196
Charges sociales	18 030	16 257
Intérimaires	2 061	2 303
Intéressement et participation	4 730	3 690
Charges de retraite	273	242
Paiements en actions	27	329
Total	71 848	67 017

Effectif moyen (ETP - Equivalent Temps Plein) sur la période :

	2005	2004
Effectif ETP	2 000	1 908

24 - Charges et produits financiers

	2005	2004
Produits financiers	362	428
Charges financières	- 2 566	- 2 833
Charges et produits financiers	- 2 204	- 2 405

25 - Charge d'impôt sur le résultat

	2005	2004
Impôt courant	7 717	6 704
Impôts différés	31	- 111
Total	7 748	6 593

L'impôt sur le résultat du Groupe est différent de l'impôt théorique qui ressortirait du taux d'imposition réel applicable aux résultats des sociétés consolidées en raison de éléments suivants :

	2005	2004
Résultat net consolidé des sociétés intégrées	15 084	11 470
Impôts courants et différés	7 748	6 593
Résultat avant impôts	22 832	18 063
Déficits des filiales n'ayant pas généré d'impôts différés	61	
Pertes fiscales n'ayant pas donné lieu à comptabilisation d'impôts différés	- 279	315
Avantages au personnel n'ayant pas généré d'impôts		329
Résultats des filiales non soumises à Is	- 132	- 137
Plus-values soumises à taux réduit		- 87
Retraitements divers	201	125
Résultat fiscal consolidé	22 683	18 608
Is au taux normal en vigueur	7 674	6 388
Is au taux réduit (plus-values long terme)		17
Gain d'impôts différés lié au changement de taux	- 69	- 61
Contribution sociale	184	143
Réductions d'impôts diverses	- 44	- 6
Taxe de 2,5 % sur les réserves de plus-values long terme		103
Autres	3	9
Total impôts de l'exercice	7 748	6 593

26 - Résultats par action

> Résultat de base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, hors actions propres rachetées par la société.

	2005	2004
Résultat net part du Groupe en milliers d'€	14 804	11 484
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	1 339 203	1 249 109
Résultat de base par action (en €)	11,05	9,19

> Résultat dilué

Le résultat dilué par action est calculé en augmentant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation du nombre d'actions qui résulterait de la conversion de toutes les actions ordinaires ayant un effet potentiellement dilutif. La société possède

deux types d'instruments ayant un effet potentiellement dilutif : des bons de souscription d'actions et des options sur actions. Deux bons de souscription d'actions permettent d'acquérir une action ordinaire. Pour les options sur actions, un calcul est effectué afin de déterminer le

nombre d'actions qui auraient pu être acquises à la juste valeur (soit le cours boursier annuel moyen de l'action VM Matériaux). Le nombre d'actions ainsi calculé est comparé au nombre d'actions qui auraient été émises si les options avaient été exercées.

	2005	2004
Résultat net part du Groupe en milliers d'€	14 804	11 484
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	1 339 203	1 249 109
Ajustements :		
- souscription potentielle d'actions à la levée des bons de souscription	54 494	8 589
- options sur actions	14 442	17 759
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation utilisé pour le calcul du résultat dilué	1 408 139	1 275 457
Résultat dilué par action (en €)	10,51	9,00

27 - Dividende par action

	2005	2004
Nombre d'actions composant le capital au 1 ^{er} janvier	1 356 692	623 346
Nombre d'actions après division du titre réalisée en juillet 2004		1 246 692
Montant total du dividende versé (en milliers d'€)	2 969	1 548
Dividende par action versé (en €)	2,20	2,50
Montant du dividende versé par action nouvelle après division du titre en 2004		1,25

28 - Actifs et passifs éventuels

Le Groupe a des passifs éventuels se rapportant à des garanties bancaires et autres éléments survenant dans le cadre habituel de ses activités. Le Groupe ne s'attend pas à ce que ces éléments donnent lieu à des passifs significatifs.

Le Groupe a donné à des tiers des garanties d'un montant de 27 420 K€ (2004 : 25 265 K€).

Il existe un engagement de rachat de sociétés civiles immobilières à hauteur de 4 573 K€.

29 - Regroupements d'entreprises

En 2004, le Groupe a acquis les participations suivantes

SéfiMAT	50 %
Sapro Martinique	49 %
Sorépro	3 %
CMC Le Dannois	100 %

En 2005, le Groupe a acquis les participations suivantes

SCTPI	100 %
SCI Maizières	100 %

Les actifs nets et l'écart d'acquisition se détaillent comme suit :

	2005	2004
Montant des titres acquis	1 750	5 841
Coûts directs liés aux acquisitions	20	31
Total du prix d'acquisition	1 770	5 872
Juste valeur des actifs nets des participations acquises	- 594	- 3 227
Ecart d'acquisition	1 176	2 645

Les actifs et les passifs liés aux acquisitions 2005 sont les suivants :

Montant décaissé par le Groupe pour les acquisitions 2005		
Acquisition des titres	+	1 750
Frais d'acquisition	+	21
Dettes s/acquisition	-	773
Trésorerie nette des sociétés acquises	-	194
Total		804
Incidence des acquisitions sur les autres postes du bilan		
Immobilisations	+	1 107
Besoin en fonds de roulement	+	102
Provisions pour risques et charges	-	197
Dettes financières	-	611
Ecart d'acquisition	+	1 176
Dettes sur acquisition	-	773
Total		804
Variation de la dettes sur acquisition de titres		1 978
Incidence des acquisitions sur la trésorerie du Groupe		2 782

30 - Opérations entre parties liées

> Transactions avec entreprises liées

	2005	2004
Vente de biens et services	7 437	6 188
Achat de biens et services	1 309	1 244
Créances	3 850	3 879
Dettes	1 078	1 059

> Rémunération des dirigeants

	2005	2004
Salaires et autres avantages à court terme	1 318	1 283
Paiements fondés sur des actions	27	8
Total	1 345	1 291

31 - Liste des filiales et participations

> Société consolidante

VM MATERIAUX	85260 L'Herbergement
--------------	----------------------

> Sociétés intégrées

		Méthode de consolidation	% contrôle	% intérêts
Negoce de matériaux de construction				
VM DISTRIBUTION	85260 L'Herbergement	IG	99,84	99,84
SNC VM DISTRIBUTION	85260 L'Herbergement	IG	100,00	99,63
VM CENTRE LOIRE	85260 L'Herbergement	IG	100,00	100,00
STANDARD	33100 Bordeaux	IG	100,00	99,84
SNC MEGNIEN DISTRIBUTION	86580 Vouneuil sous biard	IG	100,00	99,84
SARL BOIS DU BERRY	36270 Eguzon Chantôme	IG	75,00	74,88
SAPRO MARTINIQUE	97200 Fort de France	IG	100,00	100,00
LA DIMENSION	97300 Cayenne	IG	100,00	100,00
SAPRO GUADELOUPE	97122 Baie Mahault	IG	99,95	99,95
SOREPRO	97491 Saint Denis	IG	90,00	90,00
VM SEFIMAT	97122 Baie Mahault	IG	99,90	99,90
VM ASIA Limited	Hong Kong	IG	100,00	100,00
Industrie du béton et béton prêt à l'emploi				
NAULLET	85000 La Roche-sur-Yon	IG	99,94	99,94
VENDEE BETON CONTRÔLE	85140 Sainte Florence	IG	74,90	83,43
VM BETON AQUITAIN	85260 L'Herbergement	IG	74,98	74,98
VM BETON SERVICES	85260 L'Herbergement	IG	100,00	100,00
VM BETON DISTRIBUTION	85260 L'Herbergement	IG	100,00	99,84
VM BETON	85260 L'Herbergement	IG	100,00	100,00
Menuiserie Industrielle				
ATLANTEM-INDUSTRIES	56920 Noyal Pontivy	IG	67,00	81,85
LE DANNOIS	17600 Le Gua	IG	100,00	81,85
SCTPI	10510 Maizières la Gde Paroisse	IG	100,00	81,85
Activités Diverses				
Holdings				
FINANCIERE VM DISTRIBUTION	85260 L'Herbergement	IG	100,00	100,00
FINANCIERE VM BETON	85260 L'Herbergement	IG	100,00	100,00
FINANCIERE BLAVET	85260 L'Herbergement	IG	45,00	45,00
QUADRA	85260 L'Herbergement	IG	100,00	100,00
SAS MEGNIEN	86580 Vouneuil sous biard	IG	100,00	99,84
SNC MEGNIEN SERVICES	86580 Vouneuil sous biard	IG	100,00	99,84
SEFIMAT	85260 L'Herbergement	IG	100,00	100,00
Sociétés immobilières				
SUMACA CENTRE	87000 Limoges	IG	100,00	99,84
SCI JACATTE	24480 Le Buisson de Cadouin	IG	50,00	49,92
SCI JACMI	85180 Le Château d'Olonne	IG	100,00	99,84
SCI LA PLAINE	41110 Saint-Aignan sur Cher	IG	100,00	99,84
SCI FLORENCE	97200 Fort de France	IG	50,00	50,00
SCI GUILLAUME	97300 Cayenne	IG	50,00	50,00
SCI JULIE	97122 Baie Mahault	IG	100,00	100,00
SCI DUCLOS	22120 Hillion	IG	100,00	81,85
SCI MAIZIERES	10510 Maizières la Gde Paroisse	IG	100,00	81,85
SARL CROZET	85260 L'Herbergement	IG	100,00	99,84
Société de transport				
SAS T.B.M.	86580 Vouneuil sous Biard	IG	100,00	99,84

> Sociétés mises en équivalence

		Méthode de consolidation	% contrôle	% intérêts
Industrie du béton et béton prêt à l'emploi				
PREFA PAYS DE LOIRE (PPL)	85600 St Georges de Montaigu	ME	24,99	24,99
VENDEE BETON	85260 L'Herbergement	ME	34,00	34,00

IG : Intégration globale - IP : Intégration proportionnelle - ME : Mise en équivalence

32 - Transition IFRS

> Principes généraux de transition aux IFRS

La date du 1^{er} janvier 2004 ayant été retenue comme date de transition, les premiers états financiers aux normes IFRS sont préparés à compter de cette date comme si les normes IAS/IFRS avaient toujours été appliquées, à l'exception de certaines exemptions facultatives prévues par la norme IFRS 1 :

- **Regroupements d'entreprises** : le Groupe a choisi, selon l'option, de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2004.
- **Réévaluation des immobilisations corporelles à leur juste valeur et utilisation de cette juste valeur en tant que coût présumé** : le Groupe a décidé d'appliquer cette exemption facultative de façon ciblée sur le parc immobilier à la date de transition.
- **Avantages du personnel** : le Groupe a retenu la possibilité offerte par la norme IFRS 1 de comptabiliser l'ensemble des écarts actuariels cumulés à la date de transition en contrepartie des capitaux propres d'ouverture.
- **Paiements en actions** : conformément aux choix laissés par la norme IFRS 2, pour les plans réglés en actions, le Groupe a choisi de n'appliquer cette norme qu'aux plans émis après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis au 1^{er} janvier 2005.
- **Instruments financiers** : le Groupe a pris en compte dès le 1^{er} janvier 2004 les impacts de l'application des normes IAS 32 et IAS 39 relatives aux instruments financiers.

> Explication des principaux retraitements IFRS

Les principales modifications induites par le passage aux normes internationales sont détaillées ci-après :

Immobilisations corporelles (IAS 16)

La méthode d'évaluation des immobilisations corporelles proposée par IAS16 et retenue par le Groupe est celle du coût d'acquisition diminué des amortissements et des pertes de valeur constatées.

Toutefois, le Groupe a décidé d'appliquer l'option de réévaluation des immobilisations corporelles à leur juste valeur aux terrains et aux constructions à la date de transition. Ces réévaluations ont été effectuées sur la base d'expertises réalisées par un expert indépendant.

■ Terrains et constructions

L'utilisation de l'option de réévaluation des terrains et constructions à leur juste valeur dans le cadre de l'établissement du bilan d'ouverture a un impact favorable de 4 509 K€ sur les capitaux propres à la date de transition. Cet impact correspond, à hauteur de 6 866 K€, à la différence entre la valeur nette comptable de ces biens avant réévaluation et la juste valeur de ces biens à la date de transition sous déduction d'un impôt différé passif de 2 357 K€. Au 31 décembre 2004, l'impact net sur les capitaux propres est de + 5 225 K€.

La réévaluation de ces immobilisations et la revue des durées d'amortissement des composants sur une durée d'utilité a une incidence positive sur le résultat net 2004 de 310 K€.

■ Autres immobilisations

Les autres immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilité. La revue des durées d'amortissement pratiquées en comparaison avec les durées d'utilité n'a pas amené de divergence significative entre la pratique actuelle et les normes internationales.

Stocks (IAS 2)

La norme IAS 2 impose que les stocks soient évalués selon la méthode du FIFO (Premier Entré-Premier Sorti) ou du coût moyen pondéré et que l'ensemble des éléments constitutifs des stocks soit inclus dans leur valorisation.

Le Groupe a décidé de revoir sa méthode d'évaluation des stocks en retenant la méthode du FIFO et en incluant dans le coût d'acquisition les coûts logistiques, les frais d'escompte et les services facturés aux fournisseurs (ristournes, voir ci-dessous).

L'impact de l'application de ces nouvelles règles est une diminution des stocks de 2 629 K€ au 1^{er} janvier 2004. Cet impact a été comptabilisé dans les capitaux propres du Groupe dans le bilan d'ouverture net d'impôts à hauteur de 1 726 K€. Au 31 décembre 2004, l'impact net sur les capitaux propres est de - 2 222 K€.

L'incidence de la divergence dans le compte de résultat 2004 est une perte de 483 K€ net d'impôts.

Contrats de location (IAS 17)

La norme IAS 17 définit les contrats de location financement et les contrats de location simple. Un contrat est qualifié de location financement s'il transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété du bien loué, les autres contrats étant considérés comme des locations simples. Les contrats de location financement sont comptabilisés à l'actif en immobilisations et au passif en dettes financières à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location.

Compte tenu de l'option déjà retenue pour l'application de la méthode préférentielle du règlement 99-02, l'application d'IAS 17 a un impact net positif limité de 125 K€ sur les capitaux propres du Groupe au 1^{er} janvier 2004, contre 218 K€ au 31 décembre 2004.

L'impact au 1^{er} janvier 2004 correspond à la différence entre la valeur nette comptable de ces biens retraités, soit 2 142 K€, et le montant de l'endettement, soit 1 952 K€.

L'impact net de la divergence dans le compte de résultat 2004 est un produit de 93 K€.

Regroupements d'entreprises (IFRS 3 et IAS 36)

■ Amortissement et dépréciation des écarts d'acquisition

Conformément à l'application de la norme IFRS 3 "Regroupements d'entreprises", les écarts d'acquisition ne sont plus amortis à compter du 1^{er} janvier 2004, ce qui génère un impact positif au compte de résultat de 1 324 K€.

Lors de la transition, le Groupe a mis en place des tests de perte de valeur, réalisés conformément à la norme IAS 36 révisée. Ces tests ont été réalisés au niveau de chaque Unité Génératrice de Trésorerie "UGT". Le niveau d'analyse auquel VM Matériaux apprécie la valeur des écarts d'acquisition correspond en général à un ou plusieurs sites commerciaux ou industriels.

Ces tests nous ont conduits à constater une perte de valeur de 478 K€ sur nos écarts d'acquisition avec une incidence négative sur nos capitaux propres à compter du 1^{er} janvier 2004.

L'impact des ces retraitements sur les capitaux propres au 31 décembre 2004 est positif de 846 K€.

■ Ecarts d'acquisition négatifs

Les écarts d'acquisition négatifs ont été annulés en contrepartie des capitaux propres au 1^{er} janvier 2004 avec un impact net positif de 89 K€ sur le bilan d'ouverture, contre 74 K€ au 31 décembre 2004 et un impact négatif de 14 K€ sur le résultat net 2004.

■ Retraitement du goodwill Sefimat

Conformément à la norme IFRS 3, le Groupe a retraité l'écart d'acquisition du Groupe Sefimat suite à l'acquisition complémentaire de 50 % des titres en 2004, et ce pour tenir compte de la réévaluation des biens immobiliers à la date d'acquisition. Ce retraitement a pour impact de réduire l'écart d'acquisition et les capitaux propres à compter de la date d'acquisition (janvier 2004) de 341 K€.

Pour rappel, suite à cette prise de participation complémentaire, le

Groupe Sefimat qui était consolidé selon la méthode de l'intégration proportionnelle, a été consolidé selon la méthode de l'intégration globale à compter de janvier 2004.

Chiffre d'affaires / produits des activités ordinaires (IAS 18)

Le compte de résultat consolidé IFRS au 31 décembre 2004 présente un chiffre d'affaires diminué de 9 747 K€ par rapport au chiffre d'affaires établi selon les normes françaises, en raison de changements de méthode de comptabilisation de certaines de nos prestations commerciales.

En effet, bien que juridiquement, elles soient qualifiées de prestations commerciales, sur un plan économique, nous avons considéré que certaines prestations étaient assimilables à un rabais commercial devant venir en déduction des achats et devant être pris en compte dans le coût d'acquisition des marchandises.

Ce changement de mode de comptabilisation n'a aucun impact sur le résultat opérationnel et le résultat net, à l'exception de l'impact sur la valorisation de nos stocks (voir ci-dessus).

Avantages du personnel (IAS 19 révisée)

■ Engagements de retraite

Le Groupe a comptabilisé, au 1^{er} janvier 2004, l'ensemble de ses engagements de retraite et a retenu la possibilité offerte par la norme IFRS 1 de comptabiliser l'ensemble des écarts actuariels cumulés à la date de transition en contrepartie des capitaux propres d'ouverture.

Le Groupe a décidé d'appliquer, par anticipation, la possibilité de comptabiliser l'intégralité des écarts actuariels directement en capitaux propres (sous réserve d'une adoption par l'Europe de la norme IAS 19 révisée publiée en décembre 2004).

L'application de la norme IAS 19 révisée a conduit le Groupe à augmenter ses provisions pour engagements de retraite de 2 526 K€.

L'impact négatif dans les capitaux propres d'ouverture au 1^{er} janvier 2004 est de 1 659 K€, déduction faite de l'impôt différé actif de 867 K€.

Au 31 décembre 2004, l'impact sur les capitaux propres est de - 1 897 K€ et l'impact sur le résultat net de l'exercice 2004 est une charge complémentaire de 99 K€.

■ Médailles du travail

Conformément à la norme IAS 19 révisée, le Groupe a comptabilisé ses engagements au titre des médailles du travail au 1^{er} janvier 2004. Ce changement de méthode a un impact négatif sur les capitaux propres de 294 K€, déduction faite de l'impôt différé actif de 154 K€.

Suite à la comptabilisation au 31 décembre 2004 d'une provision pour médailles du travail, dans les comptes établis en principes français, ce retraitement n'a aucun impact sur les capitaux propres et le résultat à cette date.

Paiements en actions (IFRS 2)

■ Stock-options

L'application de la norme IFRS 2 a pour conséquence de modifier le mode de comptabilisation des plans de rémunération en instruments de capitaux propres. Concernant les plans réglés en instruments de capitaux propres, le Groupe a choisi de n'appliquer cette norme que pour les plans émis postérieurement au 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis au 1^{er} janvier 2005.

La juste valeur de ces options est déterminée à leur date d'attribution et n'a aucun impact sur les capitaux propres.

La comptabilisation en résultat de cette rémunération différée est étalée sur la durée d'acquisition des droits, soit 4 ans pour l'ensemble des plans concernés.

La charge comptabilisée au titre des stocks options dont les droits ont été acquis en 2004 s'élève à 8 K€.

La méthode d'évaluation est fondée sur l'utilisation d'un modèle Black et Sholes.

■ Offres réservées aux salariés

Lors du lancement de l'augmentation de capital, en octobre 2004, le Groupe a procédé à une augmentation de capital réservée aux salariés.

En IFRS, le Groupe a valorisé l'avantage accordé aux salariés à la juste valeur à la date d'attribution des droits. L'impact dans le compte de résultat IFRS 2004 est une charge de 321 K€, sans impact sur les capitaux propres.

Instruments financiers (IAS 32 et 39)

L'application des normes IAS 32 et 39 a un impact peu significatif compte tenu de la politique de couverture de la dette du Groupe.

Les instruments financiers mis en place (swap de taux) ont principalement pour objet de couvrir le risque de taux de la dette financière à long terme à taux variable. La juste valeur de ces swaps est estimée à - 64 K€ au 1^{er} janvier 2004. L'incidence de l'application de ces normes a été comptabilisée dans les capitaux propres d'ouverture, soit une diminution de 64 K€.

Au 31 décembre 2004, l'impact est de - 39 K€.

Compte tenu de l'efficacité de ces couvertures sur le plan comptable, la variation de valeur est inscrite en capitaux propres, sans impact sur le compte de résultat.

Participation dans des entreprises associées (IAS 28)

Conformément à la norme IAS 28 révisée, le Groupe a effectué la mise en équivalence de la société Vendée Béton au 1^{er} janvier 2004 sur la base de ses comptes consolidés et non sur la base de ses comptes individuels.

Ce changement de mode de comptabilisation a un impact net négatif de 45 K€ sur les capitaux propres du Groupe au 1^{er} janvier 2004 et un impact négatif de 6 K€ au 31 décembre 2004.

Impôts (IAS 12)

Le Groupe a également comptabilisé des impôts différés sur les ajustements IFRS ayant généré une différence temporaire entre la base comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs selon les critères de comptabilisation définis par la norme IAS 12.

Les impacts de ces ajustements ont été pris en compte au niveau de chaque norme dans les notes explicatives et dans les tableaux de rapprochement.

> Rapprochement des capitaux propres consolidés (en K€)

1 ^{er} janvier 2004	Capitaux propres
En principes français (Regl. 99-02)	33 902
Réévaluation des immobilisations corporelles (IAS 16)	4 509
Stocks (IAS 2)	- 1 726
Contrats de locations (IAS 17)	125
Retraitements liés aux tests d'impairment (IFRS 3 et IAS 36)	- 478
Goodwill négatif	89
Avantages du personnel (IAS 19)	- 1 953
Instruments financiers (IAS 32 et 39)	- 64
Sociétés mises en équivalence (IAS 28)	-45
En normes IFRS	34 359
Variation	457
Dont part du Groupe	1
Dont intérêts minoritaires	456
31 décembre 2004	Capitaux propres
En principes français (Regl. 99-02)	49 758
Réévaluation des immobilisations corporelles (IAS 16)	5 225
Stocks (IAS 2)	- 2 222
Contrats de locations (IAS 17)	218
Retraitements liés à la fin de l'amortissement du goodwill et aux tests d'impairment (IFRS 3 et IAS 36)	846
Goodwill négatif (IFRS 3)	74
Retraitement Sefimat (IFRS)	- 341
Avantages du personnel (IAS 19)	- 1 897
Instruments financiers (IAS 32 et 39)	- 39
Sociétés mises en équivalence (IAS 28)	- 6
En normes IFRS	51 616
Variation	1 858
Dont part du Groupe	1 200
Dont intérêts minoritaires	659

> Rapprochement du résultat 2004 consolidé net (en K€)

En principes français (Regl. 99-02)	11 047
Réévaluation des immobilisations corporelles et revue des durées d'amortissement	310
Stocks	- 483
Contrats de locations (IAS 17)	93
Remplacement de l'amortissement des Goodwill par un test d'impairment (IFRS 3 et IAS 36)	1 324
Goodwill négatif (IFRS 3)	- 14
Avantages du personnel (IAS 19)	- 99
Paielements en action (IFRS 2)	- 329
Sociétés mises en équivalence (IAS 28)	68
Impôts différés (IAS 12)	- 49
En normes IFRS	11 868
Variation	821
Dont part du Groupe	782
Dont intérêts minoritaires	39

> Rapprochement de l'endettement financier net consolidé (en K€)

Rapprochement de l'endettement financier net consolidé	1 ^{er} janvier 2004	31 décembre 2004
En principes français (Regl. 99-02)	38 174	28 911
Contrats de locations (IAS 17)	1 952	1 559
Instruments financiers (IAS 32 et 39)	64	39
En normes IFRS	40 190	30 509

33 - Evénements postérieurs à la clôture

En janvier 2006, le Groupe a effectué l'acquisition de 51 % de la SAS Montauban Martériaux, agence de négoce qui a réalisé en 2005 un chiffre d'affaires de 5,5 M€ avec 13 salariés.

Rapport des commissaires aux comptes

à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2005

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société VM MATERIAUX relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2005, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes. Ces comptes ont été préparés pour la première fois conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Ils comprennent à titre comparatif les données relatives à l'exercice 2004 retraitées selon les mêmes règles.

1 - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation.

2 - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note du paragraphe 2 de l'annexe aux comptes consolidés, relative aux écarts d'acquisition, expose la méthode de suivi de leur valeur. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et nous nous sommes assurés de leur correcte application.
- Nos travaux ne nous ont pas conduits à relever d'éléments susceptibles de remettre en cause le caractère raisonnable des modalités retenues ainsi que des évaluations qui en résultent.

Les appréciations que nous avons portées sur ces éléments s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit qui porte sur les comptes consolidés pris dans leur ensemble,

et ont donc contribué à la formation de l'opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe, conformément aux normes professionnelles applicables en France. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à LA ROCHE-sur-YON
et à NANTES

le 10 mai 2006

BOISSEAU & ASSOCIES
Emmanuel BOQUIEN

EXCO ATLANTIQUE
Jean GRAVIER

Comptes annuels 2005 de VM Matériaux

Bilan au 31 décembre 2005

Actif

(En milliers d'euros)	Notes	2005			2004 net
		Brut	Amortissements	Net	
ACTIF IMMOBILISE					
Concessions, brevets et droits similaires		3 688	2 723	965	756
Fonds commercial et droit au bail		6	6		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1-2	3 694	2 729	965	756
Terrains		728	275	453	361
Constructions		2 605	1 435	1 170	1 125
Installations techniques, matériel et outillage industriels		18	16	2	3
Autres		2 021	1 664	357	351
Immobilisations corporelles en cours		26		26	10
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1-2	5 398	3 390	2 008	1 850
Participations		27 640		27 640	27 538
Autres titres immobilisés		42	4	38	806
Autres		2 020		2 020	18
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1-2	29 702	4	29 698	28 362
Total		38 794	6 123	32 671	30 968
ACTIF CIRCULANT					
Avances et acomptes versés sur commandes		59		59	
Créances clients et comptes rattachés		6 205		6 205	5 393
Autres créances		15 009	5	15 004	39 573
Valeurs mobilières de placement					142
Disponibilités		7		7	3
COMPTES DE REGULARISATION					
Charges constatées d'avance	8	507		507	129
Total	3	21 787	5	21 782	45 240
Charges à répartir sur plusieurs exercices	4				52
TOTAL GENERAL		60 581	6 128	54 453	76 260

Comptes annuels 2005 de VM Matériaux

Bilan au 31 décembre 2005

Passif

(En milliers d'euros)	Notes	2005 Montants nets	2004 Montants nets
CAPITAUX PROPRES			
Capital		2 041	2 035
Primes d'émission, de fusion, d'apport		10 199	9 874
Réserve légale		204	189
Réserves réglementées		541	2 038
Autres réserves		10 514	9 041
Report à nouveau		2 950	1 655
Résultat de l'exercice		6 635	4 306
Provisions réglementées		25	
CAPITAUX PROPRES		33 109	29 138
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	6	169	614
Total		169	614
DETTES			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		6 090	8 678
Emprunts et dettes financières divers		8 573	28 172
Sous-total		14 663	36 850
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		580	906
Dettes fiscales et sociales		5 112	5 698
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		761	1 921
Autres dettes		59	1 133
Total	7	21 175	46 508
TOTAL GENERAL		54 453	76 260

Comptes annuels 2005 de VM Matériaux

Compte de résultat

(En milliers d'euros)	Notes	2005 Montants	2004 Montants
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Montant net du chiffre d'affaires		16 268	14 091
Subventions d'exploitation		8	
Reprises provisions et amortissements, Transferts de charges		1 598	1 414
Autres produits		1	4
Total produits d'exploitation		17 875	15 509
CHARGES D'EXPLOITATION			
Autres achats et charges externes		4 376	3 959
Impôts, taxes et versements assimilés		410	367
Salaires et traitements		4 952	4 394
Charges sociales		2 053	1 842
Dotations aux amortissements		818	1 128
Dotations aux provisions			19
Autres charges		66	55
Total Charges d'exploitation		12 675	11 764
RESULTAT D'EXPLOITATION		5 200	3 745
Produits financiers de participations		3 756	2 726
Autres intérêts et produits assimilés		766	434
Reprises sur provisions		708	
Produits nets sur cessions V.M.P.		3	11
Produits financiers		5 233	3 171
Intérêts et charges assimilées		1 547	818
Charges financières		1 547	818
RESULTAT FINANCIER		3 686	2 353
RESULTAT COURANT avant impôts		8 886	6 098
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion			1
Sur opérations en capital		26	6
Reprises sur provisions et transfert de charges exceptionnelles		354	
Produits exceptionnels		380	7
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion		14	
Sur opérations en capital		352	40
Dotations aux amortissements et provisions		25	412
Charges exceptionnelles		391	452
RESULTAT EXCEPTIONNEL	14	- 11	- 445
Participation des salariés		197	132
Intéressement des salariés		450	288
Impôts sur les bénéfices		1 593	927
RESULTAT NET		6 635	4 306

Comptes annuels 2005 de VM Matériaux

Annexe aux comptes sociaux

1 - Faits significatifs de l'exercice

> Changement de règles et méthodes comptables

Conformément aux règlements n° 2002-10 et n° 2004-06, la société VM Matériaux applique, depuis le 1^{er} janvier 2005, les nouvelles règles comptables en matière de définition, de valorisation et de dépréciation des actifs.

L'application de ces nouvelles règles, qui constitue un changement de méthode, a entraîné les conséquences suivantes :

■ Immobilisations corporelles

La société a opté pour un calcul prospectif en appliquant la méthode dite de réallocation de la Valeur Nette Comptable (VNC) des immobilisations. Cette méthode n'a pas d'impact sur les capitaux propres de la société.

Les VNC des biens immobiliers ont été réallouées sur la base d'évaluations réalisées par un expert indépendant.

La société a également revu les durées d'amortissements de l'ensemble de ses biens corporels, notamment les nouveaux composants qui sont amortis sur la durée résiduelle d'utilisation (voir note 2 ci-contre).

Sur le plan fiscal, ces changements de durée d'amortissement pour dépréciation sont sans impact, les durées d'usage étant conservées.

■ Charges à répartir / à étaler

Conformément aux nouvelles règles, le solde des charges à répartir figurant au bilan au 1^{er} janvier 2005 a été annulé par le poste "Report à Nouveau".

L'impact de ce changement de méthode est une diminution des capitaux propres de 51 K€.

2 - Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément au Plan Comptable Général 1999 et aux principes généralement admis.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes d'évaluation retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et elles sont composées essentiellement de logiciels amortis en linéaire sur 2 à 5 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production. Les éléments d'actif immobilisé font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la nature et les conditions probables d'utilisation des biens.

Les taux et durées généralement retenus sont les suivants :

Terrains	
Agencement et aménagement des terrains	10 ans
Constructions	
Constructions structure	30 ans
Constructions toiture	20 ans
Agencements et aménagements des constructions	10 ans
Installations techniques, matériel et outillage	
Matériel et outillage industriels	3 à 5 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	3 à 4 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
Mobilier	3 à 10 ans

Participations, autres titres immobilisés, VMP

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute des titres.

La valeur d'inventaire est estimée à partir de la quote-part de la situation nette comptable réévaluée pour tenir compte de la valeur de rentabilité dégagée par la société concernée.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques est constatée sur les plans d'options d'achat d'actions dès lors que la valeur d'achat prévue au plan est inférieure au prix moyen de revient des actions détenues ou à acquérir par la société. Pour les actions à acquérir, le prix d'acquisition retenu est le cours de bourse du dernier jour de l'exercice.

Intégration fiscale

Le périmètre est constitué de la SA VM MATERIAUX et des sociétés suivantes :

SA NAULLET

SAS FINANCIERE VM DISTRIBUTION

SARL QUADRA

SA VM DISTRIBUTION

SARL SUMACA CENTRE

SAS VM CENTRE LOIRE

SARL STANDARD

SAS MEGNIEN

SNC MEGNIEN SERVICES

SNC MEGNIEN DISTRIBUTION

SAS TBM

SCI LA PLAINE

3 - Notes annexes au bilan et compte de résultat

> 1 - Etat des immobilisations

	31/12/04	Immobilisations Acquises Reclassement	Immobilisations Sorties	31/12/05
Immobilisations incorporelles	2 991	710	7	3 694
Terrains et agencements	619	108		727
Constructions et agencements	2 468	137		2 605
Installations techniques, matériel et outillage	18			18
Autres immobilisations corporelles	1 828	234	40	2 021
Immobilisations en cours	10	26	10	26
Immobilisations corporelles	4 943	505	50	5 398
Titres de participation	27 538	102		27 640
Autres titres immobilisés	42			42
Actions propres et contrat de liquidité (1)	767	2 079	838	2 008
Prêts, autres immobilisations financières	18	8	14	12
Immobilisations financières	28 365	2 189	852	29 702
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	36 299	3 404	909	38 794

(1) Détail des actions propres et contrat de liquidité.

	Nombre		2004		2005		
	31/12/04	31/12/05	Montant net 31/12	Prix moyen d'acqui- sition (€)	Cours au 31/12 (€)	Total au 31/12 (k€)	Provision au 31/12 (k€)
Actions propres (a)	13 705	17 882	767	100,94	123,50	1 805	136
Actions propres contrat liquidité (b)	1 056	872	39			77	
Autres créances immobilisées contrat liquidité (b)	597	316	103			126	
Total			909			2 008	136

(a) Actions détenues conformément aux décisions de l'Assemblée Générale du 10 juin 2005. Une provision pour risque de 136 K€ a été constatée pour couvrir les moins values liées aux levées de stock-options.

(b) Conformément à la décision de l'AMF du 22 mars 2005 et à l'instruction AMF n° 2005-06 et 2005-07 du 22 février 2005, les actions VM détenues dans le cadre du contrat de liquidité ont été reclassées de valeurs mobilières de placement à immobilisations financières.

> 2 - Etat des amortissements sur immobilisations

	31/12/04	Dotations	Reprises	31/12/05
Immobilisations incorporelles	2 235	501	7	2 729
Terrains et agencements	258	17		275
Constructions et agencements	1 343	93		1 436
Installation technique, matériel et outillage	15	1		16
Autres immobilisations corporelles	1 477	206	19	1 664
Immobilisations corporelles	3 093	317	19	3 391
TOTAL AMORTISSEMENTS	5 328	818	26	6 120

> 3 - Echéances des créances

	Total au 31/12/04	Total au 31/12/05	Ventilation		
			- 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans
Autres immobilisations financières	18	12	7		5
Créances clients	5 393	6 205	6 205		
Personnel et comptes rattachés	110	110	110		
Etat - impôts et taxes	63	95	95		
Groupe et associés	40 095	14 751	14 751		
Débiteurs divers	13	52	52		
Comptes de régularisation	129	507	507		
Total	45 820	21 732	21 727	0	5

> 4 - Charges à répartir sur plusieurs exercices

	31/12/04	Reclassement en capitaux propres	31/12/05
Frais engagés lors d'acquisition de titres de participation	3	3	0
Informatique : logiciel métier	48	48	0
TOTAL	51	51	0

> 5 - Informations sur la variation des capitaux propres

	Provisions	Capital (2)	Primes	Réserves	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Situation au 31 décembre 2003		1 870	2 404	12 951	1 546	18 771
MOUVEMENTS 2004						
Affectation résultat 2003				1 546	- 1 546	
Variation capital		165	7 470			7 635
Distribution dividende				- 1 548		- 1 548
Réserve spéciale plus-values à long terme (1)				- 25		- 25
Résultat de l'exercice					4 305	4 305
Situation au 31 décembre 2004		2 035	9 874	12 924	4 305	29 138
MOUVEMENTS 2005						
Affectation résultat 2004				4 305	- 4 305	
Variation capital		6	325	- 35		296
Distribution dividende				- 2 985		- 2 985
Résultat de l'exercice					6 635	6 635
Provisions réglementées		25				25
Situation au 31 décembre 2005		25	2 041	10 199	14 209	6 635
					6 635	33 109

(1) Conformément au traitement comptable défini par l'avis CU CNC N°2005-A du 2 février 2005, la société a constaté une dette d'impôt au titre de la taxe exceptionnelle sur la réserve spéciale des plus values à long terme.

(2) Le nombre d'actions composant le capital social en fin d'exercice est de 1 360 518 avec une valeur nominale de 1,50 €, dont 108 988 actions à bons de souscription.

> 6 - Etat des provisions inscrites au bilan

	31/12/04	Dotations	Reprises	31/12/05
Provisions pour risques et charges				
Litiges prud'homaux	89		89	0
Sur valorisation des stock-options	468		332	136
Sur organismes sociaux	29		22	7
Médailles du travail	28		2	26
Sous total	614	0	445	169
Provisions pour dépréciation				
Immobilisations financières	3			3
Créances diverses	712		707	5
Sous total	715	0	707	8
TOTAL PROVISIONS	1 329	0	1 152	177
Dotations et reprises d'exploitation			91	
Dotations et reprises financières			707	
Dotations et reprises exceptionnelles			354	

> 7 - Echéances des dettes

	Total au 31/12/2004	Total au 31/12/2005	Ventilation		
			- 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit	8 678	6 090	4 090	2 000	
Groupe et associés	28 172	8 573	8 573		
Dettes d'exploitation	6 603	5 691	5 691		
Dettes sur immobilisations	1 921	761	761		
Autres dettes	1 133	59	59		
Total	46 507	21 174	19 174	2 000	0

Les emprunts et financements d'exploitation sont, en général, basés sur l'Euribor 3 mois auquel s'ajoutent les commissions bancaires. Deux "swap de taux" sont en place au 31 décembre 2005 :

- échéance octobre 2006 : montant 7 500 K€ ; taux couvert : 2,56 % ;
- échéance octobre 2006 : montant : 7 500 K€ ; taux couvert : 2,56 %.

> 8 - Charges et produits - Régularisations - Charges à payer

	31/12/05	31/12/04
Charges à payer		
Emprunts et dettes financières diverses	480	288
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	142	300
Dettes fiscales et sociales	2 172	1 973
Dettes sur immobilisations	250	2
Autres dettes	59	63
Total charges à payer	3 103	2 626
Charges constatées d'avance	507	129
Produits constatés d'avance	0	0
Produits à recevoir		
Clients et comptes rattachés	4 573	3 812
Autres créances	730	391
Total produits à recevoir	5 303	4 203

> 9 - Informations sur les postes concernant les entreprises liées

	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la Société a un lien de participation
DETTES		
Emprunts et dettes financières divers	6 209	1 509
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	116	7
Autres dettes	59	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
Participations	27 562	78
CREANCES		
Créances clients et comptes rattachés	3 854	64
Autres créances	14 680	38
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	430	16
PRODUITS FINANCIERS		
Produits de participations	3 490	266
Intérêts et produits assimilés	702	3

> 10 - Engagements financiers

	31/12/05	31/12/04
ENGAGEMENTS DONNES		
Effets escomptés non échus	-	-
Avals et cautions	23 891	25 265
TOTAL	23 891	25 265

ENGAGEMENTS RECUS		
Avals, cautions et garanties	-	-
Autres engagements reçus (1)	1 224	1 230
TOTAL	1 224	1 230

ENGAGEMENTS RECIPROQUES		
Crédit-bail	-	32
TOTAL		32

(1) Autres engagements reçus

- Abandon de créance à SAS FINANCIERE VM DISTRIBUTION avec clause de retour à meilleure fortune : 1 130 K€ ;

- Subvention accordée à VMBA avec clause de retour à meilleure fortune : 94 K€.

	31/12/05	31/12/04
AUTRES ENGAGEMENTS		
Montant des engagements en matière de retraite	775	542

Les engagements de retraite ne sont pas comptabilisés mais inscrits en engagements hors bilan, selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées désignée par la norme IAS 19.

> 11 - Crédit bail

IMMOBILISATIONS EN CREDIT-BAIL	Valeur d'origine selon contrat	EXERCICE		EXERCICES ANTERIEURS	
		Dotations aux amortissements	Redevances afférentes à l'exercice	Amortissements cumulés	Redevances cumulées
Terrains	225				
Constructions	675	15	39	660	1 525
TOTAL	900	15	39	660	1 525

ENGAGEMENTS DE CREDIT- BAIL	REDEVANCES RESTANT A PAYER			TOTAL	Prix d'achat résiduel
	A un an au plus	A plus d'un an et cinq ans au plus	A plus de cinq ans		
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-
TOTAL	0	0	0	0	0

> 12 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	BASES			IMPOT	
	Compte résultat	Réintégrations	Déductions	Total	A 33,33 %
Résultat courant	8 887	291	3 640	5 538	1 846
Résultat exceptionnel	- 11			- 11	- 4
Intéressement et participation	- 648	197	132	- 583	- 194
Total	8 228	488	3 772	4 945	1 648
Impôt réel des filiales intégrées					4 676
Crédits d'impôt					- 35
Autres retraitements					3
Contribution sociale de 3,3 %					184
Contribution exceptionnelle de 1,5 %					95
Montant de l'impôt					6 570
Montant de l'impôt reversé par les filiales intégrées					- 4 977
Montant de l'impôt net comptable					1 593

> 13 - Situation fiscale latente

Situation de VM MATERIAUX indépendamment de l'intégration fiscale.

	BASES			Impôt théorique (33,33 %)
	Au 31/12/2004	Variation	Au 31/12/2005	
1- Décalages temporaires				
Charges à étaler	51	- 51	0	0
Charges non déductibles	166	86	252	84
Provisions non déductibles	0	0	0	0
2- Eléments à imputer				
Déficits reportables				
Amortissements réputés différés				
3- Eléments de taxation éventuelle				
Réserve de plus-values long terme	1 497	- 1 497	0	0
Réserve de plus-values en sursis d'imposition	510	- 510	0	0
Total impôt sur situation fiscale latente				84

> 14 - Produits et Charges exceptionnels

PRODUITS	
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	21
Reprise provision pour risques et charges	354
Divers	6
Total	380
CHARGES	
VNC des immobilisations corporelles cédées	20
Mali sur rachat actions propres	332
Dotations amortissements dérogatoires	25
Divers	14
Total	391

> 15 - Informations sociales

Effectif réparti par catégorie socio-professionnelle.

INSCRITS	Au 31/12/2005	Au 31/12/2004
Etam	66	65
Cadres et assimilés	57	54
Total	123	119

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction.

	2005	2004
Rémunération brute globale des membres du Directoire et du Conseil de surveillance	1 171	967

> 16 - Plan d'options d'achat ou de souscription d'actions

	Plan 2000	Plan 2001	Plan 2002	Plan 2003	Plan 2004	Plan 2005
Date de l'assemblée	19/05/1995	09/06/2000	09/06/2000	09/06/2000	09/06/2000	09/06/2000
Date du Directoire	17/03/2000	22/03/2001	29/03/2002	24/03/2003	02/02/2004	29/03/2005
Nombre options attribuées aux mandataires	6 600	6 000	6 000	1 800	2 300	5 000
Nombre options attribuées aux salariés	700	1 100	1 100	1 100	1 100	1 200
Nombre d'actions pouvant être souscrites ou acquises	7 300	7 100	7 100	2 900	3 400	6 200
Point de départ d'exercice des options	17/03/2005	22/03/2005	29/03/2006	24/03/2007	02/02/2008	29/03/2009
Date d'expiration	16/03/2008	21/03/2009	28/03/2010	23/03/2011	01/02/2012	28/03/2013
Prix d'achat ou de souscription	19,92 €	27,89 €	25,82 €	18,15 €	31,97 €	109,36 €
Nombre d'options annulées	800					
Nombre d'options levées	5 000	3 320				
Nombre d'options restantes au 31/12/05	1 500	3 780	7 100	2 900	3 400	6 200

> 17 - Bons de souscription d'actions

Lors de l'augmentation de capital réalisée en 2004, 110 000 bons de souscription (BSA) ont été émis. Deux bons donnent droit à souscrire à une action nouvelle au prix unitaire de 96 €.

Au cours de l'année 2005, 1 012 bons ont été exercés et ont donné lieu à l'émission de 506 actions nouvelles au prix unitaire de 1,50 €. Le solde a été inscrit en prime d'émission déduction faite des frais afférents net d'impôts. L'exercice de ces BSA court jusqu'au 8 novembre 2007.

	2005	2004
Le nombre de BSA en circulation au 31 décembre est le suivant	108 988	110 000
Le nombre d'actions potentielles pouvant être émises à la levée des BSA	54 494	55 000

Liste des filiales et participations

(en K€)	CAPITAL	CAPITAUX PROPRES AUTRES QUE LE CAPITAL	QUOTE-PART DU CAPITAL DETENU (% de contrôle)	INTEGRATION FISCALE	VALEUR COMPTABLE DES TITRES DETENUS		PRÊTS ET AVANCES CONSENTIS PAR LA SOCIÉTÉ ET NON ENCORE REMBOURSÉS	MONTANT DES CAUTIONS ET AVALS DONNÉS PAR LA SOCIÉTÉ	CHIFFRE D'AFFAIRES HT	RESULTAT DE L'EXERCICE	DIVIDENDES ENCAISSÉS PAR LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE AU COURS DE L'EXERCICE (*)
					BRUTE	NETTE					
FILIALES (+ de 50 %) DE VM MATERIAUX											(*) Dividende comptabilisé
SAS VENDEE BETON CONTRÔLE Ste Florence	46	591	74,90		684	684		75	5 099	52	38
SNC VM BETON SERVICE L'Herbergement	1		99,00		1	1					
VM BETON L'Herbergement	1		100,00		1	1					
SARL VM BETON AQUITAIN L'Herbergement	76	11	74,98		57	57	307	116	4 233	951	
SA NAULLET La Roche-sur-Yon	152	1 222	99,93	A	1 219	1 219	41	75	8 847	317	135
SAS ATLANTEM-INDUSTRIES Noyal Pontivy	627	12 911	67,00		8 401	8 401		6 846	49 537	1 031	524
SARL QUADRA L'Herbergement	66	175	100,00	A	457	457	303			137	
SAS SEFIMAT L'Herbergement	1 894	2 627	99,99		7 147	7 147	18	1 431	287	104	
SA FINANCIERE BLAVET L'Herbergement	2 287	146	45,00		1 029	1 029	1 648			196	
SAS FINANCIERE VM DISTRIBUTION L'Herbergement	3 958	6 402	94,93	A	8 465	8 465	5 815	457		3 418	2 760
FINANCIERE VM BETON L'Herbergement	100		100,00		100	100					
PARTICIPATIONS (10 à 50 %) DE VM MATERIAUX											
SAS VENDEE BETON L'Herbergement	153	1 373	34,00		53	53		50	18 116	625	170
SA PREFE PAYS DE LOIRE St Georges de Montaigu	178	1 453	24,99		25	25		30	11 261	547	96
FILIALE DE LA FINANCIERE BLAVET											
SAS ATLANTEM-INDUSTRIES Noyal Pontivy	627	12 911	33,00		4 137	4 137			49 537	1 031	

A - Groupe fiscal intégré de VM MATERIAUX

Liste des filiales et participations

(en K€)	CAPITAL	CAPITAUX PROPRES AUTRES QUE LE CAPITAL	QUOTE-PART DU CAPITAL DETENU (% de contrôle)	INTEGRATION FISCALE	VALEUR COMPTABLE DES TITRES DETENUS		PRÊTS ET AVANCES CONSENTIS PAR LA SOCIÉTÉ ET NON ENCORE REMBOURSÉS	MONTANT DES CAUTIONS ET AVALS DONNÉS PAR LA SOCIÉTÉ	CHIFFRE D'AFFAIRES HT	RESULTAT DE L'EXERCICE	DIVIDENDES ENCAISSÉS PAR LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE AU COURS DE L'EXERCICE (*)
					BRUTE	NETTE					
FILIALES DE LA FINANCIERE VM DISTRIBUTION											
SA VM DISTRIBUTION L'Herbergement	5 973	18 826	99,84	A	11 539	11 539	2 056	14 011	266 208	7 773	
SAS VM CENTRE LOIRE L'Herbergement	183	1 130	100,00	A	5 613	1 073		800	<2>	37	
VM ASIA Hong-Kong		87									
FILIALES DE VM DISTRIBUTION											
SARL STANDARD Bordeaux	107	178	100,00	A	771	771			1 616	19	
SCI JACATTE Le Buisson-Cadouin	236	49	50,00		27	27			79	47	
SARL SUMACA CENTRE Limoges	114	192	100,00	A	276	276			35	26	
SCI JACMI Le château d'olonne	76	37	100,00		38	38			41	29	
SNC VM DISTRIBUTION L'Herbergement	4	256	68,46		3	3	223		5 273	3 871	33
SCI LA PLAINE Saint Aignan	2	122	21,00	A	160	160			128	67	
SAS MEGNIEN Vouneuil sous biard	10 000	17 732	89,20	A	39 065	39 065			-	3 324	
VM DISTRIBUTION BETON L'Herbergement	10	-	100,00		10	10			-	-	
SCI CROZET L'Herbergement	10	<86>	99,00		10	10			146	<86>	
FILIALE DE MEGNIEN SA											
SCI LA PLAINE Saint Aignan	2	122	79,00	A	6	6			128	67	
SNC MEGNIEN DISTRIBUTION Vouneuil sous biard	10 100	2 346	99,99	A	10 062	10 062	2 381		110 945	2 113	
SNC MEGNIEN SERVICES Vouneuil sous biard	168	183	99,98	A	168	168			-	149	
SAS T.B.M Vouneuil sous biard	37	510	100,00	A	39	39			1 778	107	

A - Groupe fiscal intégré de VM MATERIAUX

Liste des filiales et participations

(en K€)	CAPITAL	CAPITAUX PROPRES AUTRES QUE LE CAPITAL	QUOTE-PART DU CAPITAL DETENU (% de contrôle)	INTEGRA-TION FISCALE	VALEUR COMPTABLE DES TITRES DETENUS		PRÊTS ET AVANCES CONSENTIS PAR LA SOCIETE ET NON ENCORE REMBOURSES	MONTANT DES CAUTIONS ET AVALS DONNES PAR LA SOCIETE	CHIFFRE D'AFFAIRES HT	RESULTAT DE L'EXERCICE	DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE CONSOLIDANTE AU COURS DE L'EXERCICE (*)
					BRUTE	NETTE					
FILIALE DE SNC MEGNIEN DISTRIBUTION											
SARL BOIS DU BERRY Eguzon-Chantôme	80	625	75,00		226	226			3 403	157	
SNC VM DISTRIBUTION L'Herbergement	4	256	29,46		1	1			5 273	3 871	
FILIALES D'ATLANTEM-INDUSTRIE											
SCI DUCLOS Hillion - St Brieuc	8	51	100,00		8	8			156	37	
SA CMC LE DANNOIS Le Gua	245	598	100,00		1 069	1 069			2 006	242	
SAS SCTPI Maizièrè la Grande Paroisse	50	352	100,00		1 500	1 500			3 640	41	
SCI MAIZIERES Maizièrè la Grande Paroisse	15	73	100,00		250	250			27	9	
FILIALES (+ DE 50 %) DE SEFIMAT											
SAPRO MARTINIQUE Fort-de-France	259	902	100,00		1 726	1 726			4 210	43	
LA DIMENSION Guyane	75	698	100,00		596	596			2 429	119	
SAPRO GUADELOUPE Guadeloupe	160	385	100,00		253	253			2 910	8	
SOREPRO La réunion	285	1 810	90,00		1 571	1 571			10 462	309	
VM SEFIMAT Guadeloupe	50	479	100,00		50	50			4 966	201	
SCI JULIE Guadeloupe	15	27	100,00		44	44			137	23	
PARTICIPATIONS (10 à 50 %) DE SEFIMAT											
SCI FLORENCE Martinique	2	148	50,00		1	1			205	128	
SCI GUILLAUME Guyane	2	88	50,00		111	111			110	88	

Résultats financiers des cinq derniers exercices

(en euros)

DATE D'ARRETE Durée de l'exercice	31/12/01 12 mois	31/12/02 12 mois	31/12/03 12 mois	31/12/04 12 mois	31/12/05 12 mois
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	1 866 288	1 870 038	1 870 038	2 035 038	2 040 777
Nombre d'actions					
- ordinaires	622 096	623 346	623 346	1 356 692	1 360 518
- à dividende prioritaire (sans droit de vote)					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
OPERATIONS ET RESULTAT DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires HT	8 470 474	9 957 835	11 523 843	14 091 398	16 267 456
Résultat avant impôt, participation des salariés, dotations aux amortissements et provisions	3 728 991	5 951 761	5 023 181	6 924 149	8 116 645
Impôt sur les bénéfices	350 237	869 345	527 465	927 419	1 593 068
Participation des salariés		171 904	81 319	132 409	197 514
Dotations aux amortissements et provisions	1 225 463	1 915 611	2 868 368	1 558 797	- 309 342
Résultat net	1 920 741	2 994 901	1 546 029	4 305 524	6 635 405
Résultat distribué	933 144	935 019	1 558 365	2 984 722	4 081 554
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation des salariés, avant dotations aux amortissements et provisions	5,06	7,88	7,08	4,32	4,65
Résultat après impôt, participation des salariés, dotations aux amortissements et provisions	3,09	4,80	2,48	3,17	4,88
Dividende attribué	1,50	1,50	2,50	2,20	3,00
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	101	105	116	113	113
Masse salariale de l'exercice	3 240 581	3 373 012	3 843 299	4 394 017	4 952 182
Sommes versées au titres des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales...)	1 240 147	1 314 952	1 577 431	1 841 845	2 052 562

Rapport des commissaires aux comptes

établi en application du dernier alinéa de l'article L. 225-235 CC sur le rapport du Président du Conseil de surveillance pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société VM MATERIAUX, et en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président du Conseil de surveillance de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du code sus-visé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Sous la responsabilité du Conseil de surveillance, il revient à la direction de définir et de mettre en œuvre des procédures de contrôle interne adéquates et efficaces. Il appartient au président du Conseil de surveillance de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de surveillance et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations et déclarations contenues dans le rapport du président du Conseil de surveillance concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations

données dans le rapport du président du Conseil de surveillance, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du président ;
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations et les déclarations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du président du Conseil de surveillance, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-68 du code de commerce.

Fait à LA ROCHE-sur-YON
et à NANTES

le 10 mai 2006

les commissaires aux comptes

BOISSEAU & ASSOCIES
Emmanuel BOQUIEN

EXCO ATLANTIQUE
Jean GRAVIER

Rapport général des commissaires aux comptes à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005

Mesdames, Messieurs

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le **31 décembre 2005**, sur

- le contrôle des comptes annuels de la société **VM MATERIAUX**, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans les "faits significatifs de l'exercice" de l'annexe qui expose les changements de règles comptables résultant de la 1^e application des règlements 2002-10 et 2004-06 du comité de réglementation comptable relatif aux actifs.

2 - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 – al. 1^{er} du code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés de la correcte application et présentation du changement de méthode relatif aux actifs.
- La note du paragraphe 2 de l'annexe, relative aux titres de participation, présente les modalités de détermination de la valeur d'inventaire des titres de participation conduisant à la constitution éventuelle d'une provision pour dépréciation. Nous nous sommes assurés de la pertinence des approches mises en œuvre par la société sur la base des éléments disponibles à ce jour, ainsi que du caractère raisonnable des hypothèses retenues et des évaluations qui en résultent.

Les appréciations que nous avons portées sur ces éléments s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit qui porte sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de l'opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à LA ROCHE-sur-YON
et à NANTES

le 10 mai 2006

BOISSEAU & ASSOCIES
Emmanuel BOQUIEN

EXCO ATLANTIQUE
Jean GRAVIER

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2005

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Nous avons été avisés des conventions visées à l'article L. 225-88 du Code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 117 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Convention autorisée au cours de l'exercice

> Avec la société

VM BETON AQUITAIN,
filiale de VM MATERIAUX

Personne intéressée : M. Daniel ROBIN

Suivant autorisation de votre Conseil de surveillance du 10 juin 2005, votre société a, au cours de l'exercice 2005, octroyé à sa filiale, la société VM BETON AQUITAIN, un abandon de créances pour un montant de 712 779 €.

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

> Cautions accordées par la SA VM MATERIAUX à ses filiales

Les cautions données par votre société en faveur de ses filiales font l'objet d'une rémunération calculée sur la base de 0,1 % du montant des encours au 31 décembre 2005.

Le montant facturé à ce titre par votre société à la clôture de l'exercice s'élève à 23 891 € HT, il se détaille comme suit :

Sociétés cautionnées	Encours au 31/12/2005 en euros	Rémunération de l'exercice en euros
ATLANTEM INDUSTRIES	6 846 464	6 846
VM BETON AQUITAIN	115 900	116
VM DISTRIBUTION	14 011 057	14 011
FINANCIERE VM DISTRIBUTION	457 347	457
P.P.L.	30 000	30
VENDEE BETON	50 000	50
NAULLET	75 000	75
VM CENTRE LOIRE	800 000	800
SEFIMAT	1 431 000	1 431
VENDEE BETON CONTROLE	75 000	75
TOTAL	23 891 768	23 891

> Avances en comptes courants

Votre société a bénéficié au cours de l'exercice d'avances en comptes courants de personnes physiques et morales, rémunérées au taux de 4,21 %.

Ces avances se détaillent comme suit :

Prêteurs	Solde créditeur au 31/12/2005 en euros	Charge d'intérêts de l'exercice en euros
ROBIN Hubert	131 233	5 763
SICAT	76 296	3 066

Fait à LA ROCHE-SUR-YON
et à NANTES

le 10 mai 2006

Les Commissaires aux Comptes

BOISSEAU & ASSOCIES
Emmanuel BOQUIEN

EXCO ATLANTIQUE
Jean GRAVIER

Résolutions

Texte des résolutions proposées à l'Assemblée Générale mixte du 2 juin 2006

PARTIE ORDINAIRE

> PREMIERE RESOLUTION – condition de majorité ordinaire

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance :

- des rapports du Directoire et du Conseil de surveillance sur la gestion de la société pendant l'exercice écoulé et sur les comptes dudit exercice du 1^{er} Janvier 2005 au 31 Décembre 2005 ;
- du rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice ;
- des rapports du président du Conseil et des commissaires aux comptes prévus aux articles L. 225-68 et L. 225-235 du code de commerce sur le contrôle interne ;

approuve les comptes dudit exercice tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports et faisant apparaître un bénéfice de 6 635 405,39 €.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus aux membres du Directoire et aux membres du Conseil de surveillance de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

> DEUXIEME RESOLUTION – condition de majorité ordinaire

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire sur la gestion du Groupe et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2005, tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports, faisant apparaître un résultat net consolidé de 15 476 736 € (dont part du Groupe 14 803 775 €).

> TROISIEME RESOLUTION - condition de majorité ordinaire

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit un bénéfice de 6 635 405,39 € auquel il convient d'ajouter le report à nouveau antérieur de 2 950 185,15 €, soit 9 585 590,54 € de la façon suivante :

- dotation à la réserve légale 573,90 € ;
- distribution aux actionnaires d'un dividende de 3 € par action, 4 081 554,00 € ;
- Le solde au poste "Report à nouveau" 5 503 462,64 € ;

étant précisé que ce montant sera augmenté de la fraction des dividendes correspondant aux actions propres détenues par la société.

En application de l'article 243 Bis du C.G.I.,

- il est précisé que l'intégralité des dividendes perçus par les personnes physiques est éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158-3 2° du code général des impôts.
- il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividende net	
	par action	global ⁽²⁾
2002	1,50 € ⁽¹⁾	935 019 €
2003	2,50 € ⁽¹⁾	1 558 365 €
2004	2,20 €	2 984 722 €

(1) avant division du nominal de juillet 2004

(2) montant incluant les actions d'autodétention

> QUATRIEME RESOLUTION - condition de majorité ordinaire

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport spécial des commissaires aux comptes prévu par les articles L. 225-88 et suivants du code de commerce, déclare approuver les conventions y mentionnées.

> CINQUIEME RESOLUTION - condition de majorité ordinaire

L'Assemblée Générale, sur proposition du Directoire, décide de fixer à 37 800 € le montant des jetons de présence à allouer au Conseil de surveillance, au titre de l'exercice 2005 et les suivants, ce jusqu'à décision contraire.

> SIXIEME RESOLUTION - condition de majorité ordinaire

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de la société SICAT de ses fonctions de membre du Conseil de surveillance, décide de nommer Monsieur Jérôme CAILLAUD, demeurant 5 Rue Jean-Jacques Audubon, 44220 COUERON, pour la remplacer dans ses fonctions le temps restant à courir de son mandat, soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

> SEPTIEME RESOLUTION - condition de majorité ordinaire

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de Monsieur François MACE de ses fonctions de commissaire aux comptes suppléant, décide de nommer Monsieur Pierre JOUIS, demeurant 46 Bis Rue des Hauts Pavés, 44000 NANTES, pour le remplacer dans ses fonctions le temps restant à courir de son mandat, soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

> HUITIEME RESOLUTION - condition de majorité ordinaire

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire, autorise le Directoire, pour une durée de dix-huit mois à compter de la présente assemblée, conformément aux dispositions des articles L225-209 et suivants du code de commerce et à celles du règlement européen n°2273/2003 du 22 décembre 2003, à procéder à des achats d'actions de la société, afin de :

- attribuer les titres rachetés aux mandataires sociaux et/ou salariés de la société ou de son Groupe dans le cadre des plans d'options d'achats d'actions, des attributions d'actions gratuites, au titre de la participation des salariés aux fruits de l'expansion ou dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise ;
- remettre les actions de la société, à la suite de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital, aux porteurs des dites valeurs mobilières ;
- conserver ces actions et les remettre à titre d'échange, notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- animer le marché secondaire ou la liquidité de l'action par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'autorité des marchés financiers.

Le nombre maximal d'actions susceptibles d'être rachetées par la société dans le cadre de la présente délégation ne pourra excéder 30 000 titres. Le nombre des actions détenues en exécution de la présente autorisation ne pourra également excéder 10 % du capital social.

Le prix d'achat maximal par la société de ses propres actions ne pourra excéder 250 € par action, le montant global affecté à ce programme de rachat d'actions ne pouvant être supérieur à 7 500 000 €.

L'Assemblée Générale confère au Directoire tous pouvoirs, avec faculté de subdélégation, pour mettre en œuvre la présente autorisation et effectuer toutes formalités nécessaires à son exécution.

Cette autorisation annule et remplace celle précédemment donnée par l'Assemblée Générale ordinaire du 10 juin 2005.

PARTIE EXTRAORDINAIRE

> NEUVIEME RESOLUTION - condition de majorité extraordinaire

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire, décide de modifier l'article 18 des statuts relatif au Conseil de surveillance comme suit :

ARTICLE 18 - ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le point 2 est complété par le paragraphe suivant :

“Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les membres du Conseil qui participent à la réunion par des moyens de visioconférence ou de télécommunication autorisés et dans les conditions déterminées par la législation en vigueur.”

Le reste de l'article sans changement.

> DIXIEME RESOLUTION - condition de majorité ordinaire

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire, décide le principe d'une augmentation du capital social par incorporation de réserves prélevées sur le poste “primes d'émission, de fusion, d'apport”, dont le montant nominal maximal ne pourra être supérieur à 3 000 000 €.

En représentation de cette augmentation de capital, il sera créé autant d'actions nouvelles d'une valeur nominale de 1,50 € que le nombre d'actions existantes au jour de l'opération, attribuées gratuitement aux actionnaires actuels à raison de une action nouvelle pour une action ancienne.

Les actions nouvelles porteront jouissance au 1^{er} janvier 2006 ; elles seront assimilées aux actions anciennes et jouiront des mêmes droits après paiement à celles-ci du dividende afférent à l'exercice 2005.

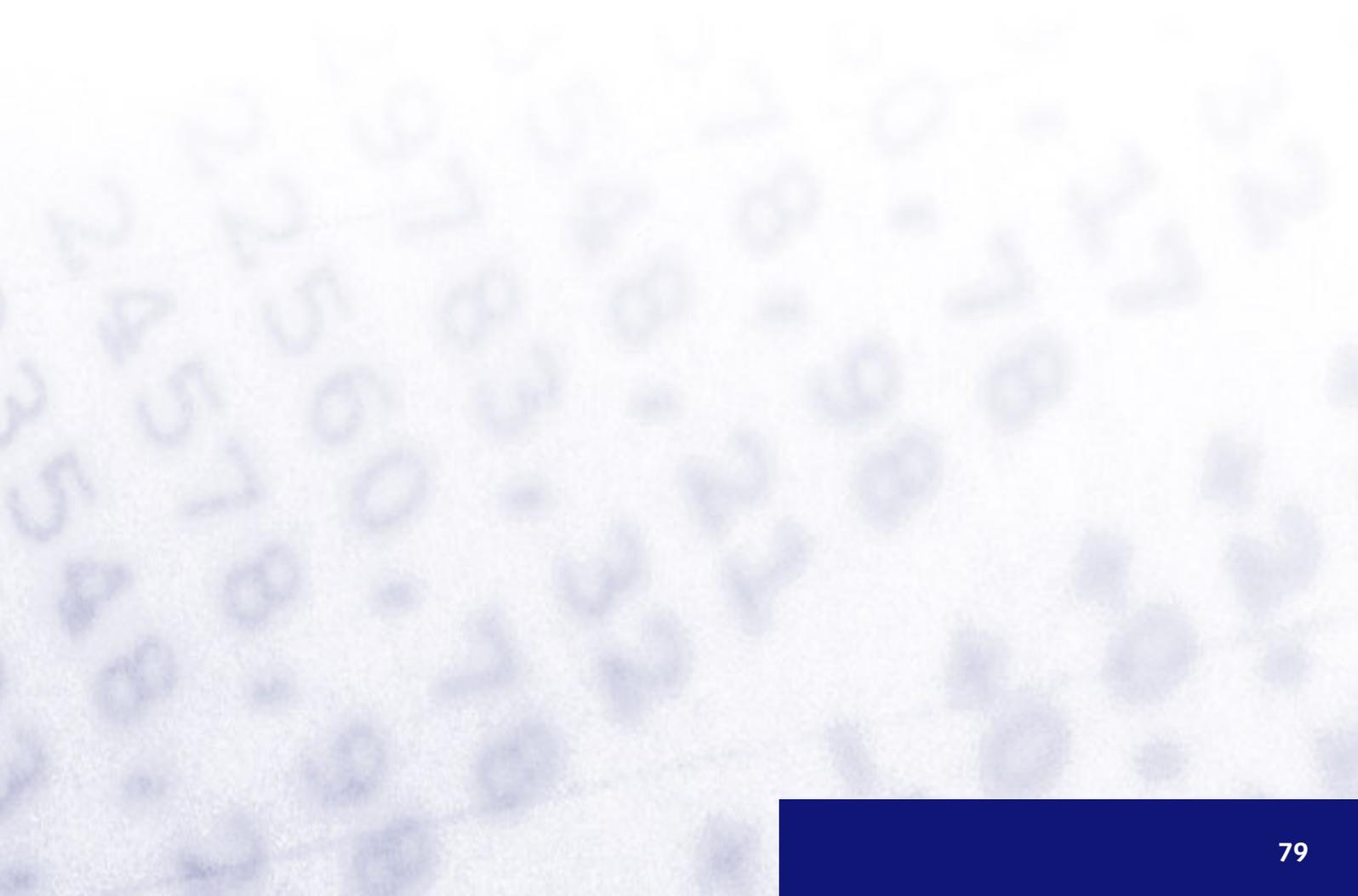
Les actions nouvelles seront délivrées, selon les cas, sous la forme nominative ou au porteur, conformément aux dispositions statutaires.

Tous pouvoirs sont donnés au Directoire à l'effet de mettre en œuvre la présente décision dans un délai de trois mois, constater le montant définitif de l'augmentation du capital et du nombre d'actions à créer, modifier les statuts de la société et d'une manière générale accomplir toutes formalités légales ou réglementaires consécutives.

> ONZIEME RESOLUTION - condition de majorité ordinaire

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente réunion pour effectuer tous dépôts, publications et formalités nécessaires.







www.vm-materiaux.fr

Siège social : Route de la Roche-sur-Yon, B.P. 7
85260 L'Herbergement

Tél. 02 51 08 08 08 – Fax 02 51 42 47 90

E-mail : vm@vm-materiaux.fr

